

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,20 dir ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Belgique, 2 s. ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grèce-Israël, 16 p. ; Italie, 180 l. ; Iran, 45 rials ; Japon, 200 y. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,80 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 10 d. din.

Tarif des abonnements 1975

5, RUE DES ITALIENS
75127 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4297-33 Paris
TÉLEX Paris n° 650372
Tél. : 770-91-29

Le juge Pascal va être inculpé de violation de secret professionnel

LIRE PAGE 38

Conférence Nord-Sud

Les principales difficultés paraissent surmontées

Condamnés à réussir...

Condamnés à réussir... C'est ce que l'on dit un peu partout des délégations qui ont été envoyées, le lundi, à Paris, pour participer à la conférence Nord-Sud. On disait à la même époque, avant la première rencontre, que l'ajout d'un accord d'entente n'était jusqu'à présent la possibilité d'un échec. Cette conférence n'est pourtant terminée ni en France, ni ailleurs.

On dit aussi, dit-on de nouveau, qu'elle est en quelque sorte terminée. La principale raison évoquée est qu'un second échec de cette fois n'aurait pas permis de faire un dialogue, à laquelle les pays en voie de développement — pays industriels et pays en voie de développement — paraissent tenir, et une garantie suffisante ? Les « réunions préparatoires » est cette fois soigneusement préparées. Sur les questions soulevées, les dix sont en accord, et l'on s'attend à ce qu'il y ait un accord collectif, ce qu'ils ont admis individuellement au cours des précédentes réunions diplomatiques. Ce consensus est considérablement renforcé par l'évolution de la situation des États-Unis, qui, au cours de ces dernières semaines, ont été très proches de l'effondrement. Sur le fond, il n'y a pas de doute, mais ce n'est pas la raison de l'accord. On a dit, à la réunion de l'après-midi, que les décisions à prendre sont faites à la future conférence ministérielle qu'elle est de mettre sur pied.

On demande à-t-il tellement depuis avril qu'on dit que les pays riches et pays en voie de développement paraissent difficile qu'il y a six semaines, les dix sont en accord, et l'on s'attend à ce qu'il y ait un accord collectif, ce qu'ils ont admis individuellement au cours des précédentes réunions diplomatiques. Ce consensus est considérablement renforcé par l'évolution de la situation des États-Unis, qui, au cours de ces dernières semaines, ont été très proches de l'effondrement. Sur le fond, il n'y a pas de doute, mais ce n'est pas la raison de l'accord. On a dit, à la réunion de l'après-midi, que les décisions à prendre sont faites à la future conférence ministérielle qu'elle est de mettre sur pied.

La deuxième phase de la réunion préparatoire de la conférence Nord-Sud s'est ouverte lundi matin 13 octobre au siège de l'Organisation des Nations Unies, à Paris. Y participent les fonctionnaires de dix pays ou groupes de pays : les États-Unis, le Japon et la C.E.E. participent les quatre producteurs de pétrole — Venezuela, Iran, Algérie, Arabie Saoudite — et trois autres producteurs — Brésil, Inde, Zaïre — pour les pays en voie de développement.

En avril dernier, les pays en voie de développement ont eu des difficultés à résoudre les problèmes des matières premières et du développement à ceux de l'énergie, et M. de Guiringaud (France), qui assure la présidence technique, s'est félicité dans son allocution d'ouverture de la profonde évolution des esprits intervenus récemment.

Alors que les États-Unis ne voulaient traiter que de l'énergie, maintenant les dix participants semblent d'accord sur la procédure.

Quant à l'épineuse question de la représentation de Londres, on s'interroge sur le sens à donner à la présence dans la délégation de la C.E.E. de deux hauts fonctionnaires britanniques.

A son arrivée au siège de l'A.I.E. (Agence internationale de l'énergie), qui représente l'O.C.D.E. avec le statut d'observateur, a déclaré que les fonctionnaires présents que, en ce qui le concerne, il était très optimiste sur le résultat de la réunion préparatoire. « Cette réunion, a-t-il dit, ne devrait pas durer plus de trois jours. En effet, il n'y a pas de divergences entre les participants, qui se sont déjà mis d'accord sur le document appelé consensus ».

M. GISCARD D'ESTAING A MOSCOU

Des divergences subsistent sur les prolongements de la conférence d'Helsinki

M. Giscard d'Estaing est attendu à Moscou mardi 14 octobre à 15 heures locales (13 heures à Paris) pour une visite officielle de deux jours jusqu'au 18. Dans une déclaration remise à la « Pravda », il rappelle que « la coopération franco-soviétique est un élément fondamental de la politique extérieure française ». « L'histoire des relations franco-soviétiques, poursuit-il, démontre que de tels contacts — au sommet — jouent un rôle déterminant dans le développement de notre coopération. » De son côté, le bureau politique du parti communiste français a publié un communiqué selon lequel il ne saurait en aucun cas « considérer la coexistence pacifique comme le substitut du « social et politique » ni « abandonner ou même affaiblir sa lutte pour substituer la plus tôt possible au pouvoir actuel de la grande bourgeoisie un gouvernement d'union démocratique ».

A Moscou, les experts ont quelques peines à mettre au point le document politique qui devrait être signé pendant la visite. Les deux gouvernements n'appréhendent pas de la même manière les suites à donner à la conférence d'Helsinki.

De notre correspondant

Elle fut naguère présentée à Georges Pompidou, qui l'écarta poliment, elle l'a été récemment à M. Giscard d'Estaing, mais sans grande conviction, dit-on du côté français. On se contenterait donc, en principe, d'un pacte ou d'un protocole par lequel les deux parties, après référence explicite à Helsinki, s'engageraient à coordonner encore plus leur action, notamment en ce qui concerne la sécurité en Europe. Les Soviétiques désapprouvent aussi que la France accepte de réviser certaines de ses vues en matière de sécurité militaire et de désarmement.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

L'élection de la Vienne et le « rééquilibrage »

M. Michel Ponlatoff, ministre de l'Intérieur, a annoncé, le 9 octobre, que les républicains indépendants constitueront le « premier parti de la majorité », et ayant clairement exprimé l'espoir que les prochaines élections législatives permettraient un « rééquilibrage nouveau » de cette majorité, le riposte est venue dès le week-end suivant. Devant le comité central de l'U.D.R., MM. Bord, Debré, Sanguinetti et Chirac ont proclamé à qui mieux mieux, samedi et dimanche, que leur parti est et demeure « le plus important et le mieux organisé de la majorité ».

La fameuse « émolation » que le ministre d'Etat avait jugée « normale » à maintes reprises, et notamment en février 1975, continue donc d'être bon train. On a cependant quelques raisons de douter qu'elle profite vraiment à la majorité considérée dans son ensemble, et il ne semble pas que celle-ci puisse se targuer de la « sérénité des torts » dont M. Chirac crédite la formation gaulliste.

L'élection législative partielle qui s'est déroulée dimanche 12 octobre dans la seconde circonscription de la Vienne (Châtelleraup-Loudun) constitue, en effet, un aversissement pour M. Giscard d'Estaing et ceux qui le soutiennent. M. Abelin, ministre de la coopération, a, certes, failli retrouver son siège dès le premier tour, mais il est bien loin de faire le plein des voix de la majorité, ne recueillant que 49,41 % des suffrages exprimés, alors que lui-même et son adversaire U.D.R. en avaient totalisé 61,18 %, le 4 mars 1973. La progression considérable des abstentions et l'accession aux urnes de nombreux électeurs nouveaux incitent à beaucoup de prudence dans l'appréciation des transferts de voix, mais la déperdition est assez nette pour que l'on puisse avancer une conclusion.

R. B.

(Lire la suite page 11.)

L'U.R.S.S. DE LA MATURITÉ

I. - Un soir à Samarcande

par ANDRÉ FONTAINE

Samarcande, ce de Bokhara chantent la grandeur et le poésies de l'Islam. Des trésors d'argent, de goût et de patience ont été engloutis pour rendre aux méduses, aux mandolines, aux mosquées, aux dômes d'émeraudes leur splendeur passée.

En l'absence d'une méduse, une mosquée aux couleurs vives attire l'attention ; elle figure des figures, alors que le Coran proscrit la représentation d'êtres vivants. Il faut voir la maquette de l'indépendance d'esprit d'un émir ouzbek du dix-septième siècle, digne continuateur d'Ulugh Beg, ce fils de Tamerlan, monarque ouvert aux sciences dont Laplace a pu dire qu'il avait été « le plus grand observateur de l'histoire de l'astronomie ».

Les adeptes du matérialisme scientifique qui gouvernent aujourd'hui l'Ouzbékistan tirent grande fierté de ces ascendants voués au culte des lumières, à une époque où la Russie proprement dite s'échantaient, au fond de ses ténèbres, d'une autre lumière, celle dont la foi chrétienne faisait respiciller ses icônes. Mais il va de soi qu'ils s'engorgent de leur gloire de l'œuvre accomplie depuis la révolution d'Octobre. Nulle part peut-être elle n'est plus spectaculaire que dans cette région vouée, il y a cinquante ans encore, au sous-développement, aux épidémies, à l'analphabétisme.

Un tour au marché de Samarcande, qui croque sous l'arcade des fruits de toutes couleurs, ou dans l'un de ces kolkhozes qui font de l'Ouzbékistan, à lui seul, grâce à la mécanisation, le second producteur de coton du monde, après les États-Unis, en convainc le visiteur, tout autant que les statistiques dont on le régale.

(Lire la suite page 5.)

CINQUANTE CAMBODGIENS EN EXIL A PÉKIN DÉCIDENT DE NE PAS REGAGNER LEUR PAYS

(Lire page 2.)

LES SOUVENIRS DE M. CHABAN-DELMAS

L'« ardeur » et ses limites

A maintes reprises, au cours de son septennat tragiquement écourté, Georges Pompidou avait évoqué devant ses hôtes une méduse qu'il avait fortement marquée, celle du 29 mai 1968. Avant de disparaître pendant plusieurs heures de destination de Colombey-les-Deux-Églises, via Baden-Baden, Charles de Gaulle avait eu, ce jour-là, avec son premier ministre une dernière conversation téléphonique dont la teneur conclusif. — « Je vous embrasse — avait vivement surpris le destinataire. Dans l'Ardeur (1), premier livre de M. Jacques Chaban-Delmas, cet épisode de la V^e République, qui n'est point essentiel, mais n'est pas négligeable, est relaté de façon bien différente : « Georges Pompidou nous révèle qu'ayant demandé un entretien au général de Gaulle sur ce sujet [l'opportunité de dissoudre l'Assemblée nationale] il avait eu beaucoup de peine à l'obtenir, et, reçu brièvement, n'était parvenu à aucune conclusion. Il ajouta que, au moment où il prenait congé, le général lui avait donné l'accolade en disant : « Je vous aime bien. » Cette attitude insolite avait intrigué et troublé Georges Pompidou ».

Compte tenu du très grand désordre où les « événements » de mai 1968 avaient plongé ses esprits — et pas seulement au sein de la majorité — ou ne saurait faire grief à M. Chaban-Delmas d'avoir, sur ce point, une mémoire infidèle. Ce qui gêne, plus généralement, est lire ses souvenirs, c'est que cette mémoire soit à la fois insuffisamment et excessivement sélective. C'est aussi qu'il se soit limité à un seul livre pour y condenser péle-mêle ses souvenirs de résistant, de parlementaire, de maire de Bordeaux, de premier ministre et de candidat malheureux à

Les organisateurs de la réunion préparatoire devaient se féliciter du coup de tête de M. Callaghan. Sans le « suspense » que la Grande-Bretagne fait peser depuis une semaine, tout ne serait-il pas déjà joué, puisqu'on nous assure que les dix délégations sont déjà parvenues à un consensus ? Qui alors s'implèterait sur les discussions de l'après-midi à Londres, va-t-il écarter la C.E.E.

PHILIPPE SIMONNOT.

(Lire la suite page 35.)

Le cadre de chaque nation est le début des négociations de paix, les salafites se sont en position de force, leur pouvoir d'achat, côté du travail se tendant vers : à ce moment, les acheminements paient des vertus solitaires des revenus, et les se montrent mieux disposés à l'accepter. Un phénomène n'est-il pas en ce se produisant sur le plan mondial ? La nouvelle course à la conquête des matières premières, oléante encore que celle des 1972-1973.

La mondialisation est toute complexe que celui des à l'intérieur des frontières des. Les pays riches sont eux aussi producteurs de matières premières. Les États-Unis, par exemple, occupent une dominante sur les marchés ; ils tiennent ainsi sur leurs pieds le sort de plusieurs nations. Accepter de mettre cette prépondérance de la communauté internationale ? Demanderont-ils, cependant, aux autres pays de « rentes » dans le domaine de l'en faire au. On pense, ici, évidemment, aux pétroliers, mais ils ne se les seuls à disposer deantages grâce à la nature histoire.

La socialisation internationale de la rente, de toutes les, qu'il faudrait aboutir, lorsque qui commence par-tout d'achever la révolution ?

PRIX NOBEL DE LA PAIX 1975

ANDREI D. SAKHAROV

La liberté intellectuelle en URSS et la coexistence

idées/gallimard

AU JOUR LE JOUR

LA BOITE

Le dernier exploit du jeune Jean-Pierre est évidemment d'apporter de l'eau au moulin des partisans d'une justice exemplaire.

Même si l'on refuse la vindicte publique, il faut bien reconnaître que l'on doit faire quelque chose des assassins irrépressibles. Et cela, même si ce n'est pas leur justice s'ils sont innocents, même si c'est la société qui est incapable de les récupérer.

La solution, comme le dit-il récemment un magistrat, est de les enfermer dans une boîte. Mieux vaut évidemment que la boîte soit une cellule plutôt qu'un cerveau.

Cela dit, on nous dit que les complices de Jean-Pierre sont d'anciens compagnons de détention. Et tout le monde sera d'accord pour penser qu'il est absurde d'enfermer les délinquants, en fait de boîte, dans une cellule à criminels.

ROBERT ESCARPIT.

(1) L'Ardeur, par Jacques Chaban-Delmas, Editions Stock, Paris, 432 p., 45 F.

Nous contant sa « longue histoire d'amour avec la France » et se montrant décidé à demeurer « un homme en mission qui ne se retire pas du jeu de la France », l'auteur de l'Ardeur nous émeut, assurément, dans plus d'un chapitre de son livre, mais il nous laisse trop souvent l'impression qu'il ne s'explique pas vraiment à fond et se présente sous des traits trop flous. L'exemple, par exemple, il évoque les onze années qu'il passa au « perchot » du Palais-Bourbon, il ne manque jamais de se décrire comme un ardent défenseur du Parlement. Il semble oublier, en revanche, que lorsque, le 17 mars 1960, de Gaulle avait refusé la convocation de l'Assemblée nationale en session extraordinaire (alors que l'article 29 de la Constitution l'y contraignait), le président de l'Assemblée nationale n'avait rien trouvé à redire au « non » du fondateur de la V^e République ni à l'interprétation très libre des textes sur laquelle il avait fondé sa fin de non-recevoir. On s'étonnera aussi que notre auteur se défende d'avoir inventé la théorie du « domaine réservé » du chef de l'Etat — « Il est, écrit-il, des mythes qu'il faut tuer plusieurs fois. » — alors qu'il avait bien et bien défendu cette thèse devant les premières et très houleuses assises de l'U.N.R. en novembre 1969.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

Lisez **LE MONDE** diplomatique

ASIE

Cambodge

DÉÇUS PAR LE NOUVEAU RÉGIME DE PHNOM-PENH Quelque cinquante Khmers vivant à Pékin ont refusé de rentrer dans leur pays

Quelque cinquante Cambodgiens qui, depuis cinq ans, faisaient partie de la suite du prince Sihanouk, à Pékin, ont refusé de regagner leur pays, rapporte l'A.P.P. Ils ont quitté Pékin pour la France, où ils ont reçu un permis de résidence permanente. Parmi eux figurent le major Buor Huol, ancien commissaire principal à Phnom-Penh, et ancien aide de camp du chef de l'Etat, le colonel Oum Manorina, beau-frère du prince et ancien ministre de la sécurité, et la belle-fille du prince, la princesse Yuvaneath.

Se réclamant du programme du Front national uni du Cambodge, ces personnalités écrivent, dans un document remis à l'A.P.P. qu'elles ne sont pas opposées au gouvernement, mais veulent « voir son programme politique demeurer pour toujours la base essentielle de notre politique pour la reconstruction nationale ». Elles estiment que « la situation actuelle au Cambodge n'est absolument pas conforme » à la ligne du programme qui garantit les libertés démocratiques. Plusieurs collaborateurs du prince Sihanouk avaient accompagné en septembre le chef de l'Etat à Phnom-Penh, mais ils sont tous revenus en Chine ensuite, à l'exception du premier ministre, M. Penn Nouth.

Il convient de signaler que les Cambodgiens faisant partie de l'alle révolutionnaire du Front uni et qui se trouvaient à Pékin ont rejoint au Cambodge ou le représentent à l'extérieur (à l'ONU en particulier). Le prince Sihanouk a, de son côté, choisi de se placer au service du nouveau régime. Les membres de sa suite qui ont choisi l'exil en France ne pouvaient, à l'évidence, s'adapter aux dures conditions du Cambodge révolutionnaire; le passé de certains d'entre eux est fort lourd, plusieurs de ces personnalités ayant eu, avant 1970, la haute main sur les circuits de la corruption.

Tous les habitants auraient changé de nom

Certains Cambodgiens qui ont récemment accompagné le prince Sihanouk à Phnom-Penh ont, d'autres parts, apporté quelques précisions sur les événements intervenus en avril dans la capitale et sur la situation actuelle dans le royaume.

Ils ont indiqué à l'A.P.P. que le général Lon Nol, frère du maréchal Lon Nol, a été limé par la foule, tandis que MM. Long Boret, ancien premier ministre, et Sirik Natak, ministre de la défense, ont été un moment réfugiés à l'ambassade de France. Ils ont déclaré par les armes en même temps que plusieurs généraux et officiers supérieurs.

Ces témoins de la situation à Phnom-Penh ont aussi rapporté que tous les Cambodgiens, à l'exception des hauts dirigeants, ont dû abandonner leur identité pour adopter un nouveau nom choisi par les autorités. Cette mesure a même frappé l'un des fils du prince Sihanouk, le prince Sihanouk, qui a perdu son nom et s'est vu attribuer celui de Camarade Fon.

Cette décision serait principalement destinée à empêcher les opposants au régime d'établir des contacts entre eux. Un membre de l'entourage du prince, qui se trouvait encore récemment à Pékin et a quitté la Chine pour Paris, a commenté ainsi ses réticences à retourner dans son pays: « Pourquoi rentrer au Cambodge? Je ne pourrai jamais retrouver mes douze enfants qui ne portent même plus mon nom. »

Une autre mesure de sécurité consiste à implanter dans les zones frontalières des partisans inconditionnels du nouveau régime, les éléments aux positions « douteuses », peu sûrs idéologiquement, devant s'établir dans les régions centrales.

Les Cambodgiens rentrés de Phnom-Penh à la fin de septembre ont déclaré ne pas avoir entendu ou déclaré ne pas avoir reconnu leur capitale qu'ils ont qualifiée de « ville morte ». Sa population actuelle, estiment-ils, atteint tout au plus cinquante mille personnes. Elle est composée de membres des forces armées, dont chacun, ont-ils noté, doit arborer un insigne spécial pour pouvoir circuler.

Les membres de l'entourage de Norodon Sihanouk ont été som- mes, eux aussi, à cette réglemen-

● Le prince Sihanouk a regagné Pékin dimanche 12 octobre à la suite de son voyage à New-York et à Paris. Il se rend mardi à Pyongyang.
● Motion de réfugiés khmers. — Le général Soehme Fernandis, ancien ministre de la défense du régime « républicain » au Cambodge, réfugié à Paris, a diffusé le texte d'une motion adoptée par un groupe de réfugiés khmers à Bangkok, qui accusent les Khmers rouges de « génocide » à l'encontre des partisans du maréchal Lon Nol et du chef de l'extrême droite, M. Son Ngoc Thanh, et de partisans du prince Sihanouk.

tion et n'ont pu se déplacer que dans les environs immédiats du palais royal, toujours en compagnie d'un « guide ».
Tous les magasins sont fermés. Le nombre des bourses à fort- ment diminué dans les pagodes de la capitale, celles qui restent ouvertes n'en comptant chacune que cinq ou six contre parfois trois cents auparavant.

Des usines dirigées par des techniciens chinois

Certaines usines qu'ils ont visitées dans les alentours de Phnom-Penh fonctionnaient grâce au concours de soldats cambodgiens et d'ingénieurs chinois. Les témoins ont signalé l'existence de certaines usines entièrement montées par la Chine et dirigées par des techniciens chinois.

Ils ont aussi rapporté que la population est organisée en « comités » dont les dirigeants sont nommés par les autorités. Ces comités sont responsables de la distribution de la nourriture, qui, en l'absence de magasins et de toute circulation monétaire, est attribuée aux habitants en fonction de leurs « mérites ».

Des laissez-passer requis pour le déplacement à travers le pays

de chaque personne sont délivrés par ces comités.

An cours de son voyage, le prince Sihanouk a visité des rizières à une dizaine de kilomètres de la capitale et une usine de tissage située à même distance. Il a fait une brève croisière sur le Mékong, au cours de laquelle lui ont été montrés les dégâts causés par la guerre. Le prince n'a pas pu se rendre, comme il en avait l'intention, au temple d'Angkor-Vat, dans le Nord du pays, pour y déposer les cendres de sa mère, la reine Sisowath Kossamak, décédée à Pékin en avril.

En Afrique noire, plusieurs gouvernements ont contraint les habitants à abandonner leurs prénom- chés, et dans certains cas, leurs noms patronymiques, lorsqu'ils étaient d'origine étrangère. C'est pour lutter contre l'aliénation culturelle, et au nom du retour aux sources de l'identité, que le gouver- nement du général Mbowata Sese Soko (anciennement Joseph-Désiré Mbowata), au Zaïre, du détroit pré- sident Ngara (ex-François) Tomal- baye du Tchad, et du général Giassangbe (ex-Stienne) Ryadema du Togo ont demandé à leurs compatriotes d'imiter leur exemple, en choisissant des prénom- et « authentiquement » africains.]

Laos

Les fêtes du trentième anniversaire de l'indépendance ont consacré la prise du pouvoir par les révolutionnaires

Vientiane. — Depuis le 12 octo- bre, un nouveau drapeau — trois bandes horizontales, rouge, bleu, blanc — flotte sur le Laos. Il fut pendant longtemps l'emblème du Front patriotique (le Pathet Lao). L'ancien drapeau rouge frappé de l'erawan blanc — éléphant tricephale surmonté d'un parasol bouddhiste à sept étages — a pratiquement disparu de la capitale. Dimanche, lors des fêtes organi- sées à l'occasion du trentième anni- versaire de l'indépendance, il flottait seulement sur la tribune officielle. « Pour faire plaisir au roi », dit le président de l'As- sociation des enseignants.

Le principal événement a été le défilé organisé sur l'immense esplanade du That-Luang. Commencé le matin à 6 h 30, alors que la pluie cessait à peine de tomber, il a réuni plus de cent mille personnes participant dans la boue rougeâtre, chantant, brandissant le poing, criant des slo- gans. Des chars décorés représentaient les différentes ad- ministrations. L'atmosphère était calme, sérieuse, toute différente de celle de la soirée : une foule encore plus nombreuse est alors venue assister au feu d'artifice offert par les Chinois et à de nombreux spectacles.

Cette fête avait été répétée pendant longtemps dans toutes les administrations, dans tous les

quartiers. Mais plus importants ont été les séminaires préparant les Laotiens aux changements politiques qui seront accélérés au cours des prochains jours : annonce de nouvelles élections pour avril 1976, qui seraient suivies d'une révision de la Constitution, suppression de la police mixte, qui devient « police de protection de la préfecture de Vientiane », changement de drapeau, tandis que l'expression « royaume du Laos », est de plus en plus sou- vent remplacée par le mot Laos, enfin, tout au long des discours des communiqués, le caractère révolutionnaire du peuple laotien et de son principal responsable, M. Kaysone Phomvihane, ont été soulignés.

Vives attaques contre la politique thaïlandaise

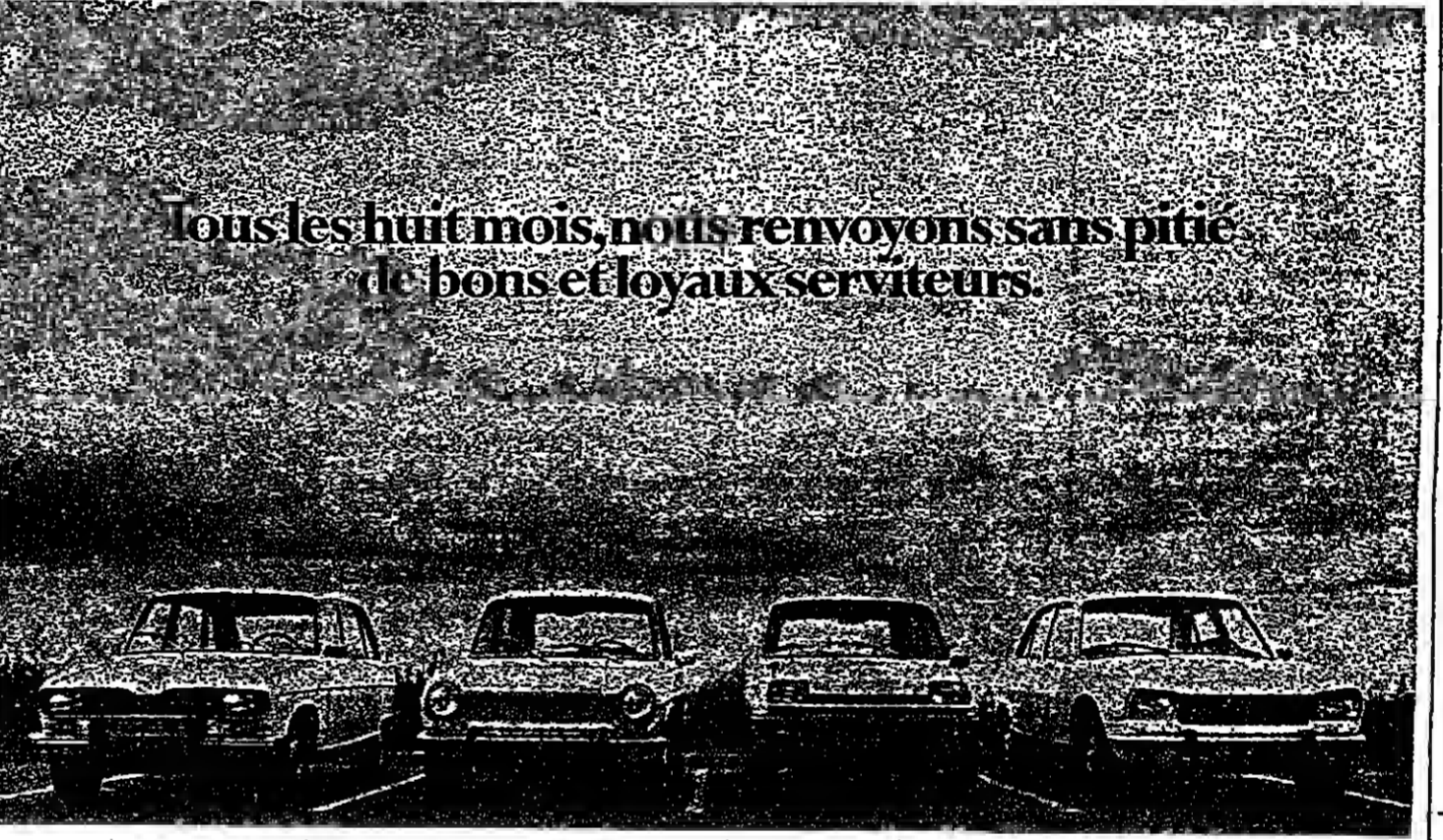
A Viangsay, près de Sam-Neua — la « capitale » du Pathet-Lao, où se déroulaient les principale- les cérémonies, en présence des dirigeants révolutionnaires et de délégations de pays frères, on notait la présence du vice- premier ministre cambodgien, M. Ieng Sary, premier dirigeant cambodgien à se rendre au Laos depuis la victoire. Le prince Sou- phanouvong et M. Kaysone

Phomvihane ont pris la parole. Le premier a rappelé les six années de lutte du peuple laos sous la direction du mouve- ment révolutionnaire issu du parti communiste indochinois. Il a h- sur la solidarité des trois pe- indochinois et estimé que la victoire du peuple laotien est la victoire du Vietnam et du Cambodge, ainsi que celle socialistes des cinq continents du monde après de paix, remercié l'Union soviétique Chine, avant de lancer un appel à Washington : « Nous aurons de bonnes relations avec le régime américain s'il renonce à l'indépendance et à nos droits territoriaux et s'il accepte les réactions laotien- o filtrer chez nous et à se de nos affaires intérieures », déclaré.

Toute maigre a été l'attitude dirigée par le général Thakhaidee Thaïlandaise voisine. A Vien dans son discours prononcé vant le corps diploma- M. Meane Somvichit, pré- du comité d'insurrection pris du pouvoir de la part et de la province de Vient- pariant aussi au nom du ré- révolutionnaire, a déclaré : « qu'à présent, le peuple thaïlandais n'a rien changé sa politique. Il continue à tenir et à adorer les réaction- laotiens par tous les m- créant et provoquant des bles et l'insécurité à lo pr- exerçant des pressions éco- ques et commerciales (...). C des actes de complicité avec p- les réactions laotien- nous le droit sacré de nos rendre pleinement. »

L'ambassadeur thaïlandais avait reçu son invitation la seulement n'avait pas content. Mais une délégation- cialiste est venue de Bang l'occasion des fêtes. Un e membres député du Front liste, qui est resté aux côtés des Laotiens contre Français avant de vivre en en Indochine et en Chine, a affirmé que la révolution tienne avait un certain t sur l'autre rive du Mékong, population écoute, selon lui, sympathie Radio-Vientiane. La révolution graduelle e efficace qui se déroule en l, atteint, le 12 octobre, un tou décisif. Cette date est impor- car elle commémore l'ind- nance proclamée en 1945 con- Français par les Laotiens et l'indépendance octroyée par le 19 juillet 1949, qui était qu'à présent commémore l'ancien régime. La prise du- voir par les révolutionnaires désormais consommée — « bain de sang », a tenu à M. Kaysone Phomvihane — la bannière du parti révo- maire, et qui a eu une ligne que clairvoyante et juste, est toujours fidèle à lui-même, fidèle aux intérêts du peuple.

PATRICIE DE BE



Tous les huit mois, nous renvoyons sans pitié de bons et loyaux serviteurs.

Huit mois, c'est une carrière courte pour une voiture. Les premières défaillances sont encore loin. Mais si nous attendions la première défaillance pour mettre nos voitures à la retraite, nous prendrions un risque considérable : celui qu'elle se produise avec vous.
Car dans ce cas, vous nous en voudrez beaucoup et vous irez chez notre concurrent à la première occasion.
En disant beaucoup de mal de nous entre temps.
Au contraire, en refusant de vous fournir autre chose qu'une belle voiture impeccable et en pleine jeunesse, nous sommes sûrs de notre petit effet : vous aurez un pincement de regret en venant nous la rendre.
Et la prochaine fois, c'est chez nous que vous reviendrez.
Finalement nous sommes des gens très intéressés.
Avis loue des Simca-Chrysler et d'autres grandes marques.

**Avis.
Profitez de nous.**

Corée du Sud

LE SORT DU POÈTE KIM CHI HA INSPIRÉ DES GRANDES INQUIÉTUD

L'inquiétude grandit au du sort réservé par le régime Séoul au grand poète sud- K Kim Chi Ha. L'écrivain g- Kim Chi Ha, qui est né en 1924, été arrêté en 1964 pour dirigé une manifestation d- diants. Nouvelle incarnation 1970, puis en 1972. En juillet Kim Chi Ha est condamné à (il avait été torturé pour dénoncé dans un poème la t- ture du président Park) ; la s- sera communié en prison à y bénéficie d'une grâce en 1975, est une fois encore es- sonné en mars pour six j- Théoriquement du moins, e- se trouve toujours en prison. La commission française Ju- et Paix (71, rue Notre-Dame- Champs, Paris-8^e) lance un d'alarme et publie une s- adressée par Kim Chi Ha à l- s- association nationale des p- pour la justice, dont font p- quelques trois cents lettres, six cent trente-neuf, qui ont le clergé sud-coréen.

Le poète écrit : « Je suis secret, enfermé dans un où obscur (...). Non, je ne suis un communiste. Mon oppo- à l'oppression et à l'exploitation mes capots dans la révolution sont nullement dus au fait je serais un communiste. Il t- dus au fait que je suis un o- ligne radical (...). Vous, pré- vous portez une grande resp- blité. Naturellement, c'est- si une piste pleine de dangers de pouvoir travailler à la ré- ration de la démocratie et bien-être matériel du peuple. Le seul moyen de construire nation unie, c'est d'obliger régime à reconnaître ses r- s- subit dans le désastre et il com- le pays et de l'obliger à s'en aller. »

● LE JAPON A OUVERT U- AMBASSADE A HANOI samedi 11 octobre. Le m- jour, Hanoi et Tokyo ont sig- un accord sur l'octroi d' aide d'environ 13 millions francs du Japon au N-.

DE PLUS PROCHES

1975

EUROPE

Espagne

procédure « expéditive » ne sera pas appliquée aux terroristes actuellement détenus

Madrid (A.F.P., U.P.I.). — Les militaires de l'ETA ou du détachement actuellement dans les zones de répression ne sera pas appliquée la procédure « expéditive », approuvée samedi 11 octobre à Madrid lors officielle. Cette procédure sera appliquée non pour le Basque Pedro Peres Beotegui, arrêté à Ibañeta, et pour José Ignacio Arregui, arrêté à Madrid, ni l'un et l'autre, accusés de participer à l'attentat qui, en 1973, a coûté la vie à Luis Carrero Blanco. Ils

passeront en jugement selon la procédure ordinaire des tribunaux militaires. La procédure « expéditive », introduite par le décret royal, n'est retenue, par contre, en cas de nouvelles arrestations : si la police parvenait à retrouver les auteurs des assassinats ou attentats qui, depuis le 27 septembre, ont coûté la vie à cinq policiers à Barcelone et à Madrid, et à trois gardes civils à Oaxaca, au Pays basque. D'autre part, onze membres de l'ETA, arrêtés comme Peres Beotegui et Mónica Arregui, les 17 et

18 septembre, ont été libérés en liberté provisoire en attendant d'être traduits devant des juridictions civiles, ce qui, selon les milieux judiciaires madrilènes, confirme tout au moins l'existence de la part des autorités espagnoles. L'Espagne a, par ailleurs, célébré le dimanche 13 octobre, l'anniversaire de l'entrée en guerre en 1936, aux côtés des forces de l'axe sur le front du Nord, de la division Azul. La presse a rappelé l'événement, mais aucune cérémonie officielle n'a eu lieu.

Maison Blanche redoute une intervention du Congrès dans les relations américano-espagnoles

Washington. — Les événements récents ont eu de très près les milieux proches du département d'Etat, qui craignent malicieusement « le spectre de la violence », l'expression du président Ford, dans un discours en question, un accord quinquennal négocié le gouvernement de Madrid et ses bases. Ce fait, avec quelque retard, l'opinion commença à réagir aux événements d'Espagne, comme en témoignent le nombre grandissant de lettres et de journaux, les unes vives, les autres — apparemment une majorité — défavorables au régime de Franco. De même, les sénateurs américains ont pris comme le sénateur Stevenson, sénateur à M. Kissinger de la négociation de l'accord, « de ne pas compromettre le bien de l'entente ultérieure avec le gouvernement qui succède à la dictature actuelle ». Le département d'Etat cependant, l'utilisation des bases espagnoles, considérées comme indispensables au système de défense occidental, conserve la priorité, et ce n'est de surcroît, est partagé par autres dirigeants de l'alliance, les qui savent, leurs réactions négatives, des décisions de l'opinion publique respectives.

De notre correspondant. Mais les milieux officiels s'inquiètent des réactions du Congrès et la situation intérieure s'aggrave brutalement. Jusqu'à présent, en effet, le contrôle du Congrès ne s'est pas exercé sur les relations américano-espagnoles. Le premier accord de 1953 ne lui fut pas soumis pour ratification par la Maison Blanche, qui a toujours fait valoir qu'il s'agissait d'une « affaire exécutive » (convention intergouvernementale), échappant à la compétence du législatif. Mais, déjà à cette époque, certains membres du Congrès estimaient que l'arrangement sur les relations de défense entre les deux gouvernements était assez important pour être soumis à un traité et, comme tel, exiger l'approbation du Congrès. Dans ce contexte, on attend que le Congrès démocratique, enclin à réaffirmer son rôle et ses responsabilités concernant les grandes options de la politique étrangère, à demander que le nouvel accord quinquennal lui soit déposé sous une forme ou sous une autre. Pour prévenir l'initiative du Congrès, le gouvernement envisagerait de présenter au Congrès l'accord sous forme d'une résolution conjointe, dont l'adoption, à ce stade, ne semble pas faire de doute. II

Henri Pierre. affirme toujours que les dispositions de l'accord n'impliquent aucune obligation des Etats-Unis de défendre l'Espagne, contrairement à ce que soutiennent les critiques du régime franquiste et le gouvernement de Madrid lui-même. D'autre part, il déplore le fait que le gouvernement de Washington n'ait pas fait état publiquement d'étroites relations de coopération avec l'Espagne et à affirmer ainsi son appui à un régime décrit par la majorité de ses parlementaires européens. Le torero Manuel Benítez et El Cordobés a été blessé aux jambes par une vache le dimanche 12 octobre. Il s'entraînerait en prévision d'une corrida qu'il voudrait ouvrir jeudi prochain, dans la ville de Cordoue, dans une des familles de policiers tués récemment par les extrémistes anti-franquistes. Ses médecins lui ont ordonné de garder le lit pendant un mois. — (A.F.P.) L'Association des rescapés de Buchenwald-Dora, réunie en congrès national à Dijon, a voté une motion de « solidarité au peuple espagnol », dans laquelle elle demande au président de la République et au gouvernement « de rompre toutes relations avec l'Espagne de Franco ».

Portugal

Les « commissions » populaires rassemblent désormais l'essentiel de l'opposition d'extrême gauche

Alors que manifestations d'extrême gauche et contre-manifestations se multiplient à travers le pays, le gouvernement portugais paraît de plus en plus incapable de rétablir l'« ordre » et la « discipline », que souhaite l'amiral Pinheiro de Azevedo dans une interview à « Time ». Dans une communication au pays, le premier ministre devait annoncer ce lundi soir des « mesures importantes ». Il pourrait notamment proposer que le président Costa Gomes abandonne la direction des forces armées au profit du général Manuel Franco Charaz, commandant de la région militaire de Coimbra, et qui a la réputation d'être un « homme d'ordre » favorable aux « modérés ». La nomination d'un chef d'état-major énergique et d'ailleurs été réclamée une nouvelle fois dimanche par M. Sa Carneiro, dirigeant du parti populaire démocratique.

Surtout pour sa part du silence qu'il avait observé depuis sa démission, le général Gonçalves, ancien premier ministre, a déclaré au journal belge « L'Espresso » : « Si l'armée n'est pas un combat décidé de la part des officiers, nous évoluerons vers la droite et peut-être le fascisme. Pour nous il n'y a pas d'alternative. Ou nous avançons vers le socialisme ou c'est le fascisme. » A Porto, où le calme est revenu après les violents incidents du 10 octobre, les militaires d'extrême gauche occupent toujours, depuis une semaine maintenant, les bâtiments du R.A.S.P. (régiment d'artillerie lourde).

De notre correspondant. Les manifestations se succèdent désormais à un rythme jamais connu. Samedi 11 octobre, des milliers de manifestants ont exigé la fin des « épurations à gauche », la réintégration des « officiers progressistes » au sein du Conseil de la révolution et l'expulsion hors des casernes des « militaires réactionnaires ». Cela s'est passé à Torres-Vedras, ville agricole située à 40 kilomètres au nord de Lisbonne, mais aussi à Corva-de-Piedade et à Barreiro, importants centres industriels de la banlieue « rouge » de la capitale. Dans tous les cas, ces manifestations « unitaires » ont été convoquées par les « organes du pouvoir populaire » : les commissions de quartiers et les commissions de travailleurs. Prévu dans le « document-guide de l'Action peuple-M.F.A. », approuvé au cours de l'Assemblée du M.F.A. le 8 juillet 1975, ces structures ont connu un succès considérable. Elles sont devenues des lieux de rencontre pour un grand nombre de militants de gauche, après le repli amorcé par certains partis — notamment le parti communiste — pendant l'offensive « modérée » du mois d'août. Actuellement, les commissions de quartiers et les commissions de travailleurs rassemblent l'essentiel d'une opposition qui ne veut pas s'enterrer derrière des étiquettes partisans et trop restrictives. Cette stratégie est visible dans le manifeste contre le sixième gouvernement, rédigé par l'amiral Pinheiro de Azevedo. Le 12 et 13 octobre, les commissions de quartiers ont tenu des réunions de travail. Des drapeaux rouges, sans aucun sigle, sont tenus par

les « ouvriers, paysans, soldats et marins », nouvelle définition d'une « avant-garde » élargie. Ce sont également les « commissions » qui appellent à une manifestation de lundi 13 octobre devant la mairie de Lisbonne. Objectif annoncé par les organisateurs : une plus large participation populaire dans les décisions municipales. Mais la réaction ne s'est pas faite attendre. « On s'opposera à l'usage du peuple », a proclamé à Coimbra, M. Sa Carneiro dans un meeting du Parti populaire démocratique. Et le secrétaire général du P.P.D., a ajouté : « L'occupation de la mairie qui se prépare est le premier pas vers la reddition de Lisbonne au pouvoir populaire, qui est en fait dominé par les communistes ». Revenu à la tête de son parti après quelques mois de maladie, M. Carneiro est devenu rapidement un des « leaders » politiques les plus controversés. Dans une conférence de presse il s'est déclaré favorable à la déclaration de l'état d'urgence. Reçu par le président de la République, il a proposé la nomination immédiate d'un chef d'état-major général des forces armées, posté occupé par le général Costa Gomes. Selon lui, c'est la seule manière de rétablir la discipline au sein des forces armées. En moins d'une semaine, le dirigeant contristé a entrepris une véritable croisade anticomuniste, qui l'a amené à Porto, à Lisbonne et finalement à Coimbra, à la fin de la semaine. Des informations, responsables de

« saper le moral de la nation », dans le but d'« attaquer le sixième gouvernement, donner l'Angola au M.F.A. (Mouvement populaire de libération de l'Angola), permettre aux communistes d'obtenir par la violence ce qu'ils n'ont pu obtenir par les élections et rendre possible le retour au pouvoir de Vasco Gonçalves et de toute sa clique ». Pour empêcher les manifestations devant la mairie de Lisbonne, il demande l'intervention des commandants des régions militaires. Ce ton « belliste » ne pouvait pas passer inaperçu. A plusieurs reprises pendant la nuit de dimanche à lundi, Radio-Club transmet des extraits du discours de Coimbra, suivis d'un commentaire technique : « Sa Carneiro, Charaz et Pires Veloso (1) marchent sur Lisbonne, étendards déployés, pour écraser le communisme ». Une autre manifestation devait se dérouler, ce lundi, à moins de 20 kilomètres de Lisbonne. Les « communistes » de Coimbra protestent contre la mesure d'élégance qui risque de frapper le commandant « progressiste » de la caserne située dans cette ville de la banlieue. JOSÉ REBELO. (1) Ces deux derniers sont les commandants des régions militaires respectivement du centre et du nord du pays.

Dans une interview à « Time »

« NOUS DEVONS TENIR UN MOIS DE PLUS » déclare l'amiral Pinheiro de Azevedo

New-York (A.F.P., Reuters). — « Le rétablissement de la discipline militaire est d'une importance fondamentale pour le Portugal, s'il veut avoir une quelconque autorité et un gouvernement », a déclaré le président du conseil portugais, l'amiral José Pinheiro de Azevedo, dans une interview accordée à l'hebdomadaire américain Time. Dans cette déclaration faite la semaine dernière à Lisbonne, le président du conseil portugais affirme notamment que l'armée est encore trop tôt pour prétendre combien de temps son gouvernement durera, bien que, selon lui, il soit engagé dans la bonne direction. « Si nous attendons plus d'une semaine, la discipline militaire peut s'effondrer tout à coup », ajoute-t-il. « Si notre armée s'effondre, nous n'aurons plus d'armée, et ensuite nous n'aurons plus de force, et après cela, il n'y aura plus d'autorité ni de gouvernement ». L'amiral Azevedo affirme ne pas être sûr que les dirigeants communistes soutiennent fermement son gouvernement en dépit des nombreuses conversations qu'il a eues avec eux. Il ajoute : « Si je peux gouverner mon pays un mois de plus dans ces conditions, je suis pratiquement certain que les relations entre nous et les Etats-Unis, ainsi que l'Europe, s'amélioreront. Mais nous devons tenir un mois de plus ».

Ligue arabe se réunira le 15 octobre au Caire pour examiner la situation au Liban

Caire (A.F.P., U.P.I.). — Les pays de la Mauritanie, la Tunisie, Qatar (Arabie) avaient accepté, lundi 13 octobre, la proposition de convoquer une session extraordinaire de la Ligue arabe au niveau des affaires étrangères pour examiner la situation au Liban. La réunion, pour laquelle un accord a été conclu, doit avoir lieu mardi au Caire. Beyrouth, le quotidien « Al Charq » (pro-arab) a annoncé que M. Arafat assisterait à une session exceptionnelle de la sixième

réunion du « comité national pour le dialogue » et lui remettrait un mémorandum « en ce qui concerne le point de vue de l'O.L.P. sur les questions libano-palestiniennes de façon à éliminer dans l'avenir toute tentative d'exploitation ». Dans une interview au magazine américain « Newsweek », M. Ygal Allon, ministre israélien des affaires étrangères, a déclaré que son pays n'excluait pas une intervention militaire au Liban en cas d'invasion de ce pays par la Syrie.

Chah Abn El Remmaneh avait été entaché par l'assassinat d'un chef milicien katébi, M. Mazarin, membre de la délégation chrétienne qui venait de rencontrer avec un groupe de combattants musulmans. Le parti de M. Gemayel avait réagi aussitôt en kidnappant un des soldats, et avait refusé de les libérer tant que l'assassin du milicien phalangiste ne se serait pas livré à la justice. Si de tels incidents devaient se répéter, on se demande si les dirigeants palestiniens et les deux camps seraient encore capables de maintenir leurs partisans. EDOUARD SAAB.

PROCHE-ORIENT

WASHINGTON AURAIT DEMANDÉ A ISRAËL DE LUI SOUMETTRE UN PROJET D'ACCORD INTERIMAIRE AVEC LA SYRIE

Le gouvernement américain aurait demandé à Israël de lui soumettre, d'ici à novembre, un projet détaillé d'accord intérimaire avec la Syrie, a rapporté, mercredi 12 octobre, le correspondant politique à Jérusalem du journal Haaretz. L'administration américaine insisterait sur l'urgence d'un tel projet, afin de prévenir l'éventualité que le président Assad du renouvellement du mandat de la force des Nations unies sur le Golan, qui expire le 30 novembre. Toutefois, selon Haaretz, ce projet pour le servir de base à une négociation, notamment sur le retrait qu'envisagent les Israéliens du Golan, et sur les demandes de l'Etat juif en contrepartie. De son côté, M. Rabin a affirmé dimanche soir, au cours d'une réunion à Jérusalem, que la Syrie, l'O.L.P. et « peut-être aussi l'A.R.S. » essayaient de saboter l'accord intérimaire israëlo-syrien. D'autre part, selon l'A.F.P., les plus importants notables chrétiens de Jérusalem-Est, de Bethléem, de Beit-Djaly et de Beit-Saïr, localités cisjordanaises situées au sud de Jérusalem, étudient la possibilité de deman-

der la création d'un « canton chrétien » en Cisjordanie. Cette région, d'une superficie de quelques centaines de kilomètres carrés, est peuplée de quatre-vingt mille chrétiens. Le projet est la conséquence directe de la situation au Liban, les notables craignant pour la sécurité des chrétiens en cas de rétrocession de la Cisjordanie à la Jordanie. — (A.F.P., U.P.I., A.P., Reuters). L'Association En marche vers l'harmonie lance un appel aux chrétiens, juifs et musulmans du monde entier. « Les appels à la guerre sainte d'où qu'ils viennent doivent être fermement démentis. Les principes de non-violence sont inscrits dans les doctrines fondamentales de chacune des religions », dit M. Guis, fondateur de cette association, et le rôle du chef religieux, prêtre, pasteur, imam, est d'enseigner le principe de toute religion : « Tu ne tueras point ». L'Association En marche vers l'harmonie est passée Joutroy, 15000 Paris, tél. : 824-86-72.

De notre correspondant

Les discussions concernant une éventuelle participation de l'O.L.P. à la conférence de la Ligue arabe, qui doit se tenir, en principe, au Caire mercredi 15 octobre. Selon l'agence d'information palestinienne Wafo, l'organisation de M. Arafat n'a pas encore arrêté sa position à ce sujet. M. Kamal lebanais, de son côté, s'est intéressé, dans une déclaration à la presse, sur l'opportunité d'une participation palestinienne à un débat de la Ligue arabe, « à moins que celui-ci ne porte exclusivement sur la crise intérieure libanaise et qu'il n'aborde surtout pas les relations libano-palestiniennes », comme le souhaitent les Katébi. C'est aussi l'opinion du ministre de la République, le cheikh Hassan Khalef, qui a soutenu dans son discours, à l'occasion de la fête du Fitr, que les Palestiniens ne sont pas partie prenante dans ce conflit, qui ne concerne que les Libanais. M. Assam Khayyat, secrétaire général du parti Baas libanais (pro-syrien), estime, quant à lui, que « personne ne doit s'immiscer dans les affaires internes libanaises et dans les relations libano-palestiniennes à l'exception des Syriens, dont les intérêts et la sécurité sont indissolublement liés à ceux des Libanais, et inversement ». Beyrouth offre aux quelques automobilistes qui osent s'y aventurer le spectacle de la plus grande désolation. Le centre commercial est à moitié incendié, mais, contre celle d'un autre dans le quartier chrétien voisin. Elles n'utilisent leurs bulldozers qu'après l'accord des combattants de chaque bord. Dimanche, il leur a fallu parlementer pendant trois heures pour « convaincre » les responsables de l'un et l'autre camp. Samedi, la réconciliation populaire dans le secteur de

De notre correspondant. Les discussions concernant une éventuelle participation de l'O.L.P. à la conférence de la Ligue arabe, qui doit se tenir, en principe, au Caire mercredi 15 octobre. Selon l'agence d'information palestinienne Wafo, l'organisation de M. Arafat n'a pas encore arrêté sa position à ce sujet. M. Kamal lebanais, de son côté, s'est intéressé, dans une déclaration à la presse, sur l'opportunité d'une participation palestinienne à un débat de la Ligue arabe, « à moins que celui-ci ne porte exclusivement sur la crise intérieure libanaise et qu'il n'aborde surtout pas les relations libano-palestiniennes », comme le souhaitent les Katébi. C'est aussi l'opinion du ministre de la République, le cheikh Hassan Khalef, qui a soutenu dans son discours, à l'occasion de la fête du Fitr, que les Palestiniens ne sont pas partie prenante dans ce conflit, qui ne concerne que les Libanais. M. Assam Khayyat, secrétaire général du parti Baas libanais (pro-syrien), estime, quant à lui, que « personne ne doit s'immiscer dans les affaires internes libanaises et dans les relations libano-palestiniennes à l'exception des Syriens, dont les intérêts et la sécurité sont indissolublement liés à ceux des Libanais, et inversement ». Beyrouth offre aux quelques automobilistes qui osent s'y aventurer le spectacle de la plus grande désolation. Le centre commercial est à moitié incendié, mais, contre celle d'un autre dans le quartier chrétien voisin. Elles n'utilisent leurs bulldozers qu'après l'accord des combattants de chaque bord. Dimanche, il leur a fallu parlementer pendant trois heures pour « convaincre » les responsables de l'un et l'autre camp. Samedi, la réconciliation populaire dans le secteur de

SEUIL La psychanalyse peut-elle enrichir la connaissance historique? SAUL FRIEDLÄNDER HISTOIRE ET PSYCHANALYSE Coll. Univers Historique dirigée par J. Julliard et M. Winock 240 pages, 25F

A TRAVERS LE MONDE

- Chili. WASHINGTON ET LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME. — Les Etats-Unis ont fait savoir au gouvernement chilien, affirme le New York Times dans son numéro du 12 octobre, qu'ils n'assisteraient pas à une éventuelle assemblée générale de l'O.U.A. à Santiago du Chili si la Junta refusait de coopérer à une enquête internationale sur le respect des droits de l'homme au Chili. — (A.F.P.)
- Kenya. LIBERATION DE L'EX-MINISTRE DE L'INFORMATION. — M. Richard Acheng Omondi, ancien secrétaire président Jomo Kenyatta et ministre de l'information lors de l'accession à l'indépendance du Kenya, a été libéré après six années de détention.
- Mozambique. DETENTION ABUSIVE? — Un journaliste sud-africain résidant à Lourenço-Marques depuis 1974, M. Christian Van Der Meer, est détenu depuis quarante-quatre jours dans la capitale du Mozambique sans qu'aucune action judiciaire ait été engagée contre lui, révèle le dimanche 2 octobre le Sunday Times de Johannesburg.
- Rhodésie. QUI EST RESPONSABLE DE L'EBREC DES NEGOCIATIONS? — M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, a formellement accusé, dans une interview accordée à une chaîne privée de télévision britannique, M. Vorster, premier ministre sud-africain, d'être responsable de l'échec des négociations engagées aux chutes Victoria, en août dernier, pour régler l'avenir constitutionnel de la Rhodésie. Selon M. Smith, un accord était en vue entre le gouvernement de Salisbury et l'évêque Muzorewa, leader du Conseil national africain (A.N.C.), lorsque l'intervention de M. Vorster a tout remis en cause. De son côté, M. Vorster a réagi, dès dimanche, en déclarant qu'il avait du mal à croire que son homologue rhodésien puisse lancer de telles accusations contre lui. — (A.F.P., A.P.)

EUROPE

L'U.R.S.S. DE LA MATURITÉ

STAINS EN... souligne qu'il en toute indépendance de la première page.)

La moins significative est la destruction de Tachkent, capitale de la république, durement ravagée en 1964 par un tremblement de terre qui ne fit paraître, quelques dizaines de victimes détruisit des milliers d'habitations. Prise en main par l'État...

so ses avenues plus larges que de New-York, avec ses bâtiments publics dont le sage modernisme s'accommoda à l'occasion de la météorologie.

Les dimensions topographiques ne sont pas seules à faire de l'U.R.S.S. un monde en soi : il y a l'extrême diversité des populations, dont on prend déjà vaguement conscience à Moscou en regardant la queue interminable qui se presse depuis des décennies pour défilier devant le mausolée de Lénine, aujourd'hui vidé de la dépouille de son successeur.

A part les Noirs, toutes les races se croisent dans les rues de Tachkent : ces hommes aux faces rectangulaires surmontées d'une petite calotte noire et blanche à quatre pans, ces femmes aux longs cheveux noirs tressés et aux robes de soie à ramages, ce sont des Ouzbeks, en principe les maîtres des lieux. Mais au milieu d'eux, combien d'autres Turcs ou Iraniens de diverses souches, Kazakhs, Kirghiz, Turkmènes, sombres de bonnets, chevaliers d'Europe, de visages basanés qui attestent la présence du sang arabe, arménien ou sépharite, de faces rondes aux yeux bridés, léguées par les envahisseurs tartares ou mongols de jadis, ou apportées plus récemment par les Coréens, réfugiés en grand nombre en ces lieux, y apportent leur discipline et leur ardeur au travail, après l'occupation par le Japon de la mère patrie.

Les nationalités

C'est dire qu'un problème de distances n'a été celui des nationalités. On sait comment l'avaient résolu les tsars. Malgré les efforts de quelques-uns d'entre eux, l'Empire ne justifiait que trop le surnom que Lénine lui avait donné de « prison des peuples ». On en voit un dur souvenir dans l'ancien cathédrale Sainte-Sophie de Kiev. Le sol de la nef est formé de lourdes dalles de fonte ornées de toutes les allures d'un panoplie des musulmans, les autres du

seau de Salomon : les fidèles devaient ainsi, en venant faire leurs dévotions, fouler aux pieds, sous le regard triste de la mère de Dieu, les symboles sacrés de deux races réputées mécréantes.

Aujourd'hui, l'U.R.S.S. reconnaît officiellement l'existence de plus de cent nationalités, minorités dont les différences des taux de natalité, seront bientôt plus nombreux que les Russes. Les plus importantes disposent en propre d'une assise territoriale : république fédérée, république, région ou territoire autonomes.

Les juifs, au nombre de deux millions environ, sont seuls à faire exception : s'ils constituent une

la situation prévalant au lendemain de la révolution.

D'où la fascination que continue d'exercer Israël sur une partie au moins du judaïsme soviétique et les réactions souvent brutales et toujours embarrassées que la survivance de la question juive entraîne chez des dirigeants peu habitués aux attitudes de refus global. Encore faut-il constater que, du fait surtout des pressions de l'extérieur, mais aussi parce qu'ils sont beaucoup plus que d'autres, considérés comme un corps étranger, des dizaines de milliers de juifs ont pu quitter l'U.R.S.S. au cours de ces dernières années. On ne peut en dire autant d'aucun autre peuple soviétique.

des Jeunes Turcs, avait cru pouvoir susciter, après l'éroulement de l'empire ottoman, une Turquie de rechange, « pantourarienne ». Ces temps-là sont oubliés. Et les puissances coloniales avaient su faire à temps aux représentants des populations vivant sous leur protection la place que Moscou leur a accordée dans les institutions fédérales et fédérées, bien des drames n'auraient-ils pas été évités? Nous entendons encore, pour notre part, M. Sergueï Vinogradov, alors ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris, nous dire, en 1956, dans l'avion qui nous ramenait d'Irevan : « Vous avez vu ce que nous avons fait en Arménie? Pourquoi n'en faites-

langue nationale, et celles où il est donné en russe. Dans les deux catégories, l'enseignement de l'autre langue est obligatoire, c'est-à-dire que tous les petits Russes qui vivent à Tachkent ou à Samarcande doivent apprendre un minimum d'ouzbek en même temps que les petits Ouzbeks apprennent le russe. Imagine-t-on une Algérie française non seulement totalement scolarisée, mais où les enfants des « pieds-noirs » auraient tous appris l'arabe?

Est-ce assez pour prévenir tous les heurts entre les innombrables « nationalités » qui cohabitent en Asie centrale? N'en avoir constaté aucun au cours d'un séjour de quelques jours, avoir été l'hôte du maître d'Asie centrale, visiblement satisfait des égards dont il est entouré, avoir eu affaire à un médecin (une dame) ouzbek, dont les assistants, un Russe et une Mongole, paraissent accepter de bonne grâce l'autorité, ne permet certainement pas de porter un témoignage valable. Ce qui paraît assez évident, c'est que ces divers groupes ethniques se mélangent peu, en dehors du travail professionnel et politique, et qu'ils sont attachés à leurs coutumes propres. Les Ouzbeks ne se marient pas comme les Coréens ni les Russes comme les Tadjiks. L'islam conserve une vitalité que souligne l'affluence, le vendredi, dans les mosquées.

Il est difficile de croire que les choses se passeraient aussi calmement si le régime politique n'était pas fondé sur la prééminence d'un parti unique, bien déterminé à ne pas laisser se développer le moindre facteur de désordre. « Un grand empire, disait Montesquieu, suppose une autorité despotique. » A l'heure où, du Liban aux grandes villes américaines, les hommes de races ou de religions différentes paraissent avoir tant de peine à vivre en paix, à quel degré de balkanisation l'Asie centrale ne serait-elle pas parvenue, de quelles luttes ne serait-elle pas l'enjeu si la paix n'y était assurée par l'hégémonie d'un pouvoir indéfectible?

ANDRÉ FONTAINE.

Prochain article :

LE DROIT CHEMIN



R.S.S. : République socialiste fédérative des soviets. — R.S.S. : République socialiste soviétique.

nationalité, inscrite comme telle sur leur passeport, ils n'ont d'autre territoire à eux que la modeste région autonome du Birobidjan, près de la frontière mandchoue, et leur vie culturelle propre est réduite à presque rien. L'expérience, tentée dans ces lointains parages, à l'époque stalinienne, n'est pas de celles dont les Soviétiques tirent le plus de gloire : quinze mille juifs seulement y vivent à présent. Si l'on rencontre dans l'U.R.S.S. d'aujourd'hui des juifs qui occupent des postes éminents dans le monde intellectuel, artistique, économique et même politique, il ne viendrait à l'idée de personne de prétendre que le Birobidjan apporte une réponse à ceux de leurs concitoyens qui refusent l'assimilation et ce qui, à toutes les allures d'un panoplie des musulmans, les autres du

vous pas autant en Algérie? Il était déjà certainement trop tard. En Ouzbékistan, les Ouzbeks eux-mêmes, qui représentent 65 % de la population, détiennent 85 % des postes au gouvernement et 75 % au Soviet de la République. Le chef du gouvernement et le premier secrétaire du parti sont des autochtones, flanqués, il est vrai, d'adjoints en provenance de Moscou. Imagine-t-on une Algérie française où les Arabes auraient occupé une telle proportion de sièges gouvernementaux? En Ouzbékistan, comme dans toutes les républiques fédérées, il existe deux catégories d'écoles : celles, les plus nombreuses, où l'enseignement est donné dans la

Elle a bien dû faire face, jadis, à des soulèvements, tant en Transcaucasie qu'en Asie centrale, où Enver Pacha, l'ancien leader

CORRESPONDANCE

U.R.S.S. et Russie

M. Wratka, président de l'Association académique ukrainienne à Paris, nous écrit :

Nous venons de constater qu'une fois de plus on donne le nom de « Russie » à l'Union soviétique (voir l'article dans le Monde, 12 septembre, intitulé « France-Russie », par M. Michel Debré).

Il s'agit d'un anachronisme évident car officiellement la Russie tsariste est devenue depuis 1922 « Union des Républiques socialistes soviétiques ».

Il existe une République russe (R.S.F.S.R.), au même titre que des Républiques ukrainienne, biélorusse, géorgienne, etc.

* 1, rue Albert-Camus, Bourg-la-Reine.

M. Francis Palmiro, sénateur des Alpes-Maritimes (Union centriste), vient d'adresser une lettre à M. Cissard d'Alsace, dans laquelle il l'invite à renouveler auprès des autorités soviétiques la demande de remboursement de l'emprunt russe formé déjà par plusieurs gouvernements français. M. Palmiro souligne que « l'U.R.S.S. n'est plus insolvable » et que « si elle refusait de régler à l'or des contrats conclus entre 1863 et 1914, qui s'élevaient maintenant à quelque 30 milliards de francs, sans compter les intérêts, elle pourrait facilement lever à la France les quantités de pétrole correspondantes ».

L'Association des porteurs de titres russes, forte d'un « engagement ferme et résolu » de M. Cissard d'Alsace, a décidé de laisser fermer ce dossier, avait appelé à voter pour lui à l'élection présidentielle de 1974.

Advertisement for Rothmans International cigarettes, featuring the brand name, 'Luxury Length', and 'Au filtre exclusif damasquiné d'or'.

Advertisement for 'FAIRE' magazine, including a subscription form with fields for name, address, and postal code, and a price of 80 F.

DIPLOMATIE

LE « QUAI » DANS LES BRUMES

IV. — Feu vert pour les réformes

par MAURICE DELARUE

Dans les précédents articles, Maurice Delarue a exposé ce qu'est l'administration des affaires étrangères et les conditions matérielles et professionnelles des diplomates. (« Le Monde » des 10, 11 et 12-13 octobre.) Ce dernier article est consacré au malaise du Quai d'Orsay et aux réformes actuellement projetées.

« Je crains fort un effondrement du moral » dit l'an dernier M. Marette en présentant à l'Assemblée nationale le rapport de la commission des finances sur le budget des affaires étrangères. Ce n'était pas de l'alarmisme gratuit. Certes, la crise du Quai d'Orsay ne se traduit pas par des mouvements de masse. Le personnel des affaires étrangères a trop peu de contacts avec le public, est trop peu nombreux, trop dispersé, de conditions trop diverses et surtout trop attaché à la discrétion professionnelle pour que son mécontentement se traduise en manifestations violentes.

Mais la mauvaise humeur est de plus en plus apparente et le syndicalisme diplomatique renait de ses cendres, des traces apparentes à la « lutte contre l'arbitraire » se mêlent aux onctueuses circulaires maison.

Après la guerre, les diplomates, adhérents en masse à la C.G.T. Cette belle unanimité voila en éclats avec la guerre froide et la scission du syndicalisme français. Restait à la C.G.T. devant un choix peu compatible avec la politique étrangère du gouvernement. Pourtant, des fonctionnaires du cadre A lui restent fidèles jus-

qu'à vers les années 60 : M. Gilbert de Chambrun, ancien député progressiste, dirigea la section C.G.T. jusqu'à ce que, devenu ministre plénipotentiaire hors classe et directeur des conventions administratives et affaires consulaires, il atteigne l'âge de la retraite, l'an dernier.

L'activité de la C.G.T. était cependant devenue symbolique, et le syndicalisme diplomatique s'était réfugié dans les sections plus sages de F.O. de la C.F.T.C. Mais depuis 1973, la C.G.T. reprend du poil de la bête. Elle a lancé une campagne de recrutement et revendique actuellement 150 adhérents appartenant surtout au petit personnel. Bien qu'un titulaire du cadre A en soit un militant actif, la C.G.T. a une coloration politique trop marquée pour qu'elle puisse s'étendre dans le personnel diplomatique proprement dit.

Il n'en va pas de même de la section C.F.D.T. qui, créée en 1974, a fait une percée rapide à tous les échelons et dans toutes les catégories, rasant d'emblée à l'élection de la commission paritaire des conseillers et secrétaires des affaires étrangères, le 24 avril dernier, 33 des voix et la moitié des sièges. Ce résultat, obtenu en quelques mois par une organisation ténébreuse, qui ne recule pas devant l'action communale avec la C.G.T. en faveur du petit personnel, a fait passer sur la vieille maison si convenable le délicieux frisson de la subversion.

Le « mal du Quai »

La vie dans le pays de résidence pour les agents du ministère de la coopération.

Enfin, l'évolution familiale ne favorise pas les expatriations. Les femmes veulent de plus en plus travailler, et les épouses des jeunes diplomates ayant, elles aussi, très souvent, des diplômes, cherchent à employer leurs capacités. C'est d'autant plus difficile à l'étranger que le « Quai » considère traditionnellement les épouses comme des auxiliaires gratuites de leurs maris, vouées à les seconder dans les tâches fastidieuses de représentation.

Le « mal du Quai » est enfin

fonctionnel. Le ministère n'est plus adapté à sa tâche, ni à l'évolution du monde, ni à celle du système politique français.

L'engorgement des cadres au sommet de la pyramide administrative n'engendre pas seulement le mécontentement, mais aussi le vieillissement et la sclérose.

Un mouvement diplomatique en cours doit abaisser de quelques années l'âge moyen des ambassadeurs, qui approchent aujourd'hui de la soixantaine. Il est décidé — bien que ce ne puisse être codifié — que, sauf exception, les ambassadeurs ne pourront rester plus de quatre ans au même poste. De « jeunes loups » se demandent d'ailleurs s'il est indispensable de les recruter seulement parmi les ministres plénipotentiaires ou, exceptionnellement, les conseillers de première classe. Après un minimum d'une dizaine d'années d'expérience, ne pourrait-on donner leurs chances à des fonctionnaires plus jeunes ? Ne devrait-on pas aussi inciter les diplomates à moins se complaire dans la politique « pure » et à se froter aux réalités en valorisant les postes techniques ?

Cette plus grande mobilité intérieure n'est cependant possible que si elle se conjugue avec une plus grande mobilité extérieure. Jusqu'ici les demandes de détachement étaient frolement reçues. Le « Quai » n'aimait pas que ses jeunes agents aillent s'émanciper dans les autres administrations. Les carrières des diplomates volaient s'en ressentant. Il ne semblait attirés que par feu l'O.R.T.F. et le pétrole. Désormais, ceux qui voudront « prendre l'air » y seront encouragés sans que leur carrière en pâtisse. Mais la réciproque serait logique et la « tour extérieure » répondrait à sa vocation s'il permettait, comme c'est souvent le cas dans les autres pays, de recruter des spécialistes de toutes origines, des ingénieurs, des chercheurs, des industriels, etc., pour remplir des missions diplomatiques déterminées.

La structure même du ministère n'est plus adaptée à sa fonction, et le président de la République a donné le « feu vert » à

elle avait l'inconvénient de fractionner les relations bilatérales. L'Algérie, par exemple, est traitée par des directions différentes selon que sont en cause les relations politiques, le pétrole et le vin ou les enseignants français.

Aussi est-il envisagé de redonner aux directions géographiques compétence pour traiter les relations bilatérales sous tous leurs aspects : politiques, économiques et culturels. Simultanément, le découpage actuel est remis à l'étude. Plutôt que des groupes continentiels, ne serait-il pas plus rationnel de considérer trois grands ensembles : le monde industrialisé, le monde communiste et le tiers-monde ? La question est posée. Enfin, la carte du corps diplomatique sera actualisée. Les postes techniques (économiques, scientifiques, etc.) des ambassadeurs en Europe seront renforcés ; les ambassadeurs dans certains pays en expansion rapide, tels que l'Australie et le Brésil, seront étoffés, aux dépens de pays où la présence de la France est plus traditionnelle ou inactive.

Pour une structure nouvelle

Les directions économique et culturelle ne seraient pas supprimées pour autant, mais leur travail se concentrerait sur des problèmes multilatéraux tels que l'énergie, les matières premières, les affaires nucléaires, la transphonie, etc.

Cependant, ce qui trouble et décourage le plus aujourd'hui le corps diplomatique français, c'est la confusion des responsabilités. Un décret de messidor an VII, souvent cité dans les couloirs du Quai d'Orsay, dispose que le ministre des affaires étrangères a le monopole des contacts directs avec les représentants diplomatiques étrangers. Il est évident que ce monopole ne lui est plus reconnu aujourd'hui par les plus hautes autorités de l'Etat.

Depuis la V^e République, chacun sait que la politique étrangère française est conçue à l'Élysée. Du moins le général de Gaulle en réservait-il la mise en œuvre au Quai d'Orsay, à ce point qu'il n'allait jamais à l'étranger sans la porte-parole des affaires étrangères, seul « au-

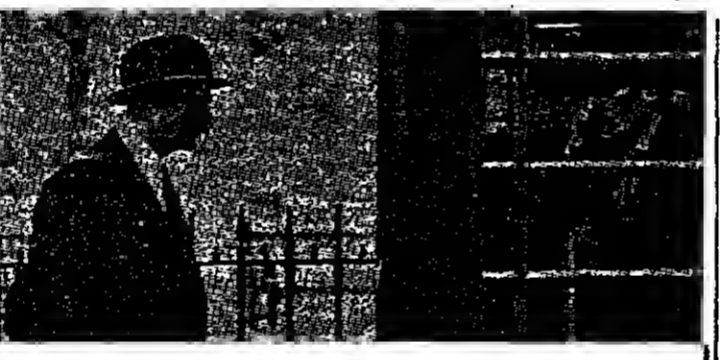
torisé » à exprimer et expliquer le point de vue officiel. Aujourd'hui, non seulement le président de la République et le premier ministre multiplient les contacts avec l'étranger, conjointement avec M. Sauvagnargues, mais M. Pompidou, ministre d'Etat, et une foule de ministres techniques et de secrétaires d'Etat en font autant. Un ministre à part entière est responsable du commerce extérieur, un autre est responsable de la coopération, bien que ce département ministériel, jusqu'alors confié à un secrétaire d'Etat, ait été supprimé indistinctement, explique-t-on — lors de la formation du dernier gouvernement Messmer.

Sans doute peut-on admettre que cette apparente dispersion correspond à une division des tâches et que l'unité de conception et de direction est maintenue sous l'autorité du président de la République. Encore le ministre des affaires étrangères devrait-il être — sinon qui le sera ? — l'instrument technique de cette

unité, chargée de coordonner, à Paris, les actions des divers ministères et d'assurer, à l'étranger, la cohésion de l'exécution. Or les ambassadeurs n'ont pas autorité sur tous les services rattachés aux ambassades. Les techniciens détachés auprès de lui par les autres administrations correspondent directement avec leur ministre — les conseillers commerciaux avec la Rne de Rivoli et le Quai Branly, les attachés militaires, qui ont d'ailleurs leur propre chiffre et souvent leur radio, avec la rue Saint-Dominique et aussi le S.D.E.C.E. A la différence des préfets, qui signent tout le courrier de service de la préfecture, les ambassadeurs n'ont pas la signature de tous les services français à l'étranger, d'autant que beaucoup d'ailleurs ne sont installés à l'ambassade. L'intégration purement et simplement des conseillers commerciaux dans les services des affaires étrangères, tout en leur réservant une formation spéciale, fait chemin.

Ainsi la représentation de France à l'étranger pose à la fois un problème d'argent et de structure. Le problème d'argent porte en tout état de cause sur des sommes réduites. Il vaudrait être facile à résoudre. Le budget des affaires étrangères résultait d'un règlement comptable annuel entre le Quai d'Orsay et la Rue de Rivoli, éternel combat de ruses, sans cesse renouvelé. Les dépenses sont plus délicates, car touchent aux personnes, aux tribunes et aux traditions. M. Joxe, ambassadeur de France puis qui fut secrétaire d'Etat du « Quai », tout en s'affiliant à la « modestia » du budget, exhorta pas moins, devant les députés, à ne pas laisser les collègues à l'étranger dans le vide. Invocant Racine, il déclara : « Tout fait croire, dans quelques choses avec vous, la difficulté vient de ce qu'aujourd'hui le diplomate est venu une science autant qu'un art. Nous n'en sommes plus. Les diplomates, qui ont été en un lieu ambassadeur, en soupirant à un candidat, plomat, qui lui vantait les rites de la profession : « Et cela, sans être de même que de travailler... »

FIN



Il faut savoir au moins une langue à fond

Les cours accélérés du Conseil de Londres garantissent une maîtrise d'études traditionnelles. C'est-à-dire que les participants avec des bases de connaissances, des besoins et des intérêts différents peuvent obtenir des résultats surprenants.

Anglais-Londres ; Allemand-Berlin 14 ou 28 jours
Français-Paris ; Espagnol-Barcelone
Langues scandinaves - Stockholm
L'institut de langues des entreprises européennes.

LE CONSEIL DE LONDRES

104, rue Réaumur - 75002 Paris - Téléphone : 231.11.08.

J'aimerais recevoir votre brochure d'information détaillée.

Nom
Adresse
Téléphone
Langue

Les restrictions budgétaires atteignent bien entendu le moral des troupes. Sans doute la désaffection des étrangers pour la diplomatie est-elle apparue en courbe. Une offensive de séduction du « Quai », promettant de bons postes aux jeunes recrues, a fait remonter le rang des élèves qui le choisissent à la sortie de l'école. Ils s'échelonnent, cette année, du 14^e au 36^e rang, alors qu'ils allaient du 40^e au 80^e en 1972. Plus significatif est aujourd'hui le peu d'intérêt des jeunes diplomates pour les postes à l'étranger.

L'invitation au voyage est devenue trop banale pour compenser les traces et les risques de la vie à l'étranger. Or les avantages financiers des « postes » ont subi des coupes sombres. L'imposition partielle de l'indemnité de résidence et sa réduction radicale pendant les congés s'ajoutent à l'insécurité monétaire. Dans de nombreux cas, selon des spécialistes impartiaux, les agents du Quai d'Orsay à l'étranger sont aujourd'hui punis par rapport à leurs collègues métropolitains. Ils le sont aussi vis-à-vis de leurs collègues d'autres origines ministérielles qui sont mieux rémunérés (conseillers commerciaux) ou qui bénéficient d'autres avantages (logement de fonction et indexation automatique des rétributions sur le coût de

LA CHUTE DES CHEVEUX

est-elle un phénomène irréversible ?

L'environnement, dans lequel vous vivez, a une influence sur la croissance naturelle de vos cheveux. Ne vous fiez pas à des méthodes de « rasage » adresses « vers » à des spécialistes qui consistent à couper les cheveux et vous direz ce qu'il peut faire et ce qu'il ne peut pas faire — pour que vous retrouviez une chevelure saine. Il peut vous conseiller, après examen, les produits dont l'application s'adapte à votre état capillaire.

L'Institut Capillaire EUROCAP est un spécialiste à votre disposition, ainsi que les instituts pour l'application de traitements efficaces et vos habitudes banales ou en province, il vous paraît un traitement à domicile à votre intention.

Écrivez un télégramme pour rendez-vous. L'Institut Capillaire EUROCAP est ouvert tous les jours de 11 h à 23 h, et samedi, de 10 h à 17 h.

INSTITUT CAPILLAIRE EUROCAP
Produits essentiels EUROCAP pour l'hygiène capillaire
75001 PARIS - 4, rue de Castiglione - Téléphone : 260-36-84
BOURBONNE - CLERMONT-FERRAND - DIJON - LILLE - MARSEILLE - METZ - MULHOUSE - NANTES - NANCY - NICE - REIMS - RENNES - SOUSSE - TOULOUSE

HERMES

pour les postes de dactylographie qui frappent plus de 5 heures par jour

l'ensemble de traitement de textes HERMES WP 4200

- corrige les fautes de frappe.
- modifie les textes avec une simplicité étonnante et refait la mise en pages automatique (rapports, projets).
- permet la correspondance programmée sur la base de paragraphes standards (devis, propositions).
- frappe automatiquement des lettres répétitives comportant ou non des variables (lettres de relance).
- effectue le mixage d'un même texte avec des adresses différentes.

HERMES WP 4200 : une machine à 4800 caractères/minute. Vitesse de frappe : 17,5 caractères/seconde. Ruban de grande capacité : 500.000 frappes. Tabulateur électronique. Système compact et transportable. à deux stations de cassettes magnétiques. Il présente des possibilités de mixage avec recherche à 6.000 caractères/seconde. Chaque cassette peut contenir de 60 à 70 pages de texte ou plusieurs centaines d'adresses.

Retournez ce bon à :
Hermes 7 rue Galvani 75017 Paris
Tel. 755.57.01

Nous désirons
 documentation
 démonstration
 visite d'un spécialiste du traitement des textes

Nom
Fonction
Société
Adresse
Tél.

Qu'a découvert Alfred Nobel ?

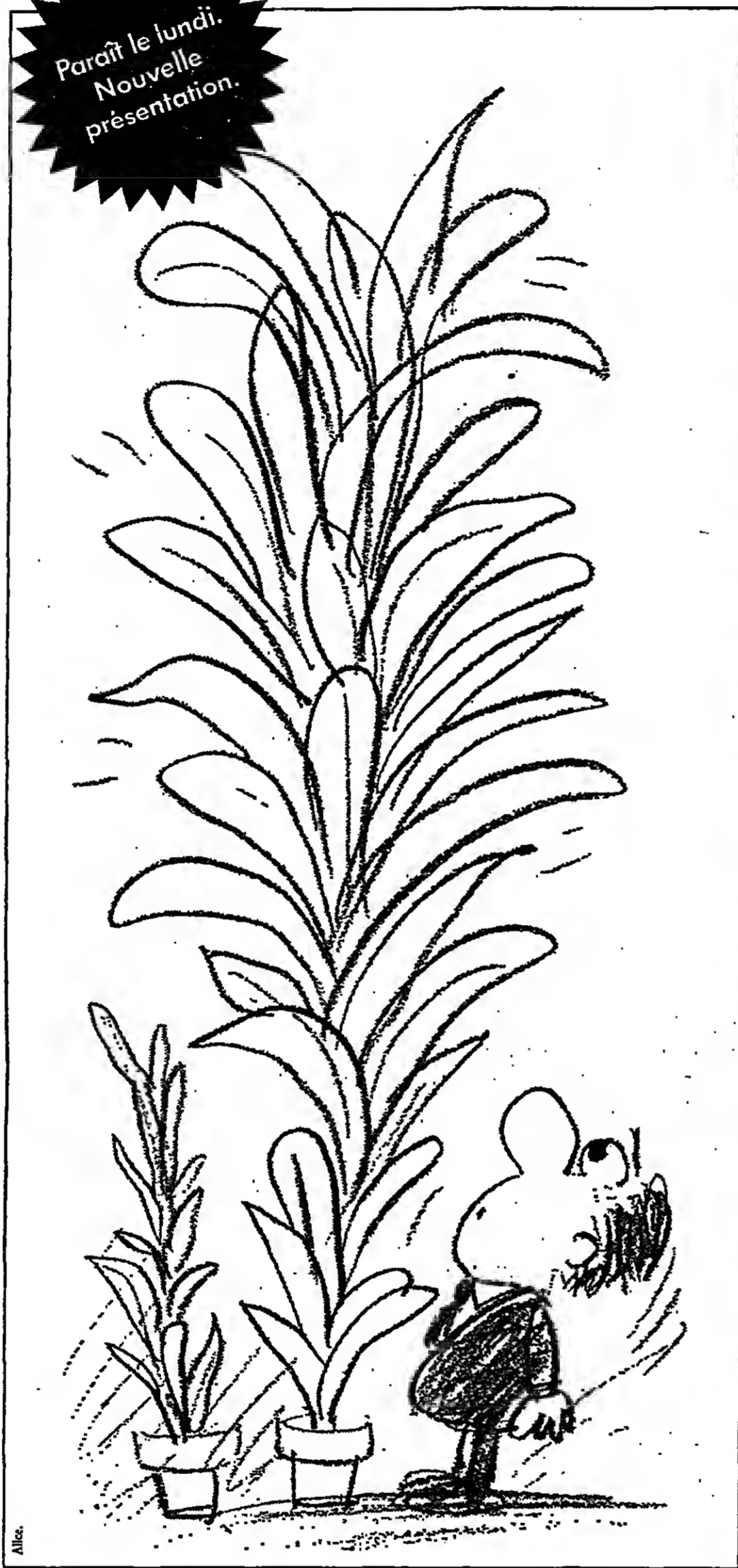
La dynamite. A sa mort il légua sa fortune pour récompenser les bienfaiteurs de l'humanité : ce fut l'origine des prix Nobel.

Avec Le Petit Robert 2, premier dictionnaire uniquement consacré aux noms propres vous retrouverez facilement (grâce au système de renvois) tout ce qui concerne et fait vivre les noms à majuscule : les lieux, les hommes, les événements, les choses.

Le Petit Robert 2 :
Le seul dictionnaire en un volume totalement consacré aux noms propres. Tout en couleurs.

سازمان تبلیغات

Paraît le lundi.
Nouvelle
présentation.



Bourse: quelles seront les nouvelles valeurs de croissance en 1976? Aujourd'hui, dans la Vie Française.

La Vie Française présente cette semaine un dossier sur les nouvelles valeurs de croissance.

Des analyses et des informations sur les activités et les entreprises de demain, celles sur lesquelles il faudra miser pour toucher les dividendes de la nouvelle croissance économique. Un dossier à détacher, à conserver.

A partir de cette semaine, la Vie Française publie une cote des valeurs mobilières que seul permet l'usage de l'ordinateur : elle

donne pour chaque valeur cotée en France, des renseignements exclusifs (volume de transaction, rendement...). C'est la première cote complète, lisible et sans erreur. Et cette semaine, comme toutes les semaines dans la Vie Française, des spécialistes analysent concrètement l'actualité économique, sans verbiage et sans complaisance, parce que c'est la meilleure façon de vous donner les moyens d'agir.

En kiosque aujourd'hui.

La Vie Française.

L'information économique, mais surtout les moyens d'en tirer profit.

POLITIQUE

A LA COMMISSION DES FINANCES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Selon M. Fourcade, la modulation conjoncturelle des impôts directs pourrait faire l'objet d'un projet spécial

Réunie vendredi après-midi 10 octobre, la commission des finances de l'Assemblée nationale a poursuivi l'examen des articles du projet de loi de finances pour 1976 (le Monde daté 12-13 octobre). Les députés ont tout d'abord étudié trois de ces articles : l'un (modulation conjoncturelle des impôts directs), qui a fait l'objet d'une audition de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; les deux autres — le premier concernant la modification de la taxe intérieure et de la redevance perçue au profit du fonds de soutien aux hydrocarbures applicables à l'essence et au super-carburant ; le second, relatif à l'aménagement du régime fiscal des sociétés pétrolières — ont fait l'objet d'une audition de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

M. Maurice Papon, rapporteur général du budget, député U.D.R. du Cher, a reconnu, en présence de M. Fourcade, l'intérêt que présentait un nouvel instrument d'action conjoncturelle permettant au gouvernement de faire face à une situation économique fluctuante. Il a relevé que le dispositif prévu va dans le sens d'une directive de la Communauté économique européenne qui prévoit la possibilité de disposer d'un moyen d'action conjoncturelle semblable à celui dont le gouvernement allemand vient de se doter. Toutefois, M. Papon a fait part de ses doutes sur la constitutionnalité d'une telle disposition, et indiqué que le vote d'une loi d'habilitation en application de l'article 38 de la Constitution (qui permet au gouvernement de demander au Parlement l'autorisation de prendre par ordonnance des mesures qui sont normalement du ressort de la loi) était nécessaire.

M. Fourcade, après avoir confirmé que le gouvernement souhaite, par cet article, pouvoir soit reporter le versement du premier tiers de l'impôt sur le revenu, soit relever le minimum d'imposition donnant lieu au versement d'acomptes provisionnels, a précisé que le Conseil d'Etat avait émis un avis favorable sur la régularité juridique de cet article. Il a toutefois annoncé son intention de demander au gouvernement,

lors du prochain conseil des ministres, la possibilité de recourir à la procédure des ordonnances ; l'article 16 du projet de loi de finances ferait alors l'objet d'un projet spécial qui serait examiné dans le cadre de la discussion budgétaire. Après que M. Henri Ghoux (réf. Hauts-de-Seine) eût suggéré un relèvement immédiat du seuil d'imposition donnant lieu au versement d'acomptes, M. André Bouloche (P.S. Doubs) a noté que ses amis politiques resteraient très vigilants à propos d'un texte allant dans le sens d'un dessaisissement du Parlement. Il a estimé, cependant, que la procédure des ordonnances paraissait quel que soit « sa lourdeur », la seule « admissible ».

Au cours de l'audition de M. d'Ornano, M. Papon a souligné que la ponction fiscale des articles modifiant la fiscalité pétrolière était de l'ordre de 1,2 milliard de francs et représentait la plus grande partie des ressources nouvelles dégagées par le budget 1976. En réponse aux questions des commissaires formulées par M. Papon, le ministre de l'industrie et de la recherche a rappelé les orientations prises par le gouvernement en matière d'énergie qui doivent permettre d'avoir, en 1985, un volume d'importations de pétrole égal à celui de 1975 (soit 100 millions de tonnes pour les besoins énergétiques, 20 millions destinées à satisfaire les autres besoins) et aux sociétés pétrolières dont l'Etat est actionnaire de contrôler de manière sûre en 1985 des réserves pétrolières d'un montant égal aux besoins français. En ce qui concerne la modulation de la provision pour la constitution de gisements en fonction des zones géographiques, le ministre a souligné qu'elle permettrait d'orienter les recherches dans les secteurs conformes à l'intérêt national. Estimant souhaitable l'augmentation de 100 millions des ressources du fonds de soutien aux hydrocarbures, le ministre a noté que ces crédits ne représentaient que 5 % du total des dépenses de recherche mais qu'ils permettraient de déclencher des recherches dans certaines régions.

A propos de la provision pour fluctuation des cours, M. d'Ornano a affirmé qu'il n'existait

aucune perspective de bas prix à moyen terme, les valeurs enregistrées sur les marchés pétroliers par les entreprises acquiesçant de ce caractère de plus-values à terme. Selon le ministre, les données financières des compagnies pétrolières en 1975 sont l'endossement du secteur de 14 à 27 milliards en 1975.

En réponse notamment M.M. Bouloche et Robert Vivien (U.D.R., Val-de-Marne) ministre a admis que la « absolue des approvisionnements était un objectif imposé, mais que le fait de contrôler une production pétrolière au moins égale à la consommation nationale courrait avec les autres et de nature politique en matière de diversification des sources et des approvisionnements.

La T.V.A. sur les publicités pornographiques

D'autre part, la commission a adopté l'article 8 du projet de loi de finances relatif aux taxes sur les alcools qui a pour effet le financement par le virement sur les recettes de prévu au profit du régime de la Sécurité sociale. M. et M. Pierre Cornet (app. Ardèche) ont souligné le niveau des droits appliqués en France des droits appliqués dans les autres pays.

Les modalités envisagées par l'article 10, qui prévoit la fixation du taux majoré de la taxe sur les films interdits aux enfants, ont été critiquées par M.M. Ghoux, Martelli (U.D.R., Jura) et Josselin (P.S., Côtes-du-Nord). M. Josselin a souligné que la mission a adopté un amendement de M. Martelli, à l'unanimité, tendant à appliquer le taux de la T.V.A. aux publicités pornographiques et perverses créées de droit par les spectacles pornographiques et pervers ainsi qu'aux contenus dans les cinémas théâtraux ou ces spectacles donnés.

Les souvenirs de M. Chaban-Delmas

(Suite de la première page.)

On aurait aimé que ce « baron » du guillème nous livrait la vraie substance des innombrables et importants conciliabules qu'il eut, des années durant avec ses pairs, entre autres Michel Debré, Roger Frey, Jacques Foccart, Olivier Guichard. On eût apprécié quelques portraits vivants de ces personnages, et l'on regrette qu'ils n'apparaissent que bien fugitivement à travers les quatre cent cinquante-deux pages du livre. Il y aurait aussi lieu de déplorer la précipitation avec laquelle M. Chaban-Delmas évoque sa traversée de la IV^e République. On était en droit d'espérer des développements inédits et des confidences personnelles sur le passage du R.P.F. de l'opposition à la majorité en 1947 ou sur le soutien vigilant de 1953.

Une victime non consentante

Cette espérance n'est pas comblée, encore que l'on puisse glaner, de-ci de-là, quelques indications intéressantes sur cette période et les années qui suivirent. Ainsi apprend-on que « Chaban » était en total désaccord avec de Gaulle sur les arrangements électoraux de 1954, qu'il n'aurait pas voulu de la chute du R.P.F. les condamnait comme une basse combinaison des « politiciens ». Ainsi nous est-il révélé que, dès 1955, René Coty, président de la République, avait chargé Jacques Chaban-Delmas de transmettre à de Gaulle un « message capital » : « Dites-lui que si une crise se présente, et qu'elle soit assez grave pour que je puisse tirer au maximum sur le crédit que la Constitution octroie au président de la République, je ne manquera pas de m'engager à fond en faisant appel à lui pour former le gouvernement dans le cadre de nos institutions afin, précisément, de changer celles-ci. »

M. Michel Jobert, a déclaré, samedi 11 octobre, à Béthune : « Tout serait plus simple si l'on faisait confiance aux Français et si l'on rejetait cette politique du chien crevé au fil de l'eau, qui a été celle d'un certain radicalisme. Mais il paraît que le grand espoir est maintenant le radicalisme ! Sur le plan extérieur, l'attitude claire de la France est devenue une image brisée. Depuis cinq cents jours, le gouvernement s'est constamment trompé. Je suis convaincu qu'on tire à commander est émis au moment où l'on en espère d'autres. »

Publié en octobre 1975, l'auteur de l'ouvrage ne pouvait méconnaître que ses lecteurs seraient surtout attirés à la lecture de l'expérience et des épreuves qu'il connut entre son installation à l'hôtel Matignon, le 22 juin 1958, et son échec au premier tour de l'élection présidentielle, le 5 mai 1974. Les cent pages consacrées à cette période se terminent sur une proclamation de détermination absolue et de parfaite sérénité que tout ce qui précède ne rend guère convaincant. Jacques Chaban-Delmas n'apparaît plus, en effet, comme la victime qui, en juillet 1972, avait consenti sans dire un mot, et au nom du respect des grands principes de la V^e République, à être écarté de l'hôtel Matignon par Georges Pompidou sans avoir droit aux égards dont M. Michel Debré et Georges Pompidou lui-même avaient bénéficiés, en pareilles circonstances, de la part de de Gaulle. Ce tournant de la V^e République on n'avait encore jamais vu et public et si aigre affrontement entre le chef de l'Etat et son premier ministre — inspire aujourd'hui à notre auteur d'amères doléances.

Le temps n'est plus de celer les variations d'humeur d'un patron qui, après avoir pris ombre du succès remporté par le grand dessin « posé » le 16 septembre 1969 (« Laissez donc tranquille votre nouvelle société, personne n'y croit, vous savez tout le monde »), avait dit, en 1973, à son ancien premier ministre : « Au fait, la nouvelle société, ne l'abandonnez pas. Elle vous appartient, et ce sera très important. » Des propos aussi contradictoires durent sonner rudement aux oreilles d'un homme que de Gaulle et Pompidou, dit-il, avaient promis « au plus haut degré » l'élysée et dont le conviction demeure intacte : « Si Georges Pompidou avait adhéré à la nouvelle société, opposé à le soutenir le poids de son influence et de la confiance que lui témoignait les Français, toutes choses eussent été différentes par la suite. »

Le temps est venu, semble-t-il, de dénoncer publiquement « une obstruction dont le noyau central était à l'élysee dans l'entourage de Georges Pompidou ». Hommage étant rendu au parfait loyalisme de deux membres de cet entourage, M.M. Michel Jobert et Edouard Balladur, en conclura-t-on que tous les autres étaient des adversaires du maître de Bordeaux ? Seul M. Pierre Juillet est nommé mis en cause, étant bien précisé qu'il avait eu le rare courage de venir dire ses doutes et sa méfiance à un premier ministre dans lequel il voyait, paraît-il,

« l'homme qui amène le soleil en France ».

Si l'ouvrage n'apporte guère de nouveaux éléments sur le « affaire Doga », encore que le « Etoile » soit mis en cause sans être cité nommément, celle de la faillite d'impôts de bar-Delmas inscrite de boni à son passif sa pénible lue télévisée du 15 février 1972 tend à démontrer qu'il est de continuer entre les « coups bas » de l'issue décevante de l'équité 1974. L'ancien candidat à l'élection présidentielle, qu'il conviendrait, certes, qu'il commît un changement de visage au milieu de son parcours se présentant non plus comme un conquérant mais comme un postulant « marchant à pas de tortue » n'est pas à lui-même s'en prend avec le plus de précision. En 1972, M. Pompidou avait pour remplacer M. Chaban-Delmas, M. Messmer, et Olivier Guichard, alors que le successeur ne pouvait être le dernier. « Nous en étions de depuis plus de deux ans, G. Pompidou et moi », écrit M. Chaban-Delmas. M. Messmer, G. Pompidou et l'entourage n'avaient pas pour l'instant dessiné d'un au maître de Bordeaux. « C'est le sommet » que lui avait M. Olivier Guichard. D'où des élections dépourvues de toute sagesse, en 1973, à son ancien premier ministre : « Au fait, la nouvelle société, ne l'abandonnez pas. Elle vous appartient, et ce sera très important. » Des propos aussi contradictoires durent sonner rudement aux oreilles d'un homme que de Gaulle et Pompidou, dit-il, avaient promis « au plus haut degré » l'élysée et dont le conviction demeure intacte : « Si Georges Pompidou avait adhéré à la nouvelle société, opposé à le soutenir le poids de son influence et de la confiance que lui témoignait les Français, toutes choses eussent été différentes par la suite. »

Si vraiment on se long on s'est trompé contre lui, on s'est en définitive que l'adversaire heureux de M. Vélody Giscard d'Estaing ne se montre pas plus cet homme. Ne nous aurait-tout dit ? Tous comptes faits, Jacques », comme l'appelaient M. Jacques Soustelle du temps où il bitait fraternellement dans petits issues de « république » eussent, l'usage du R.P.F., nous eût permis les innombrables qui prouvent qu'il n'est pas tout possible d'être Jean-Jacques. Jacques qui servait dans l'enseignement des Conférences : « le seul portrait d'histoire », exactement d'après sa nature dans toute sa vérité, qui eussent qu'il probablement existait jamais... RAYMOND BARRILLON

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

Journal de la R.D.

POLITIQUE

POUR MARQUER SON ORIGINALITÉ DANS LA MAJORITÉ

L'U.D.R. veut relancer la « participation »

attaque oblique mais évidente, menée... plus important de la majorité et à la veille de devenir la majorité de France.

de la Réunion. Mais ce dernier n'a pas voulu... M. Chirac a cessé d'être premier ministre.

Il s'agit donc de relancer l'idée de participation... M. Chirac a assigné les objectifs suivants :

André Bord, secrétaire général de l'U.D.R., a déclaré en... M. Jacques Chirac, dans le discours de clôture, a notamment déclaré :

tenaires locaux, intégrés dans une majorité... M. Chirac a assigné les objectifs suivants :

avant la fin de l'année au comité central... M. Chirac a assigné les objectifs suivants :

Denle-Clair Lambert les économies du tiers monde ARMAND COLIN

MEDECINE PHARMACIE octobre à juin IPEC 46 Bd St Michel 633 81.23 033.45.87

37 APPARTEMENTS HORS CLASSE LIVRABLES INCESSAMMENT LE HAMEAU DU RANELAGH 55, rue du Ranelagh Paris 16e

SITUATION est un problème à confier aux spécialistes de la STAC cadr'office Groupe Straplan

DEMOCRATIE ET UNIVERSITE Mouvement associé au Parti Socialiste DEBAT PUBLIC L'ITALIE - LE PORTUGAL LA STRATEGIE D'UNION DE LA GAUCHE

Un cercle réservé aux amis des grands vins Une idée sympathique! Qui séduira tous les amateurs de bons vins...

Le Monde de l'éducation Au sommaire du numéro Octobre CROQUIS : - Maussieu Alcide et sa Marâtre

Pour la première fois : voici la réimpression fidèle de la précieuse édition en gothique, sur une colonne, du Rommant de la Rose

DROIT DE VIVRE LE DROIT VIVRE nouvelle formule vient de paraître JEAN FERNIOT • PIERRE-BLOCH

Le Monde de l'éducation Au sommaire du numéro Octobre CROQUIS : - Maussieu Alcide et sa Marâtre

POLITIQUE

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE DE LA VIENNE

me Cresson (P.S.) affrontera M. Abelin lors du second tour

Le candidat présenté par M. Jobert ne recueille que 4,5 % des suffrages

thiers. — La campagne élec- pour le scrutin législatif ren- nécessaire dans la deuxième inscription de la Vienne par

De notre correspondant

Les murs de graffiti injurieux vis-à-vis de M. Abelin, volant les affiches socialistes pour les col-

les élections législatives partiales, il a pu se trouver accablé par les électeurs gaullistes qui ne

sympathies acquies au cours des années. M. Fromontel entendait ainsi se démarquer des socialistes et apparaître comme le seul rival sérieux du ministre de la coopé-



(Dessin de FLANTU.)

Le « rééquilibrage »

(Suite de la première page.)

Il est, en effet, une fois de plus prouvé que lorsqu'un centriste rallie la majorité pour en faire le candidat de son électeur, qui est bien sûr de l'ordre du tiers, ne « suit » pas.

dépourvus de toute justification ? Dans l'actuel système de bipola- risation, les deux blocs attirent de plus en plus de voix et les consulta- tions renforcent, au sein de chaque camp, celle des composantes de ce camp qui apparaît comme domi- nante. Le phénomène vaient pour la majorité comme pour l'opposition.

Table with 10 columns: CANDIDATS ET PARTIS, 12 OCTOBRE 1975, 11 MARS 1973, 4 MARS 1973, 30 JUIN 1968, 23 JUIN 1968, 12 MARS 1967, 5 MARS 1967. Rows include BELIN, CRESSON, FROMONTEL, USSEL, MISIERE, BUCQ, D.R., S.U.

M. Henri Charreau, (3) MM. Michel Monteny, U.R.P.-U.D.R., en 1973; Victor Rochenoir, U.D.R., en 1968; Charles Combaut, U.N.R.-V., Rép.

ovocateurs à qui, « arrachant affiches des candidats de la rue, matraquant leurs voitures, sur leurs voitures, couvrant

température très fraîche, a été marqué par un fort pourcentage d'abstentions (38,28 %). Si ce phénomène est propre à toutes

le ministre de la coopération, à qui il a manqué deux cent cinquante-cinq voix pour être réélu dès le premier tour. Il n'en reste pas moins que, compte tenu de l'abaissement à dix-huit ans de l'âge de la majorité civique, qui a entraîné l'inscription de quatre mille cinq cents électeurs nouve-

enfin, est loin de récupérer les quelque 3 % de voix trotskistes qui, lors de l'élection présiden-

Les premières réactions

ABELIN: l'action du gou- vernement est appréciée.

M. Pierre Abelin, ministre de la opération, a déclaré dimanche 12 octobre.

M. ESTIER: une surprise.

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré dimanche 12 octobre au micro de France-Inter:

UNE ÉLECTION CANTONALE...

HAUTES-PYRENES: canton de la Barthe-de-Neste (2^e tour).

Inscr., 3 651; vot., 2 759; suffr. expr., 2 731. MM. Louis Fourquet, maj. prés., 1 497 voix; élu; André Claverie, rad. de gauche, 1 294.

... ET UNE MUNICIPALE

CORSE: Afa (1^{er} tour).

Inscr., 696; vot., 469; suffr. expr., 496. MM. François Mu- rraggi, rad., 277 voix; élu; César Muiraggi, intérêts locaux, 219.

MITTERRAND: pourquoi n'aurait-on réformiste à quinze

nationalisations et révolution- naires à seize ?

François Mitterrand, pré- sident du P.S., qui par- tait dimanche 12 octobre à y à une réunion de mil- liers de son parti, a invité les listes à « poursuivre leurs

HAUTES-PYRENES: canton de la Barthe-de-Neste (2^e tour).

Inscr., 3 651; vot., 2 759; suffr. expr., 2 731. MM. Louis Fourquet, maj. prés., 1 497 voix; élu; André Claverie, rad. de gauche, 1 294.

Il s'agissait de pourvoir au rem- placement d'Autonne Corrigé, rad. de gauche, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1970 avec 1 283 voix contre 622 à M. Jean-Pierre Lebrou, scilicet, et 369 à M. Albert Serpelle, P.C., sur 2 594 inscrits, 2 353 votants et 2 333 suffrages exprimés.

... ET UNE MUNICIPALE

CORSE: Afa (1^{er} tour).

Inscr., 696; vot., 469; suffr. expr., 496. MM. François Mu- rraggi, rad., 277 voix; élu; César Muiraggi, intérêts locaux, 219.

HAUTES-PYRENES: canton de la Barthe-de-Neste (2^e tour).

Inscr., 3 651; vot., 2 759; suffr. expr., 2 731. MM. Louis Fourquet, maj. prés., 1 497 voix; élu; André Claverie, rad. de gauche, 1 294.

Il s'agissait de pourvoir au rem- placement d'Autonne Corrigé, rad. de gauche, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1970 avec 1 283 voix contre 622 à M. Jean-Pierre Lebrou, scilicet, et 369 à M. Albert Serpelle, P.C., sur 2 594 inscrits, 2 353 votants et 2 333 suffrages exprimés.

... ET UNE MUNICIPALE

CORSE: Afa (1^{er} tour).

Inscr., 696; vot., 469; suffr. expr., 496. MM. François Mu- rraggi, rad., 277 voix; élu; César Muiraggi, intérêts locaux, 219.

UNE ASSURANCE-VIE EST UNE CHOSE SÉRIEUSE. POURQUOI SERAIT-ELLE COMPLIQUÉE ?



Une assurance-vie est une chose sérieuse. Comprendre son contrat ne devrait pas être une tâche trop compliquée. Jusqu'à présent, beaucoup trop de termes juridiques rendaient ces contrats bien difficiles à lire.

ASSURANCE-VIE GROUPE DROUOT. NOUS AVONS DÉCIDÉ DE VOUS PARLER SIMPLEMENT.

Jusqu'au 31 octobre, exposition Fourrures et cuirs.



Pour bien choisir, il faut avoir le choix. A cette exposition (au 1^{er} étage), vous trouverez toutes les fourrures et cuirs venus du monde entier. Pour vous, manteaux, vestes, accessoires. Pour votre maison, coussins, tapis, et couvre-lits. Pour offrir, (ou pour vous faire offrir), une très belle boutique cadeaux. A des prix imbattables.

Manteau en vison, pleines peaux, dark 5500 f

Crédit gratuit 9 mois

Jusqu'au 31 octobre, à partir de 1000 f d'achats dès acceptation du dossier.



HAUSSMANN-MONTPARNASSE-BELLE EPINE

CULTURE

A LA FOIRE DU LIVRE DE FRANCFORT

La remise à Alfred Grosser du Prix de la paix est l'occasion d'une réflexion sans complaisance sur les relations franco-allemandes

De notre envoyé spécial

Francfort. — Dans le cadre de la Foire du livre de Francfort, l'Association des libraires allemands décerne chaque année, depuis 1951, son Prix de la paix à une personnalité dont « l'activité dans les domaines de la littérature, de la science et de l'art a contribué à mettre en pratique l'idée de la paix ». Les titulaires de ce prix en ont, depuis vingt-cinq ans, marqué tout le prestige : Albert Schweitzer et Gabriel Marcel pour la France, Hermann Hesse et Karl Jaspers pour l'Allemagne, le cardinal Bea ou le président Léopold Sédar Senghor, entre bien d'autres.

par M. Paul Frank, actuel secrétaire d'Etat République fédérale, détaché auprès du président Scholl, l'entre par Alfred Grosser, Secrétaire l'ambassade d'Allemagne à Paris de 1950 à 1954, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de 1954 à 1957, M. Frank a négocié les accords avec l'URSS et la R.D.A. Alfred Grosser, né à Francfort en 1925, réfugié en France à l'âge de dix ans, devenu citoyen français en 1957, s'est consacré à l'élaboration de rapports franco-allemands d'un nouveau type, au sein du Comité d'échanges avec l'Allemagne nouvelle.

MM. Paul Frank et Alfred Grosser, avec les lois du genre, ont procédé à une remise des relations franco-allemandes, elle libéralement à contre-courant des conformités maintes gardés, ils étaient seuls à pouvoir certaines vérités amères, sans tomber sous la sanction de polémique ou d'amertume gratuite.

Nous n'en sommes qu'au début d'une entente DÉCLARE LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT PAUL FRANK

« La médiation dans la franc-allemande présente à chacun la part de vérité ou la vision de la réalité de l'autre camp », telle est, selon M. Paul Frank, la préoccupation qui a conduit constamment l'action d'Alfred Grosser. « Les gouvernements, s'ils ont poursuivi, se sont peu souciés de la façon dont Grosser abordait les rapports franco-allemands. » Comme il est pour connaître la tour de Babel, ils ont entassé plan sur plan, communauté sur communauté. Ils ont eu un mépris souverain pour ce qui est fondamental : ce sont les Etats démocratiques : le peuple, ou les peuples.

« Je me demande si nous avons porté une attention, suffisamment critique et sceptique à la fois, aux sentiments du peuple français, si nous avons pris la peine d'entendre les voix de la contestation ou de celles qui refusent l'identification. » « L'européenne, si nous avons bien examiné leurs pensées ou suivi leur raisonnement. »

« La médiation dans la franc-allemande présente à chacun la part de vérité ou la vision de la réalité de l'autre camp », telle est, selon M. Paul Frank, la préoccupation qui a conduit constamment l'action d'Alfred Grosser. « Les gouvernements, s'ils ont poursuivi, se sont peu souciés de la façon dont Grosser abordait les rapports franco-allemands. » Comme il est pour connaître la tour de Babel, ils ont entassé plan sur plan, communauté sur communauté. Ils ont eu un mépris souverain pour ce qui est fondamental : ce sont les Etats démocratiques : le peuple, ou les peuples.

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

« L'âme blessée de la France... »

(PUBLICITE)

« L'inflation, nonobstant toutes prévisions prises pour en compenser les effets, entraîne d'intolérables inégalités. Elle inflige de graves souffrances à de larges couches de population, et fait d'elle-même d'irréconciliables adversaires de l'ordre social. Plus sévèrement que la doctrine marxiste, elle provoque la lutte des classes. »

Jacques RUEFF, 1958, 1972.

« Le gouvernement empêchera l'économie de glisser sur la pente de l'inflation. »

Valéry GISCARD D'ESTAING, 1971.

L'INFLATION EST UN ECHEC

Afin de cesser de justifier la lutte des classes, il faut commencer par SORTIR DE L'INFLATION

La Comptabilité actuellement mondiale Légale, dite « à partie double », est basée sur l'absurde Postulat suivant : « Les Pouvoirs d'achat des Monnaies sont invariables. » Après les degrés actuels d'inflation, de nombreuses Entreprises, dans de nombreux pays, sont en Défaut alors que, en vertu de la Comptabilité Légale, elles paient des impôts sur des bénéfices faux et qui augmentent d'année en année. Et c'est ainsi que des Entreprises prospères perdent leur substance et cessent leurs paiements.

Cette situation CATASTROPHIQUE ne pourra cesser que si, massivement, les Chefs d'entreprise de tous les pays exigent la

RESTITUTION PAR LES FISCS

des impôts indûment recouvrés. Mon ouvrage intitulé « SORTIR de l'INFLATION » enseigne comment en calculer les montants. Je le distribue moyennant une participation facultative de 20, 50, 100, 200, 500 francs, sans Copyright, de telle manière que chacun puisse le faire reproduire et vendre à son profit.

Emile Krieg, 7, rue d'Anjou, 75008 Paris
Chèque postal Paris 1030-11

NOTA. — Grâce aux conseils reçus, à titre privé, d'une personne de la General Electric Company, les tirages d'octobre 1975 et suivants bénéficieront de sérieux perfectionnements de détail.

Ordre politique et ordre social.

Cette « sécurité » prédominante d'Alfred Grosser en relève la que dans les « jugements, les déclarations, dans son rapport sur l'histoire avec laquelle République fédérale a pu se construire de confier d'importants fonctions à des hommes qui avaient totalement jailli et déjansés de l'Etat de dr par exemple les commenta de la législation sociale, et justificateurs de la Gestap.

« Qu'est-ce donc que l'ordre... »

« En période de crise, qui... »

« Et Alfred Grosser conclut... »

chute des

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

JEUNESSE

SOCIÉTÉ

A PROPOS D' « HISTOIRE D'O »

Le sexisme est-il du racisme ?

Après la publication d'un article de Jean-Jacques Dreyer...

Giroud paraît effectivement commettre une erreur. En effet, la loi du 11 juillet 1975...

FRANÇOISE GIROUD : acin ses fantasmes.

Après par l'Express sur la création de dix organisations...

Mme Françoise Giroud, dans sa réponse à M. Inseghier...

A Lyon

Un centre de formation d'éducateurs spécialisés est menacé d'asphyxie financière

De notre correspondant régional

Lyon. — « Nous disons non aux licenciements car ce serait faire le jeu du pouvoir... »

Les premiers — une trentaine de permanents et vacataires — ont décidé de renoncer en partie à leur salaire...

La détermination des éducateurs et des formateurs est d'actualité...

UNE BROCHURE DE L'ÉCOLE DES PARENTS

L'enfant et l'hôpital

L'hospitalisation d'un enfant est trop souvent vécue par le jeune malade et ses parents...

Nourriture, cadeaux, visites, emploi du temps de la journée à l'hôpital...

On y trouve des renseignements pratiques tels que les adresses des hôpitaux parisiens...

M. JEAN-MICHEL CATALA (Jeunesses communistes) DÉNONCE LA « CAMPAGNE ANTI-JEUNES »

« La campagne anti-jeunes va bon train », écrit M. Jean-Michel Catala...

« Les services sociaux qui ont été créés en 1975 ont été supprimés... »

« En cas d'opération — quand celle-ci est décidée à l'avance... »

« Des voyous, il en est, continue M. Jean-Michel Catala... »

« An moment de quitter pour la première fois sa chambre... »

« Qui donc est responsable du développement dans ce pays d'une certaine délinquance ? »

(1) On peut se procurer la brochure à l'École des parents...

« En cas d'opération — quand celle-ci est décidée à l'avance... »

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

Institut Technique de Prévision Économique et Sociale

292, rue Saint-Martin. — 75141 PARIS CEDEX 03

L'Institut Technique de Prévision Économique et Sociale reprendra ses cours le vendredi 25 octobre 1974.

Créé au sein du Conservatoire National des Arts et Métiers, par arrêté du Ministre de l'Éducation Nationale...

Le programme de formation s'étend sur deux ans. Il est sanctionné par un diplôme.

Les cours ont lieu les mardi, mercredi, vendredi, de 18 h. 15 à 20 h. 30.

Renseignements : I.T.P.E.S., 292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03, tél. 887-37-38, poste 523.

Inscriptions au Secrétariat : 2, rue Conté, 75003 Paris, Bureau 253.

(Publicité)

chute des cheveux soins immédiats s'il en est encore temps chevelure additionnelle invisible, s'il est trop tard

ENFIN DES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE FAITS POUR ÊTRE LUS AVANT D'ÊTRE APPROUVÉS. ASSURANCE-VIE GROUPE DROUOT. NOUS AVONS DÉCIDÉ DE VOUS PARLER SIMPLEMENT.

« science et croissance au service de l'humanité »

INGÉNIEURS, CADRES, TECHNICIENS, TRAVAILLEURS SCIENTIFIQUES

deux dates à retenir, 24 et 25 octobre, pour 36 heures d'un anniversaire pas comme les autres!

Sous le parrainage de : Abergnot Louis, Vice-président de l'Unaf; M^e Amblard Gaston, Avocat à la cour d'appel de Paris; Arquier Pierre, Ingénieur à la Rdgna Renault; Arzano Robert, Directeur de société; Atrial Jacques, Professeur d'économie à l'École polytechnique; Barest Jean, Ingénieur-conseil; Baraix Helles, Cadre commercial; Bartoli Henri, Professeur de sciences économiques; Bauchard Philippe, Journaliste; Besson Jean, Inspecteur général honoraire d'Edf; Biquard Pierre, Secrétaire général de la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques; Boccard Paul, Maître assistant en sciences économiques; Bonaccossa Jacques, Economiste; Bombard Alain, Biologiste; Bouchet Gilbert, Médecin-conseil à la Sécurité sociale; Braslowski Pierre, Architecte Dpig; Brocard Jacques, Technicien; Buhl René, Secrétaire confédéral de la Cgt; Caïre Guy, Professeur en sciences économiques; Canny-Peyrat Edouard, Professeur de l'enseignement secondaire; Castaing Raymond, Physicien, professeur à Paris-XI; Charpiot Raymond, Capitaine au long cours; Chombart de Lauwe Paul-Henri, Professeur à l'École des hautes études, directeur du Centre d'ethnologie sociale; Claval Jean, Ingénieur des Mines; De Mij Edmond, Président de « Technique et Démocratie »; Demos Jean, Directeur de recherche à l'Inserm; Destanne de Bernis Gérard, Professeur à l'université des sciences sociales de Grenoble; Dubois Claude, Chef de division, responsable de la formation permanente à la Rdp; Dumont Jean-Pierre, Journaliste; Jacquelin Baptiste, Membre de la Commission de l'Association des écrivains scientifiques; Estier Claude, Directeur de « l'Unité »; Fouchet Max-Pol, Ecrivain; Frémontier Jacques, Producteur de télévision; Frioux Claude, Président de l'université de Paris-VIII; Genil Bruno, Directeur général du Centre d'études supérieures industrielles (Cesi); Gerodolle Michel, Directeur du Centre d'études techniques de l'équipement de Bordeaux; Guix Christian, Professeur d'économie à l'université Paris-I; Grassy F., Professeur à la Pitié-Salpêtrière; Grosvallet Angèle, Veuve de Jean Grosvallet, Secrétaire de l'Ugict; Guibert Madeleine, Professeur à l'université François-Rabelais; Herzog Philippe, Professeur agrégé en sciences économiques; Professeur Huguenard, Chef du service réanimation au Samu; Isahay Pierre, Technicien supérieur; Javillier Jean-Claude, Professeur de droit du travail à l'université de Bordeaux-I; Jaeglé André, Ancien élève de l'École polytechnique; Jozefowicz Marcel, Président de l'université Paris-XIII; Joffroy Jean-Pierre, plasticien; Joze Pierre, Conseiller référendaire à la Cour des comptes; Jaquet Guy, Technicien; Kahane Jean-Pierre, Président de l'université de Paris-Sud; Klein Madeleine, Administrateur à la préfecture de Paris; Korsakissak Charles, Directeur des études au Centre Fpa d'Angers; Krasucki Henri, Directeur de « la Vie ouvrière »; Krier Jacques, Réalisateur de télévision; Labeyrie Vincent, Professeur à l'université François-Rabelais, directeur du Centre d'études supérieures de l'aménagement; Langewin Michel, Directeur de recherche au Cnrs; Larrieu Gérard, Directeur en France du bureau du Bit; Las Vergnes, Président de l'université Paris-III - Sorbonne nouvelle; Laderer Edgar, Directeur de l'Institut de chimie des substances naturelles du Cnrs; Legay Jean-Marie, Professeur à l'université de Lyon; Leroy Roland, Directeur de « l'Humanité »; Louis Roger, Journaliste, producteur de télévision; Luchaire, Président de l'université de Paris-I; Lyon-Caen Armand, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation; Magnié Jean, Directeur du Centre confédéral d'études économiques et sociales de la Cgt; Manolakakis Eugène, Architecte urbaniste; Mathès Sauveur, Vp; Marreste Jacqueline, Secrétaire confédérale de la Cgt; Marger Pierre-Louis, Ingénieur; Marrane Jean, Secrétaire de la Fédération des officiers et sous-officiers de réserve républicains; Martin Pierre, Directeur des Services administratifs Bâtiment et Travaux publics (retraité); Martinand Claude, Ingénieur des Ponts et Chaussées; Mazziak Paul, Professeur de biologie, université Pierre-et-Marie-Curie Paris-VI; Metzger Joë, Ingénieur; Manca François, Ancien capitaine de l'équipe de France de rugby; Monnet Roland, Ingénieur; Monod Martine, Journaliste; Mouriaux René, Attaché de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques; Moynot Jean-Louis, Secrétaire confédéral de la Cgt; Mohrwardt Bernard, Médecin des hôpitaux psychiatriques; Natter François, Physicien; Nozeran René, Professeur à l'université Paris-XI; Olive Gaston, Economiste; Page Gabriel, Technicien supérieur; Palmade Guy, Psycho-sociologue; Parodi Maurice, Professeur en sciences économiques; Paul-Emile Victor, Directeur des expéditions polaires, président du Groupe Paul-Emile Victor pour la défense de l'homme et de son environnement; Perrnaud Willy, Biologiste, Directeur de laboratoire; Perrin Jean, Professeur titulaire de biophysique; Phéopit Michel, Conseiller à l'Institut national de l'audio-visuel; Pignat Edouard, Plasticien; Poux, Directeur du Festival d'Avignon; Rogalski Jeanine, Chargée de recherche; Rosier Alfred, Président de la Confédération des travailleurs intellectuels de France; Roux Alain, Maître assistant d'histoire à l'université de Paris-VIII; Roux Jean, Membre de l'Académie de médecine; Rouzé Michel, Membre de la Commission de l'Association des écrivains scientifiques; Saint Paul, Directeur du Centre d'études sur la recherche et l'innovation; Sarrail Pierre, Comédien; Saramita, Docteur en droit; Savinnet Henri, Ingénieur; Scat Guy, Technicien; Ségy Georges, Secrétaire général de la Cgt; Sève Lucien, Professeur agrégé de philosophie; Soboul Albert, Professeur à la Sorbonne; Sola Jean, Médecin-chef centre de santé; Stora Claude-Olivier, Directeur de la maison de la culture de la Steine-Saint-Denis; Stora Benjamin-Jean, Professeur à Hec; Sullerot Evelynne, Membre du Conseil économique et social; Professeur Talbot, Chef du Service de Formation permanente à l'université Pierre-et-Marie-Curie; Tazieff Haroun, Directeur de recherche au Cnrs; Terrat Noël, Chercheur (sciences sociales); Thomas Jean, Ingénieur; Tougeron Claude, Chef de centre Gdf-Edf; Trigann André, Directeur d'entreprise; Vaudier, Ancien élève de l'École polytechnique, président-directeur général de la Macif; Vasarely, Plasticien; Vitaz Antoine, Réalisateur de télévision, Yanowski Jean, Producteur d'émissions sur Radio-France et France-Culture; Zurlhub Jean, Directeur d'études en publicité.

INVITATION

RSVP

« les 36 heures d'OPTIONS »

Tour Olivier-de-Serres
78, rue Olivier-de-Serres - 75015 Paris

OPTIONS, la revue des Ict, éditée par l'Union gen. des Ingénieurs, Cadres et Techniciens Cgt.

AU PROGRAMME :

● Des conférences-débats avec, notamment :

a) **La révolution scientifique et technique, ses implications dans l'activité des Ingénieurs, Cadres, Techniciens (vendredi 24 de 17 heures à 21 heures)** avec la participation de :

MM. le Pr Burhop, Président de la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques; **Paul-Henri Chombart de Lauwe**, Professeur à l'École des hautes études, Directeur du Centre d'ethnologie sociale; **l'Académicien Ishlinski**, Président du Conseil des sociétés scientifiques et d'engineering; **J.-P. Kahane**, Président de l'université de Paris-Sud (Orsay); **le Pr Hedayat**, Scientifique égyptien; **Medow**, Professeur de mathématiques à l'université de Toronto. Le débat sera animé par **Jean-Baptista Eggens**, membre de la Commission de l'Association des écrivains scientifiques de France.

b) **Le rôle social des Ict (samedi 25 de 15 heures à 19 heures)** avec la participation de :

MM. Claval, Ingénieur des Mines; **Nikita Moïseev**, Directeur du Centre de calcul de l'Académie des sciences de l'URSS; **Ouahes**, Professeur à l'université d'Alger; **Pantz**, Doyen à l'université de Londres; **Tavel**, Directeur adjoint au Centre de Genève à l'Institut Battelle; **Sève**, Agrégé de philosophie. Le débat sera animé par **Jean Yanowski**, Producteur à France-Culture de l'émission : « Les cadres responsables de notre temps ».

c) **Les liaisons entre les luttes sociales et le développement de l'automatisation dans l'industrie de l'automobile (vendredi 24 de 21 h 30 à 23 heures)**. Confrontation et échange de point de vue entre syndicalistes et spécialistes français (Renault) et italiens (Fiat), animés par **J.-P. Dumont**, du journal « Le Monde ».

● Une exposition illustrant quelques aspects essentiels des recherches, découvertes et techniques scientifiques.

● Une cité du livre scientifique et technique avec la présence d'auteurs scientifiques.

● Une animation artistique et culturelle.

● Un bar-restaurant ouvert en permanence.

A l'issue de la réception de clôture du samedi à 19 h, allocutions de :

* **Georges Ségy**, secrétaire général de la Cgt

* **René Le Guen**, secrétaire général de l'Ugict.

CARTE D'INVITATION

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

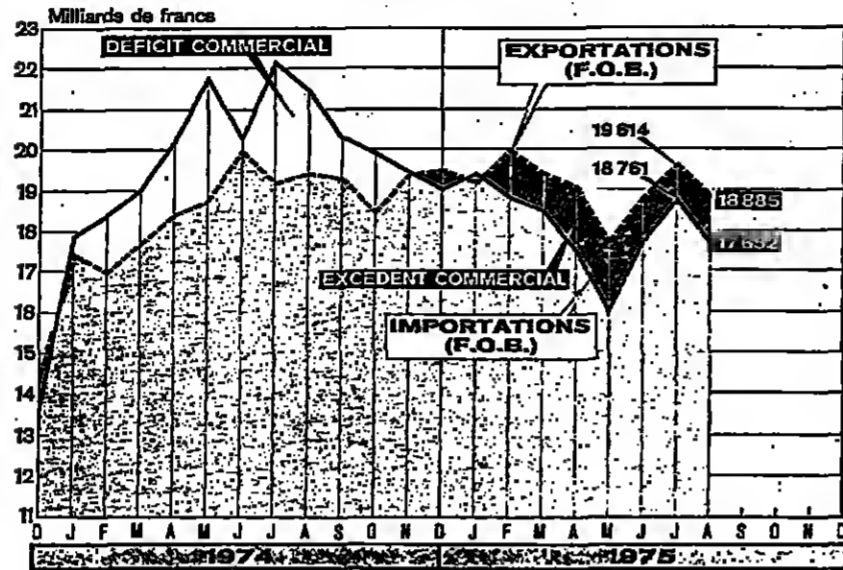
A retourner à OPTIONS
57, avenue d'Italie - 75013 Paris

Les 500 premières cartes retournées bénéficieront d'un abonnement gratuit de 3 mois à la revue.

الجمهورية العربية السورية

FAITS ET TENDANCES

COMMERCE EXTÉRIEUR : toujours excédentaire



En août, pour la septième fois consécutive, le commerce extérieur de la France a été excédentaire : + 274 millions de francs en données brutes, + 1,2 milliard de francs après correction des variations saisonnières. Ce nouvel excédent accroît le solde positif cumulé de la balance commerciale qui atteint maintenant 6,9 milliards de francs depuis le début de l'année.

Si l'on tient compte de la baisse des échanges, normale durant la période des vacances, deux éléments méritent d'être soulignés :

- 1) Les firmes françaises recommencent à accroître leurs ventes en Allemagne : 3,2 milliards de francs en août contre 3 milliards en juillet et 2,8 milliards en juin.
- 2) Les ventes de biens d'équipement se maintiennent à un niveau élevé : 5 milliards en juillet et en août contre 4 milliards au début de l'année et 3,5 milliards il y a un an à la même époque.

« LA FORCE DES FAIBLES », de Paul-Marc Henry

Une chasse aux illusions

Plus que cent rapports sur les chances d'urgence du tiers-monde, la décision des pays producteurs de pétrole d'octobre 1973 aura fait prendre conscience à la société industrielle qu'il faut compter pour son propre développement avec ceux qui balbutient sur les chemins de la croissance. La conjoncture aura beau se renverser pour les matières premières et la solidarité des pays de l'OPEP se lézarder, le coup est donné. On n'oubliera plus cette « force des faibles ».

Tel est le titre que M. Paul-Marc Henry a donné au livre qu'il vient de publier. Il est orfèvre puisqu'il présida depuis 1972 le Centre de développement de l'O.C.D.E. et qu'il fut chargé en 1971, comme secrétaire des Nations unies, des opérations de secours au Pakistan-Orientale. La réflexion qu'il nous propose aujourd'hui est au cœur même de ce dialogue Nord-Sud qui, après tant de tergiversations, finit par s'ouvrir.

Malgré que de pas à franchir pour se retrouver ! M. Paul-Marc Henry aide efficacement à débarrasser le terrain des plus gros blocs d'incompréhension parce qu'il a — c'est sa nature — le parler franc et qu'il ne s'est jamais laissé enliser dans la phraséologie adossée des organisations internationales.

L'Occident est traumatisé. Il y a de quoi. Le postulat sur lequel il se fonde, celui des besoins limités — lacunes de l'homme des zones tropicales, — s'effrite parce que les moyens de les satisfaire se décrochent. D'autre part, la surpopulation dont il était si fier commence de lui échapper : les civilisations matériellement faibles devant

l'incompréhension des riches à leur égard se sont lancées dans une industrialisation accélérée, souvent liée à une militarisation intégrale. Course folle, dangereuse pense Paul-Marc Henry, qui demande une sorte de « trêve de Dieu », le moratoire permettant aux pays en développement de définir un nouvel équilibre, leur dignité, leur sens des responsabilités grâce à des transferts de ressources.

Attention, « pour les deux camps, le croissant continu du produit national brut est la condition nécessaire sinon suffisante d'une distribution de plus en plus équitable ». Mais les objectifs de la consommation indéfinie peuvent-ils et doivent-ils être ceux de l'humanité tout entière ?

Ceux qui prêchaient cette « fuite en avant » s'enlacent pas très loin. Se diste

en effet l'illusion entretenue pendant que cinq générations qu'une petite de l'humanité étendue dans les zones perdues pourrait à jamais tirer profit ressources d'un monde encore intact. C'est vers un certain retournement — et sible redonné — que nous nous dirige. Selon M. Paul-Marc Henry, c'est le même malheur qui caractérisera le quart du vingtième siècle : les gouvernements « devront par la voie autoritaire livrer à des exercices délicats et politiquement impopulaires l'allocation des sources limitées à des secteurs prioritaires. Sans doute ne s'agit-il pas, au-delà, de rationnement global, l'au-cipline de la consommation étant préférable, d'autant plus qu'elle s'applique surtout dans le domaine mental et dans celui des produits théologiques.

Le socialisme de guerre

Autre illusion à dissiper, estime M. Paul-Marc Henry, celle d'une intégration des mécanismes de décision à l'échelle mondiale, d'autorités supranationales en mesure de répondre au défi de la crise. L'Etat-nation reste très vivace, et l'affirmation de sa souveraineté s'affirme partout de manière « militaire » dans les pays en voie de développement. Son expression est très préoccupante puisqu'elle a des effets négatifs sur le développement économique interne. Les populations finiront par être réduites à la simple subsistance dans le cadre d'un socialisme de guerre.

Il faudra, bien sûr, sortir de cette « mé-fondamentale » d'une partie de l'humanité vis-à-vis de l'autre, qui est bien préoccupante que la consolidation de l'Etat-nation. Comment ? En tournant à la théorie, plus vivace aujourd'hui du temps de Mehlville ou de Préd selon laquelle il n'y a pas de préfin il n'y a que des intérêts.

La garantie du minimum vital pour les êtres humains est une réponse l'Occident devrait donner au tiers-monde que de l'entraîner dans l' — encore une — qu'un jour le mode consommation des sociétés industrielles plus riches s'étendra au monde entier.

C'est à un « contrat de génération génération qui clôturera le siècle, qu'vrait aboutir le « dialogue Nord-Sud » pense M. Paul-Marc Henry. « La force faibles », leur instrument de pression puissent encore que la garde montée s du pétrole et de certaines matières premières, est le démographique.

Pourquoi les Etats, soit par relations tes, soit dans un cadre multilatéral, ne gèreraient-ils pas grâce à une série pactes à faciliter les transferts de technologies, de capacités de produit de transformation agricole et industriel. En contrepartie, les pays bénéficiaires ces transferts s'engageraient à vis accroissement de population qui compense avec leurs ressources et l'isation de leur potentiel humain.

Est-ce trop de dépenses demandée monde qui ne jure que par le n et le puissance ? Sachons gré à M. Marc Henry d'éloigner les sirènes de ticisme facile et de rappeler dans-excellent Essai sur la confrontation partage que « si le pauvreté adp-richeesse oblige ».

PIERRE DROU

★ Editions Entente (12, rue St Chevalier, 75006 Paris) : 180 pages, 28 f

La politique agricole du funambule

(Suite de la page 15.)

En clair, l'exercice auquel va se livrer M. Chirac consiste à accorder le minimum, tout en contenant le plus de personnes possibles, y compris ceux qui ne sont pas invités à la conférence annuelle et à son numéro de funambule. Le premier ministre en a déjà

fait de semblable lorsqu'il occupa le Vésivry de Villeroy : le plan de rénovation de la viticulture méridionale, l'Office de la viande (ONISEV), l'interprofession laitière, les primes à la vache et à la truie, sont entre autres les résultats de ce type d'exercice, tantôt applaudis, tantôt critiqués.

telos, si un tel choix est arrêté, il convient que les gouvernements des pays producteurs de produits agricoles puissent reconstruire les producteurs concernés.

L'ORGANISATION DES MARCHÉS. — Les difficultés les plus graves sont intervenues au cours des trois dernières années dans les secteurs de production où les agriculteurs sont le moins organisés au plan national ou régional : les fruits et légumes. Les outils juridiques d'organisation des exploitants et des marchés existent ; coopérations, groupements, SIGA interprofessionnelles... ils peuvent être efficaces même si un effort ne couvre pas le secteur. Toutefois, toutes ces initiatives n'assurent pas, quel qu'on fasse, des revenus satisfaisants à une importante fraction de la paysannerie pour des raisons qui tiennent tout à la fois à l'âge et à la formation et aux structures d'exploitation. La création d'une garantie de revenu, minimum peut dès lors sembler une solution pour éviter la désertification des campagnes. (Ce point était un élément d'une politique d'aménagement rural plus large.)

L'AMÉNAGEMENT DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE. — Les

Trois types de problèmes

Les décisions du dernier tour de la conférence annuelle 1975 — qu'elles permettent ou non une amélioration conjoncturelle du sort de la paysannerie — risquent de peser sur les orientations qui, à moyen terme, devraient être données à la politique agricole. Un conseil de planification devrait en effet reprendre le 24 octobre le rapport Deniau, qui avait été complètement mis de côté en juillet dernier, pour des raisons circonstancielles (Le Monde du 13 juin). Or l'analyse de la situation conjoncturelle de l'agriculture, en ce début d'automne montre que les crises chroniques ont des raisons « structurelles ». En simplifiant, trois types de problèmes se font jour :

à l'agriculteur de toucher des secours. La protection « contre le ciel » n'est pas seule en cause. Les négociations commerciales internationales montrent que des pays tiers à la C.E.E. peuvent fournir des denrées à un meilleur prix que ceux proposés par les paysans européens : les fruits, les légumes et les vins des pays méditerranéens, les agneaux d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Les producteurs redoutent que la concurrence de ces produits étrangers ne les contraigne à cesser leur activité. Cette hypothèse, n'est pas absurde : la Communauté européenne pourrait décider de s'appropriation au meilleur prix pour ses denrées et elle pourrait par cette opération, favoriser le développement des pays exportateurs. Tou-

Le temps, la production... et les cours

La situation des productions est très diverse et fluctue au cours des mois. Quatre exemples donnent un bon aperçu de cet état de fait :

CERTAINS FRUITS ont souffert tout à tour des gelées au printemps et de la canicule en été. La récolte de pêches (108 000 tonnes) n'a représenté que le quart de celle de 1974 ; celle de prunes, de fraises et de poires ont diminué respectivement de 50 %, 10 % et 5 %. Celles d'abricots et de cerises sont stables, mais inférieures à la moyenne des cinq dernières années. Les hausses des prix n'ont pas compensé les pertes enregistrées par les arboriculteurs du fait de la diminution des volumes commerciaux. En revanche, le ciel a été particulièrement favorable pour les pommes : la récolte sera supérieure de 200 000 à 300 000 tonnes à la précédente, bien que les fruits soient de petit calibre et de qualité médiocre. Pourtant le résultat sera pratiquement identique pour le revenu de l'exploitant : la surproduction provoque une chute des cours, qui retrouvent leur niveau de 1973, et il faut mettre à la décharge publique tous les jours près de 1 000 tonnes de fruits pour « alléger » le marché.

LES LIVRAISONS DE LAIT au cours des sept premiers mois de l'année ont été d'un même volume que l'an dernier. Toutefois, en raison de la sécheresse de juillet et d'août, qui a brûlé les prairies, les départements de l'Ouest ont produit 4 % de moins que pendant les mêmes mois de 1974. Certes, les producteurs ont perçu des augmentations de prix qui au total dépassent 15 %, mais beaucoup de leurs produits se vendent mal. En huit mois, les exportations de fromages ont diminué de 11 500 tonnes (33 500 tonnes contre 45 000 tonnes) alors que les importations sont passées de 27 700 à 28 800 tonnes. Les ventes à

l'étranger et la consommation intérieure de beurre stagnent, à tel point que les professionnels ont décidé de lancer une campagne de propagande.

Le marché de la poudre de lait est en plein marasme : la Communauté européenne stocke plus d'un million de tonnes, diminue les exportations dans les pays tiers sans un soutien financier important. Les cours mondiaux sont en effet très faibles (60 dollars la tonne) en raison d'un excédent global de l'offre sur la demande équivalant à dix-huit mois de consommation courante (1,8 million de tonnes).

LES PRODUCTIONS ANIMALES sont relativement favorisées après les difficultés rencontrées en 1974. Durant le mois de septembre les cours des veaux de boucherie et des gros bovins ont progressé respectivement de 20 et 18 %, alors que les animaux maigres « invendables » 2 francs par kilogramme. Les exportations sont restées très fortes, notamment pour les veaux à engraisser à destination de l'Italie qui sont passées de 800 francs en juillet à plus de 800 francs en septembre. Les cours des porcs et des bovins se maintiennent à des niveaux supérieurs à ceux de l'année passée.

LA VITICULTURE, après une période catastrophique — surproduction et invendable — a bénéficié d'un retournement total de la conjoncture. La distillation de quelque 12 millions d'hectolitres de « gros rouge » a donné aux vigneronnes une trésorerie d'un montant total équivalant à 1 milliard de francs. En outre, la taxation des vins italiens à leur entrée en France a quasiment stoppé le torrent des importations, et le vendange qui se termine ne devrait pas être supérieure à une récolte normale (65 millions d'hectolitres). Bref, le « petit vin » invendable se vend maintenant plus de 10 francs le degré hectolitre.

PREPAREZ LE DIPLOME D'ETAT D'EXPERT-COMPTABLE
Aucun diplôme exigé
Aucune limite d'âge
Dessinez le concours guide
gratuit numéro 05
ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873
soumise au contrôle pédagogique de l'Etat
4, rue des Saussaies - Champs
75008 PARIS - CEDEX 02

(Publicité)
PROBLEMES FONCIERS
pour une solution libérale, voyez
pages 221/222 et 243/246 du livre
RELEVER LES DEFIS
Problèmes d'aujourd'hui
par Jacques VILLEMINT
Un livre dans la presse
Édité par « la Presse Universelle »
7, rue des Carmes, 75005

ANALYSE FINANCIERE
Etude théorique et statistique du cas des entreprises multinationales
Michel GLAIS
L'auteur présente une analyse théorique des problèmes financiers des entreprises multinationales illustrée par de nombreuses données statistiques. L'ouvrage fait le point des principales théories anglo-saxonnes élaborées depuis 20 ans en matière financière et présente un certain nombre de principes destinés à améliorer la structure financière des entreprises de taille importante.
216 pages, 58 F.
* Prix au 1.10.75
Pour recevoir une documentation ou commander l'ouvrage de M. GLAIS « Analyse financière », 58 F, retournez ce bon accompagné, s'il y a lieu, de votre règlement à votre libraire. (Commande par correspondance : joindre 3 F de participation aux frais de port.)
Nom, prénom
Adresse
MASSON 120, bd Saint-Germain
75290 Paris Cedex 06

Handwritten signature or stamp at the bottom center of the page.

Journal de l'ISD

FAITS ET TENDANCES

DÉBATS

La différenciation croissante de la demande atteindra de plus en plus les services

par CHRISTIAN MICHON

A la suite de l'article d'Alain Coté paru dans « Le Monde de l'économie » du 23 septembre sous le titre « La croissance de la demande ne reprendra pas au rythme naguère... » M. Christian Michon, directeur de marketing à l'École supérieure de commerce de Paris, a fait part des réflexions suivantes.

ANS un article récent, Alain Coté évoque la nouvelle croissance des économies occidentales. Il prévoit que la croissance de la demande ne reprendra pas au rythme naguère. La base de son argumentation repose sur l'évolution visible de certaines catégories de biens : les biens durables, qui nécessitent une accumulation de capital de part des ménages, accumulation qui n'est pas proprement limitée.

ne segmentation du marché

est-ce qu'il y a eu des conséquences que les économistes n'avaient pas prises en compte ? La pression d'une demande différenciée à l'économie de rareté succède à une économie de diversité qu'une demande d'abondance.

Le marketing résulte de cette évolution. Le producteur a été conduit à diversifier son offre sous la pression du consommateur. Chercher à satisfaire les besoins du consommateur, principe du marketing, c'est s'adapter aux diverses demandes, c'est pratiquer la segmentation du marché. Le marketing a fait son apparition non tant parce qu'un déséquilibre rendait la demande supérieure à la demande que

Etat et le marketing

aujourd'hui, la croissance économique n'est plus la nature de la demande le rythme de celle-ci. A son tour, la demande de services (transports collectifs, loisirs, santé, enseignement, santé, télécommunications, services bancaires et financiers, assurances, distribution d'énergie, récupération d'énergie) est plus grande dans le budget du consommateur, mais connaît aussi un rythme de différenciation. Or la demande de services a la particularité de se différencier, non l'Etat, mais l'Etat gestionnaire de services publics, administrateurs du social, nationalisés, contrôleurs des services institutionnels para-publics.

relais de la croissance de la demande passe par celui des services offerts par l'Etat (transports collectifs, enseignement, etc.). Que va-t-il en résulter ?

peut prévoir qu'il y aura d'importantes modifications dans la relation Etat-citoyen. L'usager devient client. L'Etat est conduit de plus en plus à pratiquer une politique d'adaptation à la différenciation de ses services. Comme le producteur a été conduit à diversifier ses produits, l'Etat est conduit de plus en plus à pratiquer une politique de marketing public ; ce n'est pas un hasard si la S.N.C.F. est un service marketing. L'Etat ne résistera pas à cette évolution, car aller contre elle, c'est s'exposer au mécontentement de l'électorat qui veut volontiers gouvernement, administration, services publics ou bien ne, c'est s'exposer à une fuite du

fait important dans ces conséquences au cours de la présente décennie est l'apparition du poids des « services » dans la consommation des Français. Du fait de la hausse des prix, les ménages sont obligés de consacrer une part de plus en plus importante de leur budget à ces derniers (26 % en 1969, 34 % en 1972) ; les futurologues s'accordent pour dire que cette part ira croissant, et notamment la santé et l'enseignement.

Au-delà des chiffres, il faut s'attendre que la demande se modifie qualitativement. Egalement que la demande de services devient une demande différenciée, comme cela s'est produit pour les biens de grande consommation, c'est-à-dire qu'un service uniforme, le même pour tous, se substituera des services ad hoc, adaptés, faits pour des groupes de consommateurs présentant des caractères communs dans la satisfaction de leurs besoins.

Ces dernières années ont été marquées par l'éclatement de nombreux marchés avec l'apparition de nouveaux créneaux (les eaux de toilette, déodorants corporels, lotions après-rasage, etc., marquant l'éclatement des marchés de l'eau de Cologne et des parfums — les snacks, crackers, « apéritifs », etc., marquant l'éclatement du marché des produits apéritifs), l'éclatement des gammes et des lignes traduit également ce phénomène (très spectaculaire dans l'automobile avec les modèles, les options, les variétés de couleurs).

citoyen-consommateur public vers la concurrence directe ou indirecte, et, par suite, à un déficit chronique insupportable. Ainsi, par exemple, la S.N.C.F. est conduite à segmenter son marché et à satisfaire une clientèle d'hommes d'affaires en modifiant ses services (stratégie service-marché impliquant une modification des horaires, des trains plus rapides, un service interne, restauration, hôtesse, bar et un prix plus élevé). L'Etat est ainsi « dominié » par le consommateur public ; comme le gestionnaire du secteur privé, il est orienté vers la satisfaction individuelle du consommateur-citoyen, même si la règle du « prix égal pour tous » doit en souffrir.

Il est vrai toutefois que le marketing public n'obéira pas tout à fait aux mêmes règles. Ainsi les critères de profit, de chiffre d'affaires, de niveau de vente, de part de marché, n'auront pas la même signification et ne seront pas nécessairement des critères de bonne gestion. Toutefois on peut imaginer d'autres critères d'évaluation des stratégies service-marché (ainsi l'audience de chaque chaîne de télévision est identique à la notion de part de marché), on peut espérer que la rapidité de délivrance d'un permis de construire ou le délai de remboursement de la Sécurité sociale sera quantifiés et intégrés dans un plan de marketing public parce que ces services visent à la satisfaction du citoyen-consommateur public. La notion de cycle de vie du service ne peut-elle pas, elle aussi, faire son apparition ? La publication des bans de mariage dans les mairies est-elle toujours efficace ? N'est-ce pas là un service en phase de déclin ? Par contre, l'Agence nationale pour l'emploi des jeunes travailleurs n'est-elle pas un service en phase de croissance ? L'économie de rareté était liée à des cycles de vie longs. Alors que l'économie de diversité connaît des cycles courts. Qu'en sera-t-il pour les services ?

Cette nouvelle orientation vers le marketing public conduit au développement prévisible de deux phénomènes :

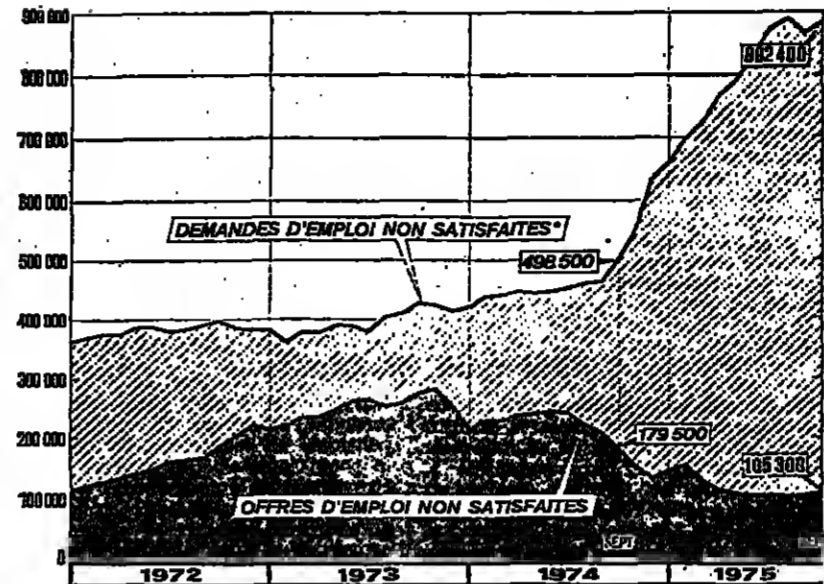
La notion traditionnelle de service public s'estompée, car l'Etat, en adoptant une politique de marketing (de plus en plus fréquente dans certains secteurs concurrentiels tels que la S.N.C.F.), entre dans le même système que celui qui régit entre producteurs et consommateurs ; le producteur ne vise qu'à procurer une satisfaction individuelle du consommateur en adaptant ses produits aux besoins de ces derniers, voire en suscitant certains besoins. Il peut ainsi maximiser ses profits sans tenir compte de la « désattribution » col-

lective qu'il entraîne, pollution, barrières sociales entre individus, déséquilibre des besoins chez le consommateur, coûts collectifs, etc. L'Etat, en limitant la gestionnaire du secteur privé, abandonnera peut-être la notion de service public en s'orientant vers la recherche de la satisfaction de ses clients-consommateurs publics. Il risque d'agir à son tour au détriment de la satisfaction collective.

Le citoyen-consommateur public s'organisera en association de défense du consommateur public, exigera de plus en plus des services d'un certain rapport qualité-coût, exigera que l'on s'adresse à lui en tant que client, réagira face au monopole de l'Etat qui l'enferme dans ses choix (ainsi un client mécontent des postes et télécommunications ne peut pratiquement pas s'adresser à une société concurrente) ; un mouvement « consommateurisme public » est, d'ailleurs, plus probable en France qu'aux Etats-Unis, compte tenu de l'importance de l'Etat dans les services offerts aux citoyens.

Cette modification de la nature de la demande entraînera d'autres bouleversements comme une plus grande « étatisation » de la réponse à cette demande. On peut penser qu'une nouvelle technocratie d'hommes de marketing public s'instaurera et que, compte tenu de l'impératif « social » de l'Etat, le secteur privé, comme le secteur public, recherchera un juste équilibre maximisant la satisfaction individuelle et minimisant la « désattribution » collective. C'est cet optimum qu'un « Etat social avancé » devra atteindre et que les « citoyens » devront fixer.

EMPLOI: la situation continue de s'aggraver



Après correction des variations saisonnières

La forte augmentation des demandes d'emploi non satisfaites observée à la fin du mois de septembre (+ 148.800 par rapport à août) est due non seulement à l'inscription d'un certain nombre de jeunes sortis du système scolaire et qui n'ont pas trouvé de travail, mais aussi à l'augmentation des licenciements collectifs et des fermetures d'usines au retour des congés payés. Au cours du mois de septembre, 222.800 demandes d'emploi nouvelles ont été enregistrées par les services du ministère du travail, soit deux fois plus qu'en avril, mai ou juin. En revanche, malgré une activité plus grande des services de l'Agence de l'emploi, l'ensemble des demandes placées ou annulées au cours du mois de septembre (174.800) est resté au même ordre de grandeur qu'au premier semestre. En données brutes, les demandes non satisfaites à la fin du mois de septembre (862.000) sont supérieures de 18,7 % à celles d'août et de 77 % à celles de septembre 1974. En données corrigées des variations saisonnières, l'augmentation des demandes (862.000 au lieu de 864.000) n'est que de 2,1 % en un mois ; un tel écart ne comprend d'autant plus mal qu'il n'a jamais été constaté dans le passé. Entre août et septembre 1974, l'augmentation des demandes observées avait été de 106.000, ce qui s'était traduit, après correction des variations saisonnières, par un accroissement de 34.800 ; pour les deux mêmes mois de 1975, on passe d'une augmentation de 168.800 en données observées à 13.400 en données corrigées.

Les offres d'emploi non satisfaites (308.300 à la fin septembre) sont en augmentation de 9,2 % par rapport à août, mais en baisse de 42,3 % par rapport à septembre 1974. En données corrigées (308.300 offres au lieu de 302.700 fin août), l'augmentation est plus faible sur un mois (+ 2,5 %) mais la baisse est aussi forte sur un an (41,3 %).

La Sécurité sociale, victime de la crise

(Suite de la page 15)

Et comme le cigale qui chante tout l'été, personne n'a voulu profiter de la période faste pour régler les problèmes. A la veille de l'hiver, le réveil est d'autant plus brutal que les pouvoirs publics doivent à la fois répondre aux revendications des syndicats sur les retraites, à celles des médecins sur l'augmentation des honoraires, à celles des entrepreneurs de ménage qui supportent des charges très élevées et, enfin, à celle des parlementaires sociaux — patron et syndicats — qui affirment : tenons compte d'abord des charges indues (voir l'encadré ci-dessous). Et pourtant il faudra trancher, et à chaud.

accrochés. Restent les économies ou l'effort contributif soit par l'impôt soit par les cotisations (un point supplémentaire représente près de 4 milliards de francs de recettes et un point de déflation près de 800 millions de francs). Avant d'améliorer les retraites, les Français devront au préalable consolider le système existant. En fait c'est à une réforme complète de la Sécurité sociale qu'il faut s'attaquer. La commission Granger a fait des propositions dont le Monde a rendu compte (2) ; une autre commission,

des charges indues, doit faire des suggestions. Le gouvernement, puis le Parlement, devront décider mais le projet de loi qui est en préparation ne sera pas prêt avant la fin de l'année et ne sera peut-être pas voté avant 1976. D'ici là des mesures provisoires devront être prises.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(2) Le Monde du 20 juin et du 30 septembre.

CE QUE REPRÉSENTENT LES CHARGES INDUES

Sur demande du Parlement, le gouvernement a nommé une commission présidée par M. Roger Granger, conseiller d'Etat, qui doit déposer avant la fin de l'année un rapport sur ce qu'on appelle les charges indues de la Sécurité sociale.

Par charges indues, on entend parler de deux séries de prestations que doit verser le régime général : celles ayant trait à des activités qui ont un objectif étranger à la Sécurité sociale (notion qui selon les cas va des frais d'hébergement hospitalier aux allocations logement dans la mesure où il ne s'agit pas d'une assurance) ; celles portant sur des prestations qui sont réservées à des personnes étrangères au régime général (collèges, allocations agricoles, travailleurs indépendants).

Les syndicats, qui donnent à cette notion un sens large, évaluent les charges indues à 16 840 millions de francs : pour la maladie, 2 676 au titre de l'aide à d'autres régimes ; 506 pour les frais d'enseignement hospitalier ; 559 pour les investissements hospitaliers ; 937 au titre de la compensation accidents du travail des mines ; pour la vieillesse, 4 900 milliards, dont 4 973 pour les allocations minimales (F.N.S.) ; pour la famille, 8 644 milliards.

De leur côté, les services du Plan se sont livrés à une estimation qui, selon certains recensements, serait de 5 898 millions de francs : 608 pour les frais d'enseignement hospitalier ; 2 589 au titre des allocations agricoles ; 870, soit 30 % (7), de l'allocation logement ; et 2 973 pour les allocations minimales.

iards de francs — en tient déjà compte dans le projet de budget de l'Etat ; sans la subvention de 6 491 millions de francs qui est inscrite un projet de loi de finances, le régime général aurait en 1975 un « trou » de 16 400 millions de francs, en raison notamment de la compensation démographique (c'est 7 835 millions de francs).

L'inflation et le rapatriement économique conjugués pourraient, comme par le passé, renflouer la trésorerie ; mais rien ne permet de compter sur le retour d'une croissance

Paul-Marc Heu
L'illusio

LYS
ICIER

POUR UNE « vraie » FORMATION D'ADULTES
Une équipe DYNAMIQUE, EFFICACE au service des HOMMES, des ENTREPRISES du FUTUR
Société Internationale d'Etudes & d'Interventions
237, r. Saint-Denis - 75002 PARIS
Tél. : 236-58-29.

ISTH
INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DEPUIS 23 ANS
DROIT Sc ECO
- DEUG et 3^e Année
- Tous centres et options
- Encadrement méthodologique
- Taux confirmés de réussite
Documentation et inscriptions : ISTH 6, avenue Léon Houssoy, PARIS 16^e
Métro : Mirabeau, Eglise d'Auteuil. Tél. : 288.52.03 - 224.10.72

vient de paraître
UNE MONNAIE POUR L'EUROPE
LEUROSTABLE
par Jacques RIBOUD
« Pour remplacer un étalon disparu : l'étalon-or et un autre dont on ne veut plus : l'étalon-dollar »
Editions de la RPP
Revue Politique et Parlementaire
DIFFUSION ARMAND COLIN

hernie
SOUTÈNEE COMME AVEC LES MAINS
SLIP HERNIAIRE - BANDAGES SOUPLES
INSTITUT HERNIAIRE
PARIS-11^e - 761, rue du Louvre, Tél. 235 73 84
PARIS-10^e - 180, rue Lafayette, Tél. 607 70 47
Si et si vous avez des doutes consultez votre médecin ou écrivez à l'Institut Herniaire
11 L. 119, 2006 Lafayette, NY 10012 - Tél. 212 253-6000

Le Japon, lui aussi, s'interroge sur les causes longtemps ignorées de la crise

De notre correspondant

Tokyo. — Il existe au Japon une procédure de renouveau des entreprises en faillite qui est mise en œuvre avec l'aide de l'Etat quand les autorités financières estiment que les circonstances économiques ou politiques l'exigent. La compagnie textile Kohjin, qui a récemment déposé son bilan (1) avec un passif équivalant à plus de 310 milliards de francs, en a demandé le bénéfice. On doute pourtant que ce sauvetage ait lieu.

Cette faillite retentissante d'un grand nom aura eu au moins un effet salutaire pour l'industrie japonaise. Elle a décidé le cabinet Miki à déclencher — enfin ! — un plan de relance que chacun attendait. Elle aura conduit aussi les grandes manœuvres de l'économie à analyser plus à fond les causes réelles et profondes de cette culbute, et à en tirer des leçons pour la période difficile qui se prolonge...

Qui trop embrasse...

La première analyse avancée au début de septembre avait été que la Kohjin était seulement victime de sa mauvaise gestion, de son « mismanagement », comme disent les Japonais. Fondée en 1937, l'entreprise réussit d'abord dans la production de rayonne pendant la guerre, puis de textiles après la guerre. Les textiles devenant moins rentables, la Kohjin s'était lancée dans les produits chimiques et pharmaceutiques, la pâte à papier, et enfin, depuis 1972, dans l'immobilier. Elle avait lourdement investi dans l'achat de terrains et abondamment spéculé sur la propriété foncière.

La crise étant venue, la Kohjin a eu le plus grand mal à faire argent de ses avoirs immobiliers, se trouvant encore entravée, disait-on, par une nouvelle loi, votée en 1974, qui impose de sévères restrictions aux ventes spéculatives de terrains.

Une autre cause de faillite aurait été un investissement malheureux dans une fibre ininflammable inventée et mise au point par la société Le Cordelan, produit remarquable, mais de prix élevé. L'inexpérience de la Kohjin dans le « marketing » aux Etats-Unis, principal client, et la chute brutale de ses exportations vers ce pays, auraient joué un rôle déterminant dans ses difficultés, si l'on en croit son président.

Les autorités financières japonaises, dont celles de la banque du Japon, se sont satisfaites, du moins en apparence, de ces explications. On entendait dire en effet que la Kohjin était victime de ses propres bêtises, et non pas de prétendues fautes du gouvernement dont la principale aurait été le tarissement excessif et trop longtemps prolongé du crédit.

Les milieux d'affaires, eux aussi, ont d'abord fait porter la responsabilité sur la Kohjin et sur ses erreurs de gestion. De surcroît, ses créanciers étaient de taille à encaisser le choc d'une telle disparition puisqu'il s'agissait de banques et de grosses sociétés de commerce, dont la Mitsubishi Corporation. Au fond, la Kohjin servait de bon émissaire : le marché avait besoin d'être assaini et le gouvernement, pensaient les industriels, relâcherait plus vite le crédit.

Des échafaudages bancaires

Mais voilà que le pessimisme fait trembler l'industrie. Le bout du tunnel n'est pas en vue. Et on découvre que les analyses du début de l'année étaient trop optimistes — ou trop indulgentes — pour les milieux officiels. Dire que c'est seulement la mauvaise gestion et pas la crise qui a fait périr la Kohjin ne paraît plus sérieux. Ce sont évidemment les deux à la fois. L'insuffisance des mesures de relance prises sont des causes qu'on découvre : « Le cabinet Miki s'entêtait à ne vouloir combattre que l'inflation », dit-on maintenant.

(1) Le Monde du 27 août 1975.

Lointain ancêtre du rapport Schwartz

La thèse d'Edgar Faure

M. MAURICE LAURE, président de la Société générale, qui dirige les travaux d'une commission d'experts chargée par le gouvernement d'étudier le fonctionnement du marché pétrolier en France, avait prévu de remettre les conclusions de ces travaux à la mi-octobre, avant son départ pour un long voyage en Chine. En fait, ces conclusions ne seront présentées au gouvernement qu'un mois plus tard. L'une des explications possibles à ce retard est que les experts ne sont pas d'accord sur la façon dont il conviendrait de réformer la loi de 1928.

Le problème posé à la commission Laure est certes difficile : comment éliminer de la loi tout ce qui a permis les abus que l'on sait sans atteindre le « nerf » de la politique pétrolière française qui est en principe la recherche d'une certaine indépendance. Il n'est pas sûr que les conclusions de la commission soient rendues publiques. Leur maintien au secret contribuait à la clarté du débat lancé en novembre 1974 par la publication du rapport Schwartz. Parce que ce débat est essentiel, nous venons aujourd'hui « dévoiler » un « nouveau » document à vrai dire très ancien. — P. S.

Le pétrole « tient » dans la politique et dans la législation française une place tout à fait particulière. On a tenté en sa faveur un corps de mesures, d'ailleurs en voie de perpétuelle évolution, et qui n'a d'équivalent pour aucune autre industrie-clé, pour aucune autre matière première.

Ces lignes sont-elles extraites d'un nouveau rapport Schwartz ? Le passage suivant pourrait le faire croire encore davantage : « Le marché lui-même présentait un aspect économique tout à fait remarquable. Il était, en effet, tenu par dix maisons, bénéficiaires d'un véritable monopole de fait, et qui, par des accords de contingentement semi-officiels (1), avaient totalement supprimé entre elles les aléas de la concurrence. Elles se partageaient, selon une proportion déterminée et chaque pour une région particulière, le soin de satisfaire les besoins exacts de la population, et de la sorte chacune était sûre de vendre sa quantité et de se vendre que sa quantité. Les prix étaient stables (chaque semaine les membres du cartel les arrêtaient d'un commun accord), et les bénéfices réguliers : un commerce exercé dans ces conditions présente une sécurité administrative. » On ne saurait dire les choses plus élogieusement.

Tout est déjà en place : les ententes sur les prix et ce que l'on appelle de nos jours les « tables », rendez-vous clandestin où les sociétés se répartissent les marchés. La situation décrite par l'auteur de ces lignes est pourtant

antérieure à la guerre de 1914-1918. L'auteur ? Un certain Edgar Faure (2), brillant avocat parisien qui a à peine trente ans. Le titre de l'ouvrage, écrit en 1938 et publié l'année suivante : le Pétrole dans la paix et dans la guerre.

« Cette étrange organisation semi-officielle, lit-on encore avec l'impression étrange ce replonger dans l'actualité du dernier « scandale pétrolier », devait en outre servir à la fois de modèle et de référence à la part de l'Etat aux émanées de la Commission. Le gouvernement, impressionné par l'usage que l'on pouvait faire du pétrole à des fins anarchiques, avait favorisé la concentration entre les mains de quelques industriels du commerce et de l'industrie de ce produit. »

D'autre part, grâce à un droit de douane protecteur, « le gouvernement avait décidé d'encourager l'industrie du raffinage », argument employé cent fois par la suite et encore aujourd'hui. Résultat médiocre ! Le raffinage encour-

que son administration ignorait « les » véritables conditions du commerce du pétrole dans le monde ». On croirait entendre son lointain successeur, M. Fourcade, se plaignant de ne pas en savoir assez sur le coût d'accès au « brut ».

La loi de 1928 devait remédier aux « abus » du système — loi qui précède en question aujourd'hui. La législation a confié le monopole du commerce du pétrole à l'Etat — monopole qui a ensuite été délégué à des sociétés grâce à des « autorisations ». Ici, il faut citer longuement, car c'est exactement un des éléments du dossier actuel, et de plus c'est magnifiquement « plaidé » : « Le total des autorisations accordées laissait évidemment, par rapport à la consommation effective, une certaine marge, ce que l'on a appelé en « volant ». Cela correspondait d'ailleurs au désir du législateur qui avait voulu d'une part, adapter le système aux accroissements prévus de la consommation, d'autre part maintenir un minimum de concurrence. Mais les importateurs ne s'accommodèrent pas de cette concurrence, malgré sa limitation... Ils s'efforcèrent de réaliser, dans leur intérêt commun, un nouveau contingentement entre eux, une sorte de « surcontingentement », qui, en maintenant chacun en deçà de son plafond officiel, obéissait en fait la marge que le législateur avait volontairement réservée pour l'exercice de la concurrence. Parallèlement, des ententes périodiques (en principes hebdomadaires) fixaient les prix. D'un point de vue théorique, on est porté à qualifier de telles mesures d'illégalité et de paradoxes : et un contingentement privé, en l'absence d'intervention étatique, peut déjà sembler attentatoire au principe de la liberté du commerce, que dire d'un contingentement privé qui se surimpose en quelque sorte sur un contingentement officiel, les particuliers manifestant ainsi la prétention de refaire, et par conséquent de modifier, dans leur intérêt privé, les dispositions établies par l'Etat dans le nom de l'intérêt public dont il est le « fige » ?

En fin de compte, malgré la loi, retrouve nombre des caractères caractéristiques de la situation antérieure 1928. Mais pour l'auteur, qui va se fier maintenant à « d'un point de vue pratique », selon ses propres termes, « la situation est un peu différente : l'accroissement du surcontingentement, écrit-il, peut se présenter en fait comme une meilleure manière, voire la seule, d'assurer la régulation et la stabilité des prix et d'éviter ainsi que soient perpétrés les manœuvres de hausse artificielle que l'on a également voulu éviter, ainsi que le précise en premier lieu le texte loi. Les promoteurs des accords ont dû des raisons bien plausibles à leur valeur, en se référant notamment à la baisse des prix mondiaux et à l'équilibre du marché américain, pour justifier une action destinée à maintenir un prix d'abord à un niveau stable et ensuite à un niveau équilibré et rémunérateur, ce qui est exigé par l'intérêt général, aussi bien que par l'intérêt privé.

Ces motifs sont particulièrement invoqués par les raffineurs, et il bon d'ajouter, jusqu'à ce que l'on ait pu faire, dans ce débat, quelques données d'investissements considérables qu'ils ont exposés sur la loi d'une sorte de promesse générale de stabilité. » Ces « excuses » se trouvent dans le rapport Schwartz, est-il besoin de le dire ?

LES MAITRES DU PÉTROLE AURONT UNE POLITIQUE DANS L'ETAT

Le passage suivant du livre de M. Faure mériterait de figurer dans une anthologie de textes consacrés aux relations entre l'Etat et les grandes firmes. (Souvenons-nous que trente-six ans plus tard le rapport Schwartz posait lui-même la question : « On peut se demander où est l'Etat »). Et avec quel style ce jeune avocat de trente ans décrit le que d'autres, plus tard, appelleront le « capitalisme monopolistique d'Etat ».

« Il est difficile à un organisme aussi développé qu'un trust, bien que formé d'intérêts privés, de se cantonner dans une activité purement commerciale : il sera naturellement sollicité de dépasser son rôle, de s'immiscer dans les questions politiques, tout ce pour s'assurer dans le règlement émanant des autorités publiques les aménagements susceptibles de favoriser ses affaires. Si l'Etat a une politique du pétrole, les maîtres du pétrole auront une politique dans l'Etat. »

rapé était en fait fictif ou, pour reprendre l'expression de l'auteur, « purement nominal », ce qui « faisait apparaître l'industrie du pétrole comme le symbole du capitalisme profitable, voire scandaleux ».

Et de citer en note un passage des Hommes de bonne volonté relatif aux « conclusions d'un député de gauche à sa maîtresse ». « Je l'ai parlé de cette histoire de pétrole... Les raffineurs ? Oui, les raffineurs raffineraient. Ces gaffards-là volent en face quelques douzaines de millions par an. »

On voudrait rapporter encore d'autres extraits du livre de M. Faure, tellement lui a le sentiment d'un télescope dans le temps. Ainsi de cet avertissement du ministre des Finances de l'époque, M. René Renoult, qui « d la Chambre des députés (1938) » d'un débat particulièrement curieux... se brosse dans le cas de dire

(1) C'est nous qui soulignons.
(2) Le livre est signé avec un trait d'union entre le prénom et le nom de l'auteur, président de l'Assemblée nationale. Il est tiré de sa thèse de doctorat en droit.

BONS DU TRESOR

3 et 5 ans

Taux de rendement actuariel brut à partir du 8 septembre 1975

à 3 ans
8,25%

à 5 ans
9,25%

UN PLACEMENT SUR, PRATIQUE, RENTABLE.

C'est intéressant de connaître un prix de revient kilométrique. Surtout quand il est exact.

Quand on est propriétaire de son parc auto, c'est quand même bien utile de connaître le prix de revient kilométrique de ses véhicules. Et c'est très simple : amortissement. Entretien. Réparation. Dépannages. Assurances. On met tout ensemble. On remue. Résultat : on se trompe. Avec la formule de location longue durée Locasim aucun risque. Aucune erreur. Une seule facture

mensuelle, toujours la même, couvre la mise à disposition d'une Simca, d'une Chrysler ou d'une Matra (neuves) son entretien dans

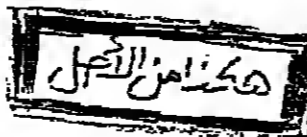
tout le réseau Chrysler-France (2200 points service) et son assurance, prise d'ordre et pour votre compte.

Cette facture mensuelle, il ne vous reste plus qu'à la multiplier par 12 et à ajouter l'essence et les lavages. Comme quoi, précision et précision peuvent très bien se rejoindre.

Location longue durée Locasim

Les services de l'automobile sans les servitudes.

Locasim 30, rue d'Orléans 92200 Neuilly Tél. 747.56.00.



150

LE...
ort Schwartz
ar Fau...

LIVRES

LES NOTES DE LECTURE

d'Alfred Sauvy

Commissariat général du Plan

VUES NOUVELLES SUR LA CROISSANCE

Agit des résultats des délibérations du comité de la par M. Pierre Figeolet et chargé de répondre à la question, si forte et si troublée, posée depuis trois ans, trente ans de progrès parcourus sans objectif défini en septembre 1973 et en activité jusqu'en juin 1974, ce comité a été, pour une large part, l'intermédiaire politique. Il ne doit pas être vu avec la Commission pour la croissance et, si, réunie plus tard spécialement pour le sujet, ces « réflexions à long terme » sont la partie de celles qui ont concerné « La famille », présentées et analysées ici.

Il s'agit d'un consensus entre des personnalités assez diverses que J. Boissonnat, R. Bonafy, P. Desrues, S.C. Kohn, A. Riboud, J. Serres, Simone Veil, et qui ont écrit, sous la direction de M. Cazès, avec de F.B. Denizot et de A. Le Gall. Si difficile était la pénétration dans la chair que l'ensemble des tendances actuelles prévoyant des progrès, dans les deux sens du mot, plus que leur portée.

Il y a, dès l'abord, le freinage volontaire de la production, préconisé par certains pour des raisons écologiques ; dès lors, quatre options ou domaines se dessinent : place des biens matériels et de la technique dans notre vie et notamment notre croissance, répartition de l'espace, répartition des inégalités, information, participation.

La longue série de propositions, énoncées celles-ci, précises, sur ce qu'on appelle la revalorisation manuelle, sur l'attaque directe de l'inégalité, compter sur les vertus spontanées de la croissance (M. Méraud confirme ce choix), la diffusion des responsabilités, les propositions concernant l'information, dans l'entreprise ou ailleurs.

Il y a, en désaccord, au moins partiel, quelques-uns ont exprimé séparément leur opinion : E. Bauer (contre les « cadres nobles à 20 ans »), J. Lefort (notamment contre les surgénératurs et le succès de Paris), R. Bonafy (en faveur d'une planification), Ph. Roques (contre le programme électoral) et Le Gall (ralentissement de la production chez les pays riches).

Il y a, en soulignant la grande variété des vues, ces opinions exprimées soulignent la nécessité de recueillir le rapport est d'ailleurs étoqué sur ce point. Lecture enrichissante qui, elle aussi, crée une œuvre d'édition plus accessible serait la venue et l'entretien de magnifiques sujets à la télévision.

* Échelle : Vues nouvelles sur la croissance, Commissariat général du Plan - Prix : 19 F.

Lucien Barnier LES ANNÉES TERRIBLES DE L'ESPERANCE

À l'opposé de la danse sur le volcan, le lire exprime bien l'idée de « mauvais moment à passer ». Assis sur la science et la technique, plus encore sur l'énergie, nous sommes hérisés par l'image et discutable des esclaves-mécaniques. Tout en s'écartant largement d'un Robida, d'un Hudoy, ou d'un Terbouriech, M. Lucien Barnier s'oppose franchement aux Meadows, à Illich, à Marchais (« ni Club de Rome ni Moscou »), et annonce, dans la fièvre, le grand épanouissement de 1980. Les données sont suffisamment concrètes pour que soit évité le doux nom d'utopie, bien que l'inévitable musique soit fidèle au rendez-vous.

Et nous sommes de biologie en électrons, de chimie en sciences, de pédagogie en urbanisme, inquiets, par moments, de l'emballement, qui, cependant, ne dure jamais. Est-ce peur de céder à la tentation du calendrier des découvertes, style américain 1957, ou de démentir André Breton ? Toujours est-il que, sans règle fixe, l'auteur préfère monter, successivement, les courriers d'une veste écourtée.

Un coin sombre cependant, la génétique : les femmes schizo-phréniques sont très fécondes et les disciples de Mandel, coupables de sous-estimer la transmission des traits récessives. La documentation est, en dehors de la démographie, relativement sûre, l'espoir venant en plus. Dans ce vigoureux désordre, une idée directrice, à teinte rose, s'impose peu à peu : maîtrise des climats ou du moins des pluies, aliments artificiels, etc.

Aux aguets dès les premières pages, l'économiste perplexe, aimerait voir quelques modèles ou chiffres, mais il n'est guère plus question de rapports sociaux ou politiques que dans le rapport du MIT.

La population vient en fin d'ouvrage, mais les subéquences d'Asie ou d'Afrique ne sont pas plus que la stérilité européenne. Le grand étonnement, plus encore que l'annonce du retour de la famille à la tribu, est l'ignorance ou l'insouciance vis-à-vis du vieillissement, c'est-à-dire de la seule évolution à peu près sûre.

Il reste à savoir ce qu'en penseront J. Fourastié, C. Lévy-Strauss, Raymond Aron ou René Dumont.

* Paris, 1975. Éditions Robert Laffont ; 21 cm, 255 p., 28 F.

Jean-Antoine Roques L'INTÉRÊT

VEILLE question, plus vieille sans doute que la monnaie, mais non que les illusions à ce sujet. Nous sommes étonnés de voir que, trente ans après l'avènement de la comptabilité nationale, la notion même de légitimité du taux d'intérêt ne soit

pas étudiée à la lumière du taux d'expansion, ce qui permettrait de dissiper quelques-uns des paradoxes du sou placé depuis Jésus-Christ. Il est question ici surtout de certaines formes de prêt, notamment le prêt différé, le plan épargne-logement dont l'analyse n'est pas exempte de reproches et surtout le prêt à durée réduite, suggéré dans le VI^e Plan.

Que la durée des prêts mérité, aujourd'hui plus encore qu'avant, d'être réduite, est plus que défendable, mais le lecteur sera surpris par la faible place que tient, dans l'ouvrage, la dépréciation monétaire, jette couramment l'inflation. Il y a, certes, le précédent de la comptabilité nationale. Cependant l'argumentation toute ne débouche sur aucune conclusion pratique et évite, en particulier, le jugement sur l'intérêt négatif actuel ou sur l'opportunité d'une indexation. L'ouvrage de l'ouvrage connu est, en effet, la vigilance Harpaon et don Juan y trouvent-ils vraiment leur compte ?

* Paris, 1975. Les Éditions de l'Épargne ; 18 cm, 185 p., 27 F.

Groupe de recherches de géographie industrielle LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN FRANCE

Le mérite et méritoire travail collectif (dix auteurs), dû à la collaboration du centre de recherches de l'université de Vincennes et du laboratoire de géographie humaine de Paris-I, plonge, comme jamais encore fait, dans la question épineuse des investissements étrangers. La période étudiée est 1955-1969, mais on remonte plus haut.

Dès l'abord, difficulté étonnante à rassembler les données de fait, voire à définir ce que l'on entend par investissement. A la généalogie complexe des filiales, au fait que projet financier ne signifie pas plus usine qui fume qu'autorisation de bâtir ne signifie construction effective, s'ajoutent d'autres obstacles. Une fois de plus, en dépit de la multiplicité des contrôles et des renseignements à fournir, le chercheur venu du dehors ne trouve pas ce qu'il désire.

Les deux sources principales de renseignements, balance des paiements (mouvements de capitaux) et dossiers de demandes d'autorisation, divergent ou se complètent. Des surprises aussi au cours de travail. Certains investissements, les plus importants, n'ont pas le dossier réglementaire, parce qu'ils ont été étudiés au comant.

Les chiffres marquent une progression importante, qu'on aurait espéré voir convertir en francs constants. Intéressant aussi la répartition géographique.

La forte concentration qui se dégage (les multinationales sont naturellement dans le champ) pose fatalement la question de l'utilité ou du danger. Si bien venue qu'elle soit, la création d'emplois initiale n'est-elle pas pour corollaire une domination ? La soupe n'est-elle pas la prélude du collier ?

Il semble se dégager en tout cas, constatation souvent faite, que les Américains sont, de ce point de vue, plus bénéficiaires du Marché commun que les Suédois, sinon les Neuf. Mais l'évolution la plus récente conduit sans doute à un jugement plus nuancé.

Le travail collectif présente de grands avantages, mais se traduit ici par un retard excessif de publication, en un temps de changements rapides, et par une certaine crainte dans l'expression.

* Grenoble, 1975. Presses universitaires de Grenoble ; 24 cm, 128 p., 45 F.

Georges Lasserre RÉFORMER L'ENTREPRISE EN 1975 ? DES POUVOIRS POUR LES TRAVAILLEURS

Le défenseur, de longue durée, des travailleurs et des consommateurs, le pionnier du système coopératif, plus suivi en Suède qu'en France, n'a jamais perdu de vue le toujours oublié intérêt général. La question si brûlante de l'entreprise est présentée dans ce petit ouvrage plus clairement et positivement que dans tant de déboisements dilués. Certes, comme il arrive souvent, la vigueur du ton, voire l'indignation, dessent parfois le fond, mais la rédaction s'affermi peu à peu, même lorsqu'elle pénètre dans le bienheureux domaine de l'idéal.

Que l'entreprise, encore en monarchie retardée d'un siècle ou deux sur la nation démocratique, n'est plus mise en doute par personne, la seule défense étant le « N'y touchez pas, elle serait brisée ! ». Encore faut-il, précisément pour surmonter cette objection, dépasser la verbe et le stade de l'anathème ou du soupir. C'est ce que fait cet économiste de mérite.

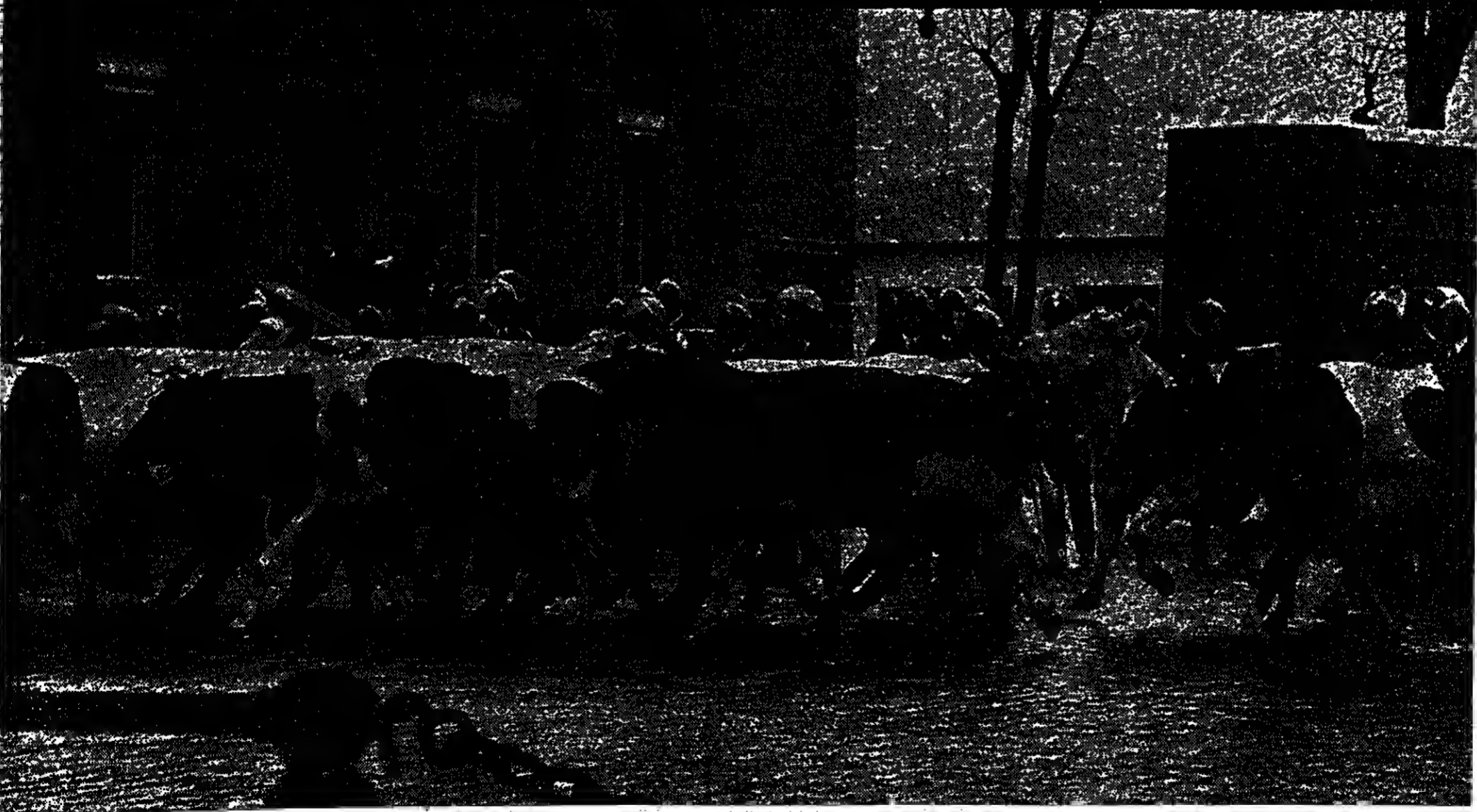
La véritable base de départ est le rapport Sudreau, que M. Georges Lasserre connaît sans doute bien mieux que le premier ministre. Tout est approuvé son orientation d'ensemble et de nombreuses novations (remarque cependant une curieuse répartition statistique des propositions formulées, peu favorable aux consommateurs), il montre le chemin à parcourir après cette première étape, terminant par de belles vues (nous ne voudrions pas dire envolées, car les pieds restent sur terre), sur l'entreprise de demain.

Ces jugements, ces propositions, moins convaincants peut-être lorsqu'il s'agit des capitaux-actions et des capitaux nouveaux, sont précédés d'un bref panorama des idées, allant de H. Dubreuil à F. Dalle, en passant par F. Bloch-Lainé et de certaines réalisations — notamment la cogestion allemande et l'autogestion yougoslave.

Une remarquable réussite, qui dépasse largement la simple mise au point.

* Paris, 1975. Éditions Cujas ; 18 cm, 196 p., 18,50 F.

NE DRAMATISONS PAS.



À une époque où tout le monde passionne, nous voulons, der la tête froide. Les journalistes du Nouvel Economiste condamnent eux si les injustices et la violence, ils y répondent leur

manière. Avec des faits. Avec des chiffres. Il y a des faits qui valent des philippiques et des chiffres qu'il est difficile de regarder en face. Sous cet angle, Le Nouvel Economiste sera un journal dur,

parce qu'il laissera parler le poids des choses. Bien sûr, cela nous attirera parfois des ennuis. Mais c'est le prix de notre ambition :

être chaque vendredi la base de réflexion et d'action des responsables des

MIEUX CONNAITRE POUR MIEUX PREVOIR. LE NOU

seront retransmises par le satellite franco-allemand Symphonie-1. Ainsi en a décidé la commission franco-soviétique pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, qui a tenu sa réunion annuelle à La Grande-Motte.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égalité hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 1/10 de mm) Zone de pluie ou neige... Front chaud... Front froid... Front occlus

passagers. Une nouvelle perturbation venant de l'Atlantique abordera en effet, nos régions de l'Ouest dans la matinée de mardi et mercredi, dans la journée, une grande partie du pays.

ges

Formation au conseil familial. La Fédération Couple et elle organise une session de conseil au conseil familial la région parisienne. Après première rencontre au mois novembre 1975, cinq week-ends ont lieu en 1976 (28-29 février, 12-13 avril, 13-14 juin, 30-31 octobre, 13-14 décembre) sur les thèmes suivants: vie au couple, en couple affective et sexuelle, le couple et l'enfant, l'évolution psychologique, l'éducation et l'sexualité, l'éducation.

de trois heures par semaine sont organisés par « la Fédération », atelier d'éducation créatrice, 13, rue de Thorigny, 75003 Paris. Ces stages s'adressent à toute personne intéressée par les problèmes de créativité et d'expression et, plus spécialement, aux éducateurs sociaux appelés à animer des ateliers de peinture d'expression libre et d'expression corporelle pour les enfants et les adolescents. Enseignement théorique et pratique (étude des problèmes de créativité et de psychomotricité et d'initiation à l'art moderne).

des. Partout ailleurs, le temps sera très lumineux et très agréable. De nouvelles pluies aborderont les régions de l'Ouest dans la matinée; elles s'éclairciront, le soir, en Bretagne sur l'océan.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1276. 1 2 3 4 5 6 7 8 9. Grid for crossword puzzle.

HORIZONTALEMENT. Recueil de bons mots... VERTICALEMENT. 1. Certains la trouvent bonne...

Solution du problème n° 1275. Horizontalement. I. Coupables... II. Rature... III. Ce... IV. Sinaï... V. Ce... VI. En... VII. Soir... VIII. Peur... IX. Amé... X. Mère... XI. Frécheuse.

VERTICALEMENT. 1. Cross; Camp... 2. Oasiens; Mer... 3. Ut; Opère... 4. P. Naïve; En... 5. A.R.; Ezzan... 6. Bâle; Cu... 7. Tulle... 8. Svase; Gants... 9. Salernita.

rnal officiel. publiés au Journal officiel octobre: DECRETS. Portant création d'écoles... ARRÊTES. Relatif à la réglementation... VENTES. S. & Expo. 11 et 15 h. 30.

A L'HOTEL DROUOT. Mardi. EXPOSITIONS. de 11 heures à 18 heures... VENTES. S. & Expo. 11 et 15 h. 30.

Logement. Les droits d'inscription à la Bourse d'échange des logements... Le Monde. Service des abonnements... APONEMENTS. 3 mots 6 mots 9 mots 12 mots... FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTES (sans Algérie)...

Le Monde. Service des abonnements. 5, rue des Saussaies 75271 PARIS - CEDEX 09. APONEMENTS. 3 mots 6 mots 9 mots 12 mots... FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTES (sans Algérie)...

Courageux, pas téméraire

Dans la plupart des pays du Marché commun, et même en Espagne, vous entrez dans une pharmacie avec votre ordonnance, on vous donne le ou les médicaments prescrits après avoir détaché la vignette, et vous repartez sans avoir ouvert votre porte-monnaie. Ici, la plus souvent, lors de la visite au médecin conventionné. Pour le client, le système a des avantages évidents, y compris celui de se soucier comme d'une guigne de la longueur de l'ordonnance et du prix des médicaments.

(en dermatologie) pour bronzer, venir à bout d'une irriducible cellulite ou changer de crème de beauté. A l'autre bout de l'échelle, le médecin de campagne, qu'on s'écroule à appeler, hésite parfois à revenir au chevet de son malade (rappelez-vous la « Je repasserai » d'antan) pour ne pas grever dans un premier temps son budget.

Très disert et très sévère sur la qualité de l'enseignement dispensé dans les facultés, il a été très évasif sur la question fondamentale des rapports entre l'industrie privée et la santé publique et des avantages qu'il y aurait à nationaliser les grands laboratoires. Il y avait du pour et du contre. Ce n'était pas à lui de trancher. Il s'agissait d'un choix politique. Vrai. Ce choix, pourtant, on s'y résoudrait peut-être plus vite et plus sagement si des praticiens qui, comme lui, n'ont rien à y perdre assuraient hautement que nous, les clients, nous aurions tout à y gagner.

CLAUDE SARRAUTE. (1) Le Monde du 16 juillet.

LES PROGRAMMES

LUNDI 13 OCTOBRE

CHAÎNE I : TF1. 20 h. 30. La caméra du lundi (Regardez sur l'histoire) - D'après de H. Koster (1954), avec M. Brandt, J. Simmons, M. Oberon, M. Rennie, C. Mitchell. 22 h. 15. Débat: « Un Corse nommé Bonaparte », avec A. Castelot, P. Bessand-Massenet, H. Sédillot; 23 h. 15, TF1 dernière.

MARDI 14 OCTOBRE

CHAÎNE I : TF1. 12 h. 15 (C.). Réponse à tout; 12 h. 30 (C.). Midi première; 14 h. 5. Emissions scolaires (reprise à 15 h. 15 et à 17 h. 15); 18 h. 15, A la bonne heure; 18 h. 45, Pour les petits; 16 h. 55, Pour les jeunes; 19 h. 20, Une minute pour les femmes; 19 h. 45, Feuilletton: les Compagnons d'Éléazar; 20 h. 30, Jeu: Ombre de qui?; 21 h. 10, Les grandes énigmes, de R. Clarke et N. Skrotzky (Les langages secrets); 22 h. 10, Émission littéraire: De vive voix, de J. Ferniot et Ch. Collange (Pourquoi les films se mettent-ils à table?); 23 h. 15, TF1 dernière.

CHAÎNE II (couleur): A2. 13 h. 45, Magazine régional; 14 h. 30, Aujourd'hui Madame; 15 h. 30, Série: Janotik (La loi des brigands); 16 h. 30, Les après-midi d'Anna; 17 h. 30, Fantôme sur; L'historique de la question du Vietnam; 18 h. 45, Pour les jeunes: Le palmarès des enfants; 18 h. 55, Jeu: Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Jeu: Y'a un truc; 20 h. 30, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot: « La ville émirat », reportage de Raoul Coutard et commentaire de Jean-Louis Bory; De l'origine de la guerre du Vietnam jusqu'à la chute de Saigon: un montage de documents tournés en partie à Saigon entre le 25 avril et le 15 mai 1975.

CHAÎNE III (couleur): FR3. 20 h. 30, Prestige du cinéma: « La Prole des... »; 22 h. 15, FR3 actualités.

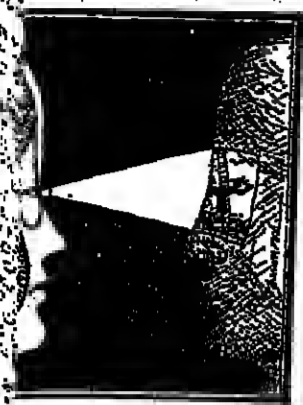
Comment réserver sa couchette quand on n'a pas encore son billet. Réservation électronique S.N.C.F.: vous obtenez billet et réservation en même temps. Mais tout cela est expliqué dans le guide pratique 1975 du voyageur S.N.C.F. Demandez-le dans les gares et agences de voyages. Lisez-le bien. Soyez malin. Apprenez le train. S.N.C.F.

TRAV

ARTS ET SPECTACLES

سورة العنكبوت

Cinéma



Les nouveaux territoires de Belfort

Quarante-neuf films ont été présentés à Belfort, au cours de la septième manifestation cinématographique...

Théâtre

<Toro> au Festival d'automne

Un spectacle s'élève de l'Épée-de-Bois ne propose pas une fable, un discours, ni un fragment de littérature...

volent, attaquent, se défendent, commandent, obéissent, s'entraident, se révoltent, torturent...

Jean-Paul Farré sur une péniche

Jean-Paul Farré, clown musical, joue principalement du piano, peut chanter avec une voix aiguë, et ressemble à un dessin de Reiser...

Danse

Le Jeune Ballet de Moscou à Créteil

On connaît de la danse soviétique deux formes distinctes : le ballet folklorique, reposant sur la tradition populaire...

Le Jeune Ballet de Moscou va susciter partout où il passera un réflexe de curiosité. Sans doute découvrira-t-il les habitués de la danse occidentale...

MARCELLE MICHEL

En bref

Cinéma

Les deux Festivals de Toulon à Paris

Aujourd'hui à 20 h. 30, dans sa salle de la rue Dallery, le collectif Jeune Cinéma présente Robert F. Lyng de Rodvill...

Théâtre musical

<RENART DÉMASQUÉ> pour les escoliers de Grenoble

Quatorze fois en dix jours, la grande salle de la Maison de la culture de Grenoble s'est remplie d'enfants et de jeunes gens...

Solmitt), ce merveilleux seigneur pilleur et pillard qui traîne tous les cœurs après lui...

COLETTE GODARD.

* Cartouches - Atelier de l'Épée-de-Bois, 20 h. 30.

DRAGON LIT. 54.74 SEUL À PARIS

Les Arts Martiaux Vus par KUROSAWA

avec SANJURO

CINEMASCOPE

PETIT ODEON 18 h 30

dernier spectacle du cycle CORNEILLE SURENA

à partir du 14 octobre

JACQUES LONCHAMP. (Publiété) AUDITORIUM MAURICE RAVEL, LYON

PREMIERE MARDI 14 DU MARDI 14 OCTOBRE AU SAMEDI 1er NOVEMBRE 1975

18 h. 30 théâtre MONT-PARNASSE

COMPAGNIE RENAUD BARRAULT à partir du mardi 14 des journées entières dans les arbres

UGO BIARRITZ I - UGO BIARRITZ III GINEMOND - PEX UGO ODEON FATHY GILCHY

MERcredi LA CLEF

HISTOIRE DE PAUL un film de rené FERET



MERcredi ELYSÉES LINCOLN - QUINTETTE - 14-JUILLET

L'HUMOUR YIDDISH A NOUVEAU DANS LE CINEMA AMERICAIN APRES FRANKENSTEIN JUNIOR, WOODY ALLEN... HESTER STREET

MON... (Large vertical text on the left margin, partially cut off)

location au théâtre : 7, quai Anatole-France - Tél. 548.65.90

RELIGION

DES THÉOLOGIENS PRENNENT POSITION

Le Saint-Siège devrait valoriser la collégialité pour favoriser la communion entre les Églises

Rome. — *Peut-on raisonnablement imaginer une autre forme de papauté pour cette fin de vingtième siècle, sans tomber dans la religion-fiction ni se contenter de recopier quelques schémas anciens. C'est la question que se sont posés douze spécialistes du catholicisme, en prenant sous de consulter d'autres théologiens parmi les plus éminents du monde entier. Leur réponse est contenue dans un numéro spécial de Concilium, dont l'édition française devrait paraître incessamment (1). Nous avons rencontré à Rome le maître-d'œuvre de cette étude, M. Giuseppe Alberigo, secrétaire de l'Institut pour les sciences religieuses de Bologne, en compagnie de M. Raniero La Valle, qui y a également collaboré.*

De notre correspondant

cessé de se modifier au cours des siècles, que chaque pape ressemble davantage à son époque qu'à ses prédécesseurs ; il est professeur d'histoire de l'Église à l'université.

M. Alberigo n'est pas de ceux qui se font du pape une image mythique, inimitable, qu'à si divine ; il ne s'apparente pas non plus aux « anti-romains » favorables pour qui le pape ne représente plus rien sinon le vestige d'une Église ancienne qui s'écarte toute seule. Le successeur de Pierre, remarque-t-il, contrôle tant de choses dans la vie de l'Église qu'il serait vraiment naïf de croire à sa suppression ou à son effacement du jour au lendemain.

Instaurer

un « programme de pontifical »

Officiellement, le pape est évêque de Rome. Mais M. Raniero La Valle, qui appartient à ce diocèse, est bien placé pour affirmer qu'il n'en est rien. L'évêque habite à l'écart, au Vatican, « où nul ne se marie et aucun enfant ne naît » ; il ne circule que sur une sedia ou en hélicoptère, ou précédé de moines ; il n'a pas de contacts directs avec ses diocésains. Mauvais procès ? Non, si l'on considère, comme M. La Valle, que « seul un rapport plus correct de l'évêque de Rome avec son Église peut conduire à un rapport plus correct du pape avec toutes les autres Églises ». Car le paradoxe est flagrant : cette Église primatiale, qui a contribué à la naissance de tant d'autres Églises, a perdu sa propre identité chrétienne. « Le moment est venu de lui rendre un service analogue, mais en sens inverse », remarque M. Giuseppe Alberigo. Cela ne peut se faire que progressivement et implique que le diocèse de Rome désigne lui-même son évêque.

En principe il en a toujours été ainsi. Par un artifice juridique, les cardinaux chargés de désigner le pape représentent l'Église de Rome. C'est d'ailleurs, en tant que cardinaux, leur seule fonction. Ne serait-il pas plus logique et plus franc, comme l'a suggéré en 1969 le cardinal Suenens, de faire élire le pape par l'ensemble de l'épiscopat ? Non, répond M. Alberigo, car on serait alors du successeur de Pierre un supérieur étranger à son diocèse, encore moins en mesure d'exercer la collégialité épiscopale et il n'aurait guère de chances de se voir accepté par les Églises non catholiques. Paul VI lui-même n'a-t-il pas dit un jour que « le pape est l'obstacle principal sur la voie de l'œcuménisme » ?

Cette perspective exclut logiquement un pape non italien et va à l'encontre du code de droit canonique qui autorise le moindre laïc à succéder au pontificat. Ne ferait-elle pas perdre d'autre part au Saint-Siège son audience internationale ? « La papauté », affirme M. Alberigo, doit refuser de se poser comme centre spirituel en concurrence et, finalement, sur le même plan que les grands centres de pouvoirs

actuels. Certes, on peut répliquer que toute l'action temporelle du Saint-Siège est orientée en faveur des pauvres et des sans-voies. Mais les pouvoirs politiques ou économiques ont tendance à utiliser leurs rapports avec le pape pour consolider leur propre légitimité ; les relations avec le pape servent bien plus les détenteurs du pouvoir que leurs sujets.

Parmi les diverses propositions que fait l'historien de Bologne en introduisant le travail de l'équipe de Concilium, on retiendra l'idée d'un « programme de pontifical », lequel, sans restreindre la liberté de l'évêque, rendrait plus étroits ses liens avec son Église de Rome et les autres Églises. Autre proposition : valoriser la « collégialité » en donnant un synode mondial des évêques une périodicité fixe et une capacité de délibération. « Les décisions synodales seraient le fruit d'une dialectique entre le pape et la curie ». Un autre pas pourrait être franchi en constituant un « organe exécutif collégial » présidé par le pape de composition restreinte, et qui favoriserait « la communion entre les Églises ».

Elargissant ses perspectives aux non-catholiques, M. Alberigo propose de « reconnaître divers degrés d'intensité dans la relation des Églises avec le pontificat », de manière à surmonter l'obstacle actuel en matière œcuménique.

Il ne craint pas, on le voit, d'aborder des questions taboues. Le choix des évêques en est une autre. Selon M. Alberigo, il ne devrait plus être désigné par le Saint-Siège, mais par leur propre communauté ecclésiale. Quant à la Curie romaine, vestige de l'« idéologie monarchique » par sa centralisation, elle donnera « l'exemple d'un ministère universel confié à une Église locale ». Pourquoi, demande M. Alberigo, ne développerait-on pas cette formule, confiant — ne serait-ce que pour un temps limité — des services de l'Église universelle à diverses Églises locales ?

« Tout le monde au Vatican n'est pas prêt à écouter de telles propositions. Quoi qu'il en soit, les prochains pontificats seront, si l'on en croit M. Alberigo, des pontificats de transition. « Transition non pas d'un pape à un autre, mais d'une époque historique de l'Église et de la papauté, qui a duré des siècles, à une autre ».

ROBERT SOLE.

L'ABBÉ MAURICE DELORME

EST NOMMÉ

ÉVÊQUE AUXILIAIRE DE LYON

Paul VI a nommé M. l'abbé Maurice Delorme, actuellement vicaire général de Lyon, évêque auxiliaire du cardinal Alexandre Renard, archevêque de Lyon.

(Né le 20 novembre 1916 à Lyon d'une famille ouvrière, l'abbé Delorme a fait ses études au petit séminaire Notre-Dame-d'Oullins, puis au grand séminaire de Francheville. Il est ordonné prêtre en 1942. Entré au Prato en 1950, il est nommé directeur de la paroisse universitaire de 1959 à 1960, puis annonceur d'action catholique ouvrière, d'action catholique générale féminine et de la mission ouvrière de 1960 à 1969. Il est vicaire épiscopal pour l'est de Lyon en 1969 et, depuis 1970, vicaire et vicaire général de Lyon et son agglomération.)

CARNET

Fiançailles

M. Jean Leroux et Mme, née Marie Marie, nées M. et Mme. M. et Mme. M. et Mme. M. et Mme.

Décès

Bonnas - Blaritz. Mme et Mme. M. et Mme. M. et Mme. M. et Mme.

Anniversaires

Une messe sera célébrée à dix heures, au Collège de la Vierge, pour le repos de l'âme de M. et Mme. M. et Mme.

Le souvenir de M. et Mme. M. et Mme. M. et Mme. M. et Mme.

En ce 14 octobre 1975, anniversaire de la mort de M. et Mme. M. et Mme.

Une messe sera célébrée à dix heures, au Collège de la Vierge, pour le repos de l'âme de M. et Mme. M. et Mme.

Une messe sera célébrée à dix heures, au Collège de la Vierge, pour le repos de l'âme de M. et Mme. M. et Mme.

Une messe sera célébrée à dix heures, au Collège de la Vierge, pour le repos de l'âme de M. et Mme. M. et Mme.

Une messe sera célébrée à dix heures, au Collège de la Vierge, pour le repos de l'âme de M. et Mme. M. et Mme.

Une messe sera célébrée à dix heures, au Collège de la Vierge, pour le repos de l'âme de M. et Mme. M. et Mme.

Une messe sera célébrée à dix heures, au Collège de la Vierge, pour le repos de l'âme de M. et Mme. M. et Mme.

Une messe sera célébrée à dix heures, au Collège de la Vierge, pour le repos de l'âme de M. et Mme. M. et Mme.

Une messe sera célébrée à dix heures, au Collège de la Vierge, pour le repos de l'âme de M. et Mme. M. et Mme.

Une messe sera célébrée à dix heures, au Collège de la Vierge, pour le repos de l'âme de M. et Mme. M. et Mme.

Une messe sera célébrée à dix heures, au Collège de la Vierge, pour le repos de l'âme de M. et Mme. M. et Mme.

Une messe sera célébrée à dix heures, au Collège de la Vierge, pour le repos de l'âme de M. et Mme. M. et Mme.

Une messe sera célébrée à dix heures, au Collège de la Vierge, pour le repos de l'âme de M. et Mme. M. et Mme.

ASTROLOGIE

3 séminaires de formation à Paris et en province. Travail de groupe (12 pers. max.) 30 heures en 6 jours animés par Daniel VERNEY

Polychronique, auteur de « Fondements et avenir de l'astrologie », Payot, 1974.

Du 19 au 25 nov. 75 ; Du 20 au 26 déc. 75 ; Du 23 déc. au 2 janv. 76. Prix : 1.900 F.

Daniel VERNEY, B.P. 8, 91610 Ballancourt, 498-28-22

Mois de la Maison.

Prix exceptionnels sur tout l'équipement de la maison. Jusqu'au 31 octobre.

Printemps
Hausmann/Nation
Pary 2/Vélizy 2/Créteil Soleil

Handwritten text: "Carnet de M. et Mme. M. et Mme. M. et Mme. M. et Mme."

150

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne I.C.
Offres d'emploi "Placement spécialisé"	34,00	59,70
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,43
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

IMMOBILIER	La ligne	La ligne I.C.
Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITES	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	28,00	28,55

emplois internationaux

République Algérienne Démocratique et Populaire

**SECRETARIAT d'ÉTAT au PLAN
COMMISSARIAT NATIONAL à l'INFORMATIQUE**

Centre d'études et de recherches en informatique

OUED-SMAR - ALGER

(Établissement chargé de la formation d'informaticiens :
Programmeurs - Analystes - Ingénieurs)

RECRUTE DE SUITE :

- 2 ENSEIGNANTS en TECHNOLOGIE des ORDINATEURS
- 2 ENSEIGNANTS en SYSTÈMES d'EXPLOITATION connaissant « SIRIS 7 »
- 1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEEN

Les titulaires doivent justifier de titres suffisants et d'une expérience pratique dans leur spécialité. Ils doivent avoir déjà enseigné. Ils auront des activités d'enseignement et de recherche, et participeront à l'encadrement des élèves dans des projets réels en entreprise. Leur recrutement se fera soit dans le cadre d'un contrat de droit commun, soit, par le biais de la Coopération Technique Algéro-Française.

Les dossiers de candidature (C.V. détaillé et toutes pièces justificatives des titres et qualifications) doivent parvenir au :

CERI
Oued-smar Alger

emplois régionaux

Nous sommes une TRES IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION, leader dans sa branche. Notre développement se réalise depuis plusieurs années grâce au dynamisme commercial dont nous faisons preuve. Notre politique est de permettre aux :

NEC, ESCP, ESSEC débutants

de réaliser une carrière évoluant rapidement vers de hautes responsabilités, à condition qu'ils soient de véritables commerciaux, hommes de Marketing et de terrain et qu'ils aient compris qu'une formation livresque est insuffisante. La promotion rapide existe chez nous :

Êtes-vous parmi ces jeunes diplômés ambitieux ?

Demandez-nous la description des postes que nous avons à pourvoir par un simple mot portant la référence 25299 adressée à CONTESSÉ PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 03, qui transmettra. Réponse assurée.

- Vous avez plus de 25 ans.
- Vous avez le niveau du BAC ou STS.

- Vous pouvez devenir :

MONTEUR DE GESTION

Après une formation rémunérée de trois mois, vous acquiescerez les techniques de gestion à des chefs d'entreprise artisans. Expérience appréciée.

Rémunération à l'entrée en fonction : environ 2 000 F brut. Poste à pourvoir à ROUEN. Carr. vit. 1500 F. CHANGÉ DE MÉTIERS, 31, rue Thiers, 7600 ROUEN CEDEX.

POUR MISSIONS PROVINCE **INGÉNIEUR PERT** mécanique, polyvalente plusieurs années expérience. ANGLAIS COURANT. Pour premier contact : 225-54-70.

BANQUE PARISIENNE
très active sur le

MARCHE INTERNATIONAL
recherche pour son

DEPARTEMENT DES OPERATIONS FINANCIERES INTERNATIONALES.

SPECIALISTE DU PLACEMENT
OBLIGATIONS INTERNATIONALES

PROFIL RECHERCHE :

- Nécessité d'une EXPERIENCE dans ce secteur ou dans un domaine équivalent
- Langues travaillées FRANÇAIS-ANGLAIS
- Autres langues souhaitées.

Envoyer C.V. manuscrit + photo à No 25540 CONTESSÉ PUBLICITÉ 20 avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

TRES IMPORTANTE FILIALE D'UN DES PREMIERS GROUPE INDUSTRIELS FRANÇAIS

Pour sa Division EXPORTATION recherche

CHEF DE PRODUITS
POIDS LOURD ET TRACTEURS EXPERIMENTE

IL SE VERRA CONFIER :

- après des fournitures la coordination et le suivi des achats pour différents filiales dont il négociera les conditions ;
- après des traités la promotion des produits, l'élaboration et le contrôle de la réalisation des objectifs, ainsi que la formation du personnel. De plus, il participera à diverses manifestations de la profession.

LE CANDIDAT SELECTIONNE :

- Outre une formation supérieure, la connaissance de l'anglais et de l'allemand, et 30 ans min., aura une expérience pratique de la vente et l'appréhension de ces produits et si possible en plus de l'export et de l'Asie.

Son activité comportera environ 60 jours de voyage par an.

Adressez C.V. détaillé manuscrit, av. photo et prêt. sous récép. 591 à AXAX PUBLICITE 5, cité Pignolle - 75009 PARIS qui transmettra.

Nous sommes une importante entreprise industrielle, nous vous proposons de prendre la responsabilité du service

gestion du personnel et relations humaines

de notre usine de Bordeaux.

VOTRE MISSION :

- vous assisterez le Directeur et la hiérarchie de l'établissement pour la mise en oeuvre de la politique sociale dans ses aspects :
- développement et administration du personnel,
- amélioration des conditions de vie au travail,
- relations avec les représentants du personnel

- Vous participerez au niveau Société à l'adaptation permanente de la politique sociale, en liaison fonctionnelle avec le Directeur des Relations Humaines.

POUR REUSSIR VOUS DEVEZ AVOIR :

- une formation supérieure complète (humaine, économique et si possible ouverte aux problèmes techniques)
- une expérience d'environ 10 ans des relations industrielles, acquise en grande partie en Établissements de production.

Si vous êtes intéressé, adressez-nous votre candidature sous référence AS-15 en mentionnant la rémunération souhaitée à No 25351 CONTESSÉ PUBLICITÉ 20, Avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmettra.

ADJOINT DIRECTEUR USINE
Industrie Alimentaire

Une importante société de l'industrie alimentaire recherche UN ADJOINT pour le Directeur de l'une de ses usines, 350 pers. environ. Il se verra confier une mission orientée essentiellement vers la gestion et le contrôle de production.

- Prise en charge des cellules administratives de l'usine ;
- contrôle et gestion de la production (planning et prix de revient, mise en place d'un programme d'investissement) ;
- Embauche et Formation.

Le candidat retenu âgé de 25 ans au moins sera de formation ingénieur et bénéficiera d'une expérience de 2 ans minimum acquise et possible dans une usine alimentaire. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 65.000 F en fonction des compétences.

L'usine est implantée dans une zone agréable de la région Nord de la France où des possibilités de logement très confortables peuvent être proposées.

Env. lettre manuscrite, C.V. et photo sous n° 25745 Contesse Publicité, 20, av. Opéra Paris-1^{er}, qui tr.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ORGANISATION
recherche pour outre-mer

ingénieurs débutants
attirés par l'INFORMATIQUE de GESTION

Nous demandons une formation Grande École (X, Centrale, Mines, Sup. Elec...).

Nous proposons :

- des postes de conseil à haut niveau de responsabilité,
- une formation complémentaire à l'informatique et à nos méthodes.

Envoyer candidature sous référence M 14 à

PERSONNEL CONSEIL
G.CAM-SINORE
7, rue Royale - 75008 PARIS, qui est chargé de ce recrutement.

IMPORTANT ENSEMBLIER INDUSTRIEL

recherche pour sa filiale française

S.A. GÉNIE CHIMIQUE LILLE (GCL)

INGÉNIEUR DE HAUT NIVEAU

Sa mission :

Il est destiné à devenir le bras droit du P.-D. G. ; responsable de toute la partie technique, il aura comme mission de coordonner tous les achats faits en France pour la construction de 2 usines en Afrique du Nord.

Son profil :

- Age minimum 35 ans ;
- Issu de grande école ou similaire ;
- expérience de grands projets de construction d'usines dans le domaine chimique ;
- expérience d'établissement et de négociations de contrats importants.

Envoyez C.V. détaillé à G.C.L. 116, rue de l'Hôpital Militaire, 59000 LILLE.

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour GRENOBLE

un ingénieur en organisation

ayant au moins 4 ans d'expérience, de préférence dans un cabinet spécialisé.

Ce poste comporte une large responsabilité de Conseil vis-à-vis de la Direction ou des nombreuses Unités décentralisées, et la réalisation d'études dans tous les domaines de la gestion.

Il nécessite :

- une forte personnalité,
- une formation d'ingénieur (diplômé Grande École),
- une grande pratique des méthodes d'organisation en milieu industriel,
- des connaissances en informatique.

Envoyez curriculum vitae sous No 25750, CONTESSÉ PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Offre d'emploi en IRAK
achèvement de la Radio-Télévision irakienne demande

Plusieurs INGÉNIEURS en ÉLECTRONIQUE

11 expérience dans le domaine de transmission et équipements des studios de radio-télévision. tact. le Service de Presse Ambassade de France, r. de la Palaststraße, 73116 Paris. Tél. 523-21-89.

Importante Société recherche pour poste cadre outre-mer à pourvoir rapidement

COMPTABLE II.

Bonne expérience. Adres. lettre manusc. C.V., photo, prêt. et date disponibilité à C.F.P.T., 13, r. de Valenciennes, PARIS 10^e.

Au Maroc recherches PHARMACIEN pour association ou emploi. Rémunération élevée. Ec. Univer. B.P. 538, Casablanca, 08 510.

FILIALE IMPORT. GROUPE PÉTROLIER
rech. pour activités à l'étranger (Asie, du Nord et Moy.-Orient) dans les domaines de raffinage et de la pétrochimie :

- 1° INGÉNIEURS très expérimentés à qui seront confiées des missions d'opérations et de conseil ;
- 2° JEUNES INGÉNIEURS ayant au minimum 3 ans d'expérience en exploitation ou en maintenance ;
- 3° AGENTS DE MAÎTRISE SUPÉRIEURE tit. d'un bac et d'un B.T.S. et ayant au minimum 5 ans d'expérience en exploit. ou en maintenance.

Écrire AGENCE GUSTAV ELI, n° 280, 41, avenue Montaigne, 75008 PARIS, qui transmettra.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
recherche

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

ayant une expérience de plusieurs années en matière de bâtiment, pour le représenter en ALGERIE en vue d'organiser un concours technique après le concours de contrôle technique de la construction du gouvernement algérien. Contrat de deux à trois ans éventuellement renouvelable et possibilité ensuite d'un poste en France.

Adressez C.V. et prétentions à C.S.T.B., 4, avenue de Rebecq-Poissonnet, PARIS 10^e.

IMPORTANT SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
de matériel de forage, compresseurs, et pompes

recherche pour son siège d'Afrique du Nord

UN JEUNE CADRE
TECHNICO-COMMERCIAL

après une formation technique solide, quelques années d'expérience dans la vente de matériel lourd et une connaissance courante de l'anglais, et du français.

Après un stage d'un an il sera nommé à l'étranger en Afrique du Nord comme Directeur régional

Envoyez C.V. sous n° 32.335, PÉRIÉ-PRÉSSÉ, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2^e, s.t.

L'AFPA, Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes qui a pour mission d'assurer aux Adultes une formation ou un perfectionnement qui leur permettent une adaptation rapide à la vie professionnelle recherche :

ingénieurs électrotechniciens

ayant acquis :

- une expérience de plus de 5 années dans le secteur des Automatismes (Étude, réalisation, modification, maintenance)
- une bonne maîtrise des problèmes techniques, et intéressés par les problèmes pédagogiques, les relations humaines, le travail en équipe.

Elle propose :

- des fonctions de FORMATEUR dans ses Centres de GRENOBLE-PONT-DE-CLAIX ET ANGERS.

La formation pédagogique sera assurée.

Adressez c.v. détaillé et prétentions à :

afpa AFPA 15 Pl. de Villiers 95108 Montreuil sous tél. P. FERRIERE

GRAND MAGASIN DE LYON
recherche

CADRES FÉMININS
formation supérieure (commerciales de préférence). Expérience de plusieurs années dans la distribution.

1°) **CHEF DE RAYON CONFECTION**
encadrement de l'équipe de vente - gestion marchandise.

2°) **CHEF DE GROUPE DÉPT CONFECTION**
ajustement de la politique commerciale - détermination des cibles de C.A. et suivi des ventes ;
- gestion de plusieurs rayons de vente.

Les qualités d'organisation et de gestion, l'aptitude à animer une équipe, constitueront les critères de sélection.

Envoyez C.V., photo et prétentions sous le numéro 256 à FURCAYE DUFAYEL, 8, rue de Clignancourt, 75018 PARIS, qui transmettra.

CENTRES DE TRAITEMENT ÉLECTRONIQUE INTÉRIEURS DE TROYES C.E.T.E.L.L.C. SECURITE SOCIALE
recherche

UN DIRECTEUR

30 ans minimum. Formation supérieure (ingénieur ou diplôme universitaire en sciences), références antérieures de gestion d'un centre informatique exigées (3 ans minimum). Connaissances ordinateur 3^e génération (configuration bande et disque) souhaitées. Formation complémentaire Sécurité sociale sera assurée par la société.

Salaires annuel brut début :

ENVIRON 8000 FRANCS.
LIEU TRAVAIL : TROYES.
Date de disponibilité souhaitée : 1^{er} JANVIER 1976.

Envoyez C.V. à M. le Président du Conseil d'Administration du C.E.T.E.L.L.C., 8, rue Thiers - 1800 TROYES.
Réponse sous délai maximum de 3 semaines à dater parution.

SPTE SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
cherche pour séjours et missions à l'étranger plus spécialement en

AFRIQUE

économistes - Planificateurs Industriels

nt : une formation d'ingénieur ou économiste ; plusieurs années d'expérience, notamment en matière de préparat. et d'évaluat. de projets, expérience dans les pays en voie de développement tanté dans le domaine de la planification onale et aménagement du territoire.

C.V. déta. et prêt sous réf. DM 38, à AXIAL, L. H., 12, St-Honoré, 75008 PARIS, qui tr.

Nous prions les lecteurs répondant aux **ANNONCES DOMICILIEES** de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéresse et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit de « Monde Publicité » ou d'une agence.

naïso
item

OFFRES D'EMPLOI	La ligne 64,00	La ligne T.E. 39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	58,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

L'IMMOBILIER	La ligne 12
Achat-Vente-Location	25,00
EXCLUSIVITES	30,00
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00

emploi régionaux

IMPRIMERIE OLLER
recherche pour prendre la responsabilité de sa seconde unité de fabrication située dans la zone industrielle d'Evreux un **Directeur d'Usine** ayant une expérience dans le domaine de l'IMPRIMERIE ou du PAPIER. L'Usine emploie 100 personnes, est équipée en matériel moderne et imprime notamment des produits destinés au conditionnement et à l'emballage. La Direction de l'Usine travaillera en étroite collaboration avec la Direction Générale et les Services Commerciaux du Siège à Paris. Les dossiers de candidatures -- sous Réf. N. 1052 à préciser sur l'enveloppe -- seront traités confidentiellement par **DEVELOPPEMENT** 10, rue de la Paix, 75002 Paris.

Ingénieur Technico-Commercial
Notre client, filiale d'un important groupe multinational, recherche un ingénieur diplômé en électrotechnique ou électronique, possédant une première expérience, et souhaitant travailler dans l'Est de la France. Son offre s'adresse à tout jeune ingénieur qui veut faire tout ou partie de sa carrière dans un département commercial. Les candidats intéressés adresseront C.V. et prétentions sous références B.E.Z., AXIAL, Publicité, 91, 7e Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

MAYER PHYTOCHIM
recherche par suite de promotion pour la vente des produits phytosanitaires dans LA VALLEE DE LA LOIRE un **adjoint au directeur régional** Il aura une forte vocation commerciale s'appuyant sur : une solide formation technique ingénieur agricole ou équivalent ainsi que sur ses expériences de clientèle, une forte personnalité, un esprit ouvert aux méthodes modernes, un sens des relations humaines. Il lui sera confié : l'animation d'une équipe bien structurée en pleine évolution; ainsi qu'une délégation de responsabilité dans le clientèle. Adresser CV manuscrit, + photo et prétentions (sous pli confidentiel) à la Direction Régionale MAYER PHYTOCHIM B.P. 80 - 37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS (discrétion assurée).

MÉTROPOLE NORD
Filiale d'un important groupe national, spécialisée dans la fabrication de produits de 3e O Bâtiment (effectif actuel 140 personnes) recherche son **DIRECTEUR GÉNÉRAL Adjoint** Ingénieur diplômé A.M., I.D.N., H.E.I. ou similaire, 40 ans minimum. Il aura à faire évoluer les produits et les hommes par un management dynamique. La connais. du milieu Bâtiment est indispensable, celle de l'anglais souhaitable. Ecrire avec C.V. complet, photo et prétentions, sous le numéro 1244, PUBLICITEZ REUNIES, 112, boulevard Voltaire - 75011 PARIS.

JEUNES INGÉNIEURS
T.P. - A.M. ou équivalent. Vous souhaitez débiter et participer à d'importantes REALISATIONS. Nous vous proposons de prendre rapidement des responsabilités complètes : G.O., coordination et gestion. Vous évoluerez dans une des premières entreprises BÂTIMENT régionales, qui couvre les secteurs NORD et OUEST. Pour un premier contact, envoyer C.V. + photo à OUEST, n° 235, HAVAS, 156, av. Ch.-de-Gaulle, 92022 Neuilly-sur-Seine.

RHÔNE-ALPES
Import 326 métallurg. rech. par UN CONTRAT PROVISOIRE jusqu'à fin juillet 1976 **UN INGÉNIEUR DÉBUTANT** E.N.S.A.M., E.N.S.I., I.N.S.A., avant de joindre commissions et plusieurs générale pour travaux de recherches dans le domaine de la mécanique, appliqué aux problèmes de traitement. Ecrire avec C.V. n° 2537, CONTEXTE PUBLICITE, 26, av. de l'Opéra, Paris-1e, s.t.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

COFLEXIP
SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 20 000 000 F EN EXPANSION TRÈS RAPIDE ET EXPLOITANT EN EXCLUSIVE MONDIALE DES TECHNIQUES DE POINTE POUR LA FABRICATION D'ÉQUIPEMENTS DESTINÉS À L'EXPLOITATION DU PETROLE OFF SHORE OFFRE À DES SPECIALISTES DE VALEUR DES POSSIBILITÉS HABITUELLES DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

ELLE RECHERCHE POUR PARIS

- directeur commercial** Réf. 657
Directement rattaché au Président du Directeur il sera responsable de la réalisation d'objectifs annuels, et assurera l'action internationale de l'équipe d'ingénieurs commerciaux. Les candidats, d'un haut niveau de formation et dotés d'une expérience confirmée dans le domaine pétrolier seront en outre parfaitement bilingues Anglais.
- ingénieurs d'affaires** Réf. 658
Chargés de négociations aux plus hauts niveaux dans le monde entier, ils traiteront des marchés spécifiques et de haute technicité de nature à modifier en profondeur les conditions d'exploitation pétrolière des clients. Les candidats, ingénieurs de formation et ayant l'expérience de l'exploitation pétrolière seront bilingues Anglais.
- ingénieurs technico commerciaux** Réf. 669
Les candidats, ingénieurs de grandes écoles à dominante mécanique et âgés de plus de 28 ans auront une bonne pratique de l'Anglais parlé et de préférence l'expérience de cabinets pétroliers.

Information Carrière SVP.1111

POUR SON USINE DE TRAIT (REGION DE ROUEN)

- ingénieur de haut niveau adjoint au directeur technique** Réf. 670
Il interviendra directement dans l'organisation, la gestion et le développement des moyens de production en France et à l'étranger. Les candidats, diplômés d'une grande école et parlant Anglais auront impérativement plusieurs années de responsabilité technique et de gestion en production dans les domaines de la mécanique et/ou des plastiques.
- ingénieur opérations marines** Réf. 671
Dans le cadre de l'utilisation d'un navire de pose à positionnement dynamique opérationnel dès juin 1976, en mer du Nord, il coordonnera les opérations à partir d'équipes de provenances diverses en France et à l'étranger. Les candidats, ingénieurs ou équivalent, réellement bilingues Anglais auront impérativement plusieurs années de pratique des travaux offshore.

Tous renseignements sur ces offres seront données confidentiellement au téléphone par INFORMATION-CARRIERE SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui demandera rendez-vous aux candidats concernés. Préciser la référence. 65, Avenue de Wagram 75017 PARIS

Le Président d'INTERFINEXA
Compagnie Internationale pour le Développement, spécialisée dans l'engineering complet d'opérations de rapprochements d'entreprises au niveau international, souhaite renforcer son équipe et recherche : Un Consultant grande école + MBA. Expérience sérieuse du conseil de gestion dans l'industrie, acquise auprès d'un des cabinets importants français ou étrangers. Une formation financière sérieuse au sein d'une banque d'affaires ou d'une institution similaire. Une carrière de consultant international au "top", dans une équipe très expérimentée, est offerte. Adresser votre lettre de candidature en précisant en détail vos expériences à Georges Quintard Interfinexa 4, rue de Penthièvre 75008 PARIS 1, quai du Mont-Blanc 1201 GENEVE

Depuis plus de 50 ans, nous construisons en France et à l'étranger : bâtiments publics et privés, ouvrages d'art, etc... Au cours des dernières années, notre chiffre d'affaires a été en forte progression et notre effectif est de 2.000 personnes ; nos moyens techniques, humains et financiers nous permettent d'acquiescer encore cette expansion dans les prochaines années et pour cela nous recherchons notre **Directeur commercial** 200.000 F. Il participera avec la Direction Générale à la définition des objectifs à moyen et long terme. Assisté d'une équipe d'ingénieurs d'affaires qu'il devra compléter et animer, il prendra la responsabilité intégrale des affaires traitées, de leur direction à la négociation des contrats et au suivi. Un diplôme d'ingénieur (X, Ponts...) est un atout supplémentaire, mais nous voulons avant tout un homme capable encore cette expansion dans un secteur autre que le bâtiment, son aptitude aux contacts, son sens de la négociation, son esprit d'initiative, sa personnalité, son dynamisme, sa polyvalence, sa capacité de travail, sa rigueur, sa précision et de discrétion assurées à sa lettre man. + CV + photo + rém. adressée sous réf. n° 9/3833 à Mirne-Surartin. **bernard julhiet psycom** 93, av. Ch. de Gaulle 92200 Neuilly

La Direction Financière d'une Banque d'Affaires Parisienne
recherche un **attaché de direction** qui aura pour mission, dans un premier temps, d'assurer la responsabilité administrative et comptable de la tenue des portefeuilles d'institutions (actions et obligations), de participer à leur gestion et de s'occuper aux opérations financières et boursières. Ce qui lui permettra, à l'issue d'une période d'une à deux années, d'assister directement le responsable du Service. Le candidat devra avoir : une formation supérieure le goût des mathématiques financières un contact humain satisfaisant une expérience minimum de deux ans acquise, si possible, dans la Direction Financière d'une Banque d'Affaires. Envoyer lettre manuscrite, c.v. détaillé, photo et prétentions sous réf. 37225 à Havas Contact 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

NOTRE GROUPE
TRAITE 1 MILLIARD DE ET COMPREND 5.000 PERSONNES
Nous attachons une importance diale à la qualité des hommes climat de collaboration. Nous sommes Français, mais les implantés à l'étranger. L'activité multisectorielle de nos 21 est essentiellement commerciale et général, à caractère technique. Notre développement a été constant. Notre programme d'expansion : tant, nous recherchons le collab de jeunes : **ASSISTANTS DE DIRECTION FUTURS RESPONSABLES** Diplômés HEC - ESSEC - ayant déjà, de préférence, expérience. Nous leur proposons une première tion au Siège pendant laquelle ils connaissance du Groupe et s'initient ses activités et méthodes de gestion Leur carrière se développera aussi les différentes filiales (France ou France) en poste d'exploitation ou major, avec possibilité éventuelle de au Siège. Env. lettre man. avec CV et le No 2 cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 751

FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPRIMENTAIRES INDUSTRIEL INTERNATIONAL EQUIPEMENTS DE TELECOMMUNICATIONS
recherche **POUR DISTRIBUER ET MAINTENIR SUR LE MARCHÉ DES SOCIÉTÉS ET DES ADMINISTRATIONS (BANQUES, MINISTÈRES, SOCIÉTÉS DE PRESSE, SIÈGES SOCIAUX, ETC...) DES TERMINAUX TELEGRAPHIQUES DE HAUTE QUALITÉ TECHNIQUE PAR LEUR SELECTIVITÉ ET LEUR FIABILITÉ.** **INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCE** ayant par sa formation d'ingénieur électronique et par son expérience une bonne connaissance des réseaux européens télégraphiques et téléphoniques et le goût des négociations commerciales à haut niveau. Des connaissances sur les micro-processeur sont souhaitées. ANGLAIS lu et parlé indispensable pour stages à l'étranger. Ce poste peut évoluer vers des responsabilités plus larges de Direction commerciale dans le cadre d'une Société en expansion. Adresser curriculum vitae et prétentions sous réf. 121 M 612 à : 30, rue de Mogador 75009 - PARIS

DIRECTEUR COMMERCIAL ROIS
La société est l'une des plus importantes entreprises de sciage de France. Elle commercialise des bois de pays et des bois exotiques provenant de ses filiales africaines. Dispositif d'équipements et d'outillages très modernes orientés de plus en plus vers la fourniture de produits préfabriqués et usinés. Elle recherche un Directeur Commercial pour développer ses ventes auprès d'une clientèle composée essentiellement de fabricants de bois et de menuiseries industrielles. Connaissance du bois souhaitée mais pas indispensable. Langue allemande appréciée. Logement en son individuels. 26 Rue Marbeuf 75008 F vous adressera une note de formation et un dossier de candidature sur simple demande référencée 543 MZ.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche **ASSISTANTS CONFIRMÉS** possédant expérience en Cabinet. **RÉVISEURS COMPTABLES** D.E.C.S. et plusieurs années d'expérience dans la fonction. Envoyer curriculum vitae manuscrit et prétentions n° 2389 P.A. SVE, 37, rue du Océanal-Foy - 75008 PARIS.

Julhiet 150

JUSTICE

APRÈS UN ACCIDENT MORTEL DE LA CIRCULATION

directeur d'une société de transports est condamné plus sévèrement que son employé

Après l'incarcération de Jean Chapron, directeur de la société de transports des Huites, Gondrons et Vivès, et l'infirmité par la suite de son employé Douai, l'ordonnance de M. Patrick Charrette, juge d'instruction à Jéthone, les accidents de circulation de ce genre sont prononcés chaque semaine par les tribunaux en matière d'infractions au code du travail.

En l'espèce, on notera que, à un sondage réalisé par l'OP pour l'hebdomadaire "Point", les accidents de circulation sont placés en deuxième position, dans l'ordre de gravité, parmi six « cas de séisme », d'est-à-dire, après meurtre d'un vieillard, le 3-up avec prise d'otage, l'événement d'une fillette, l'accident de circulation en état d'ivresse et le viol.

Un homicide involontaire au même titre que l'un des autres de son entreprise, Jeanne Chirat, la directrice de la société de transport de la région de Chartres, a été condamné, le 10 octobre, par le tribunal de Chartres, à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 4 000 F d'amende, pour un accident de la circulation, survenu en juillet 1974, par lequel un camion appartenant à la société de transport de la région de Chartres, le 10, après freinage, s'était arrêté sur la chaussée et avait heurté une voiture dans laquelle occupés avait été tué, entre autres, un jeune homme de 21 ans, en même temps qu'une jeune fille de 17 ans, qui avait été grièvement blessée. En même temps, le tribunal a condamné M. Chirat à quinze jours d'emprisonnement avec sursis et 2 000 F d'amende, pour un homicide involontaire et pour un accident de la circulation au code du travail, le 10 octobre, par lequel un camion appartenant à la société de transport de la région de Chartres, le 10, après freinage, s'était arrêté sur la chaussée et avait heurté une voiture dans laquelle occupés avait été tué, entre autres, un jeune homme de 21 ans, en même temps qu'une jeune fille de 17 ans, qui avait été grièvement blessée.

Le tribunal de Chartres a également condamné M. Chirat à quinze jours d'emprisonnement avec sursis et 2 000 F d'amende, pour un homicide involontaire et pour un accident de la circulation au code du travail, le 10 octobre, par lequel un camion appartenant à la société de transport de la région de Chartres, le 10, après freinage, s'était arrêté sur la chaussée et avait heurté une voiture dans laquelle occupés avait été tué, entre autres, un jeune homme de 21 ans, en même temps qu'une jeune fille de 17 ans, qui avait été grièvement blessée.

Le tribunal de Chartres a également condamné M. Chirat à quinze jours d'emprisonnement avec sursis et 2 000 F d'amende, pour un homicide involontaire et pour un accident de la circulation au code du travail, le 10 octobre, par lequel un camion appartenant à la société de transport de la région de Chartres, le 10, après freinage, s'était arrêté sur la chaussée et avait heurté une voiture dans laquelle occupés avait été tué, entre autres, un jeune homme de 21 ans, en même temps qu'une jeune fille de 17 ans, qui avait été grièvement blessée.

à condamner, le 9 octobre, à 86 250 francs d'amendes pour sept infractions au code du travail, le directeur de l'usine SICA, spécialisée dans la fabrication de pâte à papier. On a notamment relevé qu'au cours de la tournée annuelle au mois d'août 1974 plusieurs ouvriers avaient largement dépassé le plafond des horaires réglementaires de travail et que d'autres durant plusieurs semaines avaient travaillé sept jours sur sept.

Dans un communiqué à propos de l'affaire Chapron, la section régionale Nord-Pas-de-Calais des journalistes C.F.D.T. déclare que cette affaire « révéle de façon

évidente que la justice est victime des pressions traditionnelles de la classe dominante, celle du pouvoir ». Les journalistes C.F.D.T. déclarent qu'ils « ne partagent pas les commentaires de nombreux organes d'information sur cette affaire, information de classe qui a soutenu le parti de ceux qui détiennent le pouvoir dans l'entreprise et influencent la décision de la cour d'appel de Douai ».

A Marseille

UNE BANQUE DE LONDRES SE DIT VICTIME D'UNE ESCROQUERIE PORTANT SUR 50 MILLIONS DE FRANCS.

Marseille. — M^{me} Paul Lombard et Marie-France Pestal-Debord, qui sont les conseillers à Marseille de la banque European Brazill Bank Limited de Londres, viennent de déposer une plainte contre X... entre les mains du juge d'instruction M. Grousseau. Cette banque prétend être victime d'une escroquerie d'un montant de 50 millions de nouveaux francs. Ses débiteurs seraient vingt-quatre sociétés civiles immobilières chez lesquelles on retrouve le nom de M. Jean Lemoine, âgé de quarante-sept ans. M. Lemoine est un homme d'affaires, et il désire depuis plusieurs années créer dans la région d'Ab-en-Provence, près du village de Ventaban un circuit automobile sur lequel seraient accumulés tous les obstacles qu'aurait pu rencontrer les conducteurs.

Ce circuit devait avoir pour nom « premier circuit européen Loisirs et Conduite », et devait être le patronage de la Prévention routière. Pour le lancer, M. Lemoine avait fait imprimer une luxueuse plaquette rédigée en français et en anglais, qui invitait à venir « cueillir un bouquet de sécurité au premier centre européen Loisirs et Conduite ».

Pour monter son affaire, M. Lemoine devait trouver le terrain et les crédits. Il contracta des emprunts auprès de l'European Brazill Bank et de plusieurs autres banques françaises, qui, pour l'instant, ne se sont pas constituées partie civile. On pense qu'il a réussi à emprunter près de 70 millions de francs. Il cherchait des terrains, notamment dans la région de Ventaban et à La Ciotat. Par l'intermédiaire de vingt-quatre sociétés civiles immobilières qu'il avait créées, lorsqu'il avait obtenu des crédits pour le premier terrain, il les faisait exploiter : ensuite, il obtenait un autre prêt pour un autre terrain, etc.

Le projet de « Circuit européen » n'a jamais quitté les cartons de son promoteur, et il semblait que c'est pour cette raison que l'European Brazill Bank ait porté plainte.

RAPATRIÉS

RA : les commerçants des Champs-Élysées seront-ils indemnisés plus rapidement que les spoliés d'Algérie ?

Association des fils de rapatriés leurs amis s'étonne que l'indemnité de rapatriement soit versée plus rapidement que celle des commerçants des Champs-Élysées victimes de la spoliation des biens pendant la guerre.

Le député de la Seine, M. Michel Lhéritier, a écrit au ministre de l'Économie et des Finances, M. Jacques Foccart, le 10 octobre 1974, pour lui signaler que les commerçants des Champs-Élysées n'ont pas encore été indemnisés.

Le ministre de l'Économie et des Finances a répondu le 15 octobre 1974, en indiquant que les commerçants des Champs-Élysées n'ont pas encore été indemnisés.

Le député de la Seine, M. Michel Lhéritier, a écrit au ministre de l'Économie et des Finances, M. Jacques Foccart, le 10 octobre 1974, pour lui signaler que les commerçants des Champs-Élysées n'ont pas encore été indemnisés.

Le ministre de l'Économie et des Finances a répondu le 15 octobre 1974, en indiquant que les commerçants des Champs-Élysées n'ont pas encore été indemnisés.

Puisque le gouvernement recherche le bonheur et l'égalité de tous les citoyens, pourquoi ne pas aller jusqu'à la municipalisation des sols situés dans les périmètres des communes urbaines et indemniser les propriétaires expropriés selon les barèmes prévus par la loi concernant les rapatriés, qui précisément a fixé les bases d'indemnisation d'une très importante catégorie de Français spoliés : 15 F le mètre carré non assorti d'un permis de construire ou 150 F le mètre carré pour un terrain bénéficiant d'un permis de construire ?

VOS VACANCES, VOTRE RETRAITE AU SOLEIL !

BANDOL COTE D'AZUR VAROISE

A 3 MINUTES DU CENTRE ET DE LA MER SUR LA COLLINE, TRÈS CALME

« LES CYCLADES »

ENSEMBLE RÉSIDENTIEL DE CINQ PETITS IMMEUBLES AUTOUR D'UN JARDIN ET D'UNE PISCINE STUDIOS, 2 ET 3 PIÈCES

luxueusement équipés, terrasses chauffage électrique individuel

Documentation : « Les Cyclades », chemin de la Plaine de Gairard 83150 BANDOL - Tél. : (94) 22-53-51

tout le matériel médical pour les médecins et les kinésithérapeutes

au magasin 2. 1^{er} étage

LAMPE SUR PIED FLEXIBLE 259f.

TIGE PORTE-SERUM, tige coulissante, 2 crochets 173f.

VITRINE, 1 porte hauteur 1,70 m largeur 0,60 m prof. 0,40 m 960f.

GUERIDON ROULANT 60x40, laqué chromé 244f. 410f.

ESCABEAU chromé 181f.

DIVAN EXAMEN, 2 hauteurs, chromé 1259f.

TROUSSE DOCTEUR comprenant : un stéthoscope et un appareil à tension 254f.

CREDIT SEMEUSE SAMARITAINE ACCES DIRECT PAR TROTTOIR ROULANT PONT-NEUF PAR MINI-CARS GRATUITS

Samaritaine PONT NEUF (Rivoli) VELIZY 2 ROSNY 2 CERGY

NOUVEAUX GRÉVISTES DE LA FAIM DANS LA CHAPELLE SAINT-BERNARD

Les nouveaux grévistes de la faim ont rejoint le vicent de la Confédération des musulmans rapatriés d'Algérie et les deux marches ont eu lieu dans la chapelle Saint-Bernard à Marseille.

Des appartements bien conçus à 5.300 F le m² prix moyen réel, ferme et non révisable du studio au 5 pièces

orbeilles du 15^e

ANGLE RUE DES MORILLONS / RUE ROSENWALD

APPARTEMENT MODÈLE RENSEIGNEMENTS ET VENTE SUR PLACE : tous les jours de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h (sauf mardi et mercredi)

Tél. 532.97.26

18, AV. GEORGE V - PARIS 8^e TEL. 704.72.00

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Corse

Deux drapeaux au fronton des mairies

Le conseil régional de la Corse se réunit, ce lundi 13 octobre, pour élire son nouveau président. Après la mise en place de deux départements, cette assemblée se compose de treize membres seulement. L'union de la gauche détient 8 sièges et la majorité présidentielle 5. M. Giacobbi, sénateur radical de gauche, président du conseil général de la Haute-Corse, sera vraisemblablement réélu président du conseil régional.

La journée « bandera corsa » (drapeau corse), organisée, le dimanche 12 octobre, par le comité anti-répresseur, pour manifester la solidarité des insulaires avec Edmond Simeoni et les patriotes emprisonnés, s'est déroulée dans le calme. Le drapeau blanc à tête de Maure a été hissé sur le fronton d'un bon nombre de

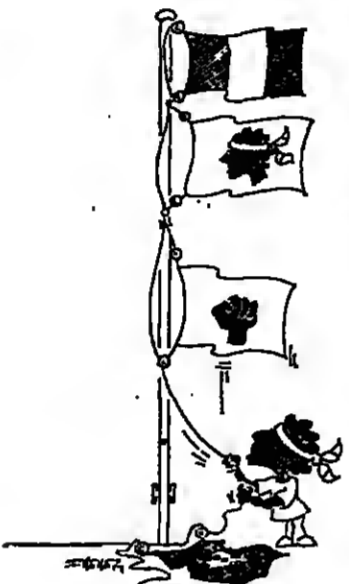
mairies. Dans les grandes villes, notamment à Ajaccio et à Bastia, il avait été placé à côté du drapeau tricolore.

M. Jean Riola, préfet de la Corse, avait écrit à tous les maires de l'île, à propos de cette manifestation : « Vous avez été invité à hisser cet emblème qui compose les armoiries officielles de l'île. Mais l'ambiguïté des motivations qui sont à la base de cette démarche, en revanche, ne peut vous échapper. Aussi, afin de couper court à des interprétations équivoques, je vous demande, en accord avec les cinq parlementaires de la Corse, les présidents des conseils généraux de la Corse du Sud et de la Haute-Corse, de hisser, dès le début de la matinée, les couleurs nationales. »

L'affaire des boues rouges devant les tribunaux

D'autre part, l'affaire des boues rouges, qui avait agité les Corse, il y a deux ans, va revenir devant les tribunaux. Les pêcheurs de Bastia et le département de la Haute-Corse relancent, en effet, leur action en justice contre la société italienne Montedison, accusée de polluer le golfe de Gênes par ses déversements. Une procédure sera ouverte le 31 octobre prochain devant le tribunal de grande instance de Bastia.

Les pêcheurs réclament à la firme italienne des dommages et intérêts pour compenser la baisse de leurs prises. Ils veulent aussi faire toute la lumière sur les suites du procès de Livorno, qui fut plaidé en avril 1974. Cinq dirigeants de la Montedison avaient été condamnés à des peines de prison avec sursis et la société mise en demeure d'installer un épurateur à terre avant la fin de 1975. Les pêcheurs corse veulent savoir si les boues qui continuent à rejeter l'usine de biocide de titan sont neutralisées ou pas.



(Dessin de CHENEZ.)

Paris

Campagne publicitaire et contre-manifestation pour le secteur Italo

Fin de semaine agitée dans le troisième arrondissement de Paris, où les élus et les représentants d'associations d'habitants (A.D.A. 13) ont manifesté contre l'opération publicitaire lancée par les promoteurs parisiens de l'aménagement du secteur Italo. R.T.L. avait pris en charge cette opération et planté un chapiteau avenue d'Italie.

Le petit train, qui continuait ses allers et retours, servait finalement de rame de propagande aux partis de gauche, qui avaient accroché leurs pancartes critiques sur la « rénovation Italo » et distribué des tracts résumant les griefs des habitants des tours et leurs propres contre-propositions.

Les ennuis des promoteurs

Paradoxe, au moment même où était lancée cette campagne publicitaire, l'administration et les élus fixaient le nouveau plan d'occupation des sols du quartier qui annulait, purement et simplement, la plupart des projets des promoteurs : sur cinquante-neuf tours prévues à l'origine, trente et une ne seront pas construites (le Monde du 11 octobre). Le problème reste évidemment de vendre les vingt-huit qui sont réalisées ou en voie de l'être. Ce qui est loin d'être facile, compte tenu des difficultés grandissantes rencontrées par l'opération.

Confiée par la Ville au secteur Italo, la rénovation du secteur publicitaire, l'administration et les élus fixaient le nouveau plan d'occupation des sols du quartier qui annulait, purement et simplement, la plupart des projets des promoteurs : sur cinquante-neuf tours prévues à l'origine, trente et une ne seront pas construites (le Monde du 11 octobre). Le problème reste évidemment de vendre les vingt-huit qui sont réalisées ou en voie de l'être. Ce qui est loin d'être facile, compte tenu des difficultés grandissantes rencontrées par l'opération.

Deux obligations furent alors imposées aux promoteurs : livrer gratuitement à la Ville les terrains destinés aux équipements publics et participer au financement de ces équipements par le versement d'une taxe par mètre carré de plancher construit.

En contrepartie les promoteurs exigèrent un coefficient d'utilisation du sol supérieur à la moyenne générale de Paris. Le parti architectural exprima la volonté de construire des immeubles de grande hauteur.

Au début de 1975, plus de neuf mille logements neufs étant construits ou autorisés en application des permis de construire délivrés, la Ville de Paris aura notamment reçu 48 000 mètres carrés de sol destinés à des équipements publics et pour 22,5 millions de francs, représentant la participation financière des constructeurs à ces équipements publics.

Pourquoi cette opération a-t-elle

été remise en cause ? d'urbanisme de détail caduc à la fin de l'année plan d'occupation des sols d'aujourd'hui, le remplacé par les promoteurs, l'opération moins rentable, s'en sont palement désintéressés. Les des propriétaires de tercipitérent le mouvement aggravant la spéculation. La réalisation des équipements (écoles, écoles verts, foyers) n'a pas rythme de la construct les nouvelles orientées, nées récemment à l'condamnant les imm grande hauteur et la tion.

● Mme Gisèle Moreau, députée communiste du 13^e arrondissement : « Avec la décision du président de la République de stopper la construction des tours dans le secteur Italo, nous avons une nouvelle démonstration de l'utilité du thème de l'écologie pour justifier l'austérité qu'il veut imposer aux Parisiens. Derrière cette décision se cache en réalité la suppression pure et simple des équipements sociaux prévus et la réduction considérable des H.L.M. Par contre, les promoteurs font valoir leurs droits acquis auprès du gouvernement et réclament 150 millions de francs au nom de prétendus droits acquis, et la Ville devra leur acheter les terrains qu'ils lui devaient. C'est un nouveau scandale auquel les élus communistes s'opposent en poursuivant avec la population du 13^e arrondissement l'action pour la défense de leur quartier. »

● Les sections du arrondissement de ce liste : « Nous nous élevons par la promesse d'un la participation du arrondissement, alors s'agissait, en fait, que ration destinée à v appartements d'une c tours. Les sections d treizième arrondissement que, dès l'origine, gauche de l'arrondis sont élevés contre les dans lesquelles la d'un quartier de quelq tares était livrée aux p L'échec de l'opération maintenant off confirmé amplement l' lyse. La reprise de l'opé la collectivité publique l'issue d'un large débat tique s'impose. »

Trafic fluide entre Paris et Londres



Depuis lundi 8h 45 jusqu'au dimanche 20h, British Airways décolle 68 fois pour Londres.

Quand on va à Londres, on veut choisir le moyen le plus pratique et confortable. Alors, la prochaine fois, British Airways.

Vous pourrez choisir l'aéroport qui vous convient (Orly ou Roissy), choisir les heures qui vous conviennent (depuis le 1^{er} vol le matin à 8 h 45) et même choisir le confort qui vous convient avec TriStar, la Rolls-Royce.



British Airways

Partout dans le monde vous serez en de bonnes mains.

A PROPOS DE...

LA FISCALITÉ DES GRANDES VILLES Les communautés urbaines en faillite ?

Les communautés urbaines de France veulent être associées à l'élaboration du VII^e Plan. Telle est l'une des revendications prioritaires présentées par les présidents des communautés urbaines françaises (1) au cours de leur réunion annuelle d'automne à Strasbourg, sous la présidence de M. Pierre Pflimlin, président de la communauté urbaine de Strasbourg.

Alors que les régions sont étroitement associées à la préparation du VII^e Plan, les communautés urbaines qui regroupent, avec leurs cinq millions d'habitants, près de 10 % de la population française trouvent anormal d'être exclues jusqu'à présent des travaux préparatoires. Elles ressentent d'autant plus cette anomalie que certaines d'entre elles, comme Lyon ou Lille, totalisent à elles seules presque la moitié de la population régionale et qu'il leur est demandé d'assurer l'aménagement de zones essentielles dans les régions respectives.

A l'unanimité, les participants ont réclamé, en plus des aides concernant toutes les communes de France, une série de mesures financières spécifiques pour répondre aux besoins des communautés urbaines : en premier lieu, la reconduction pour cinq ans de la majoration de 33 % du taux de subvention et l'extension aux communautés du taux de 50 % accordé aux communes fusionnées. Pour les années à venir, il faudrait affecter aux communautés urbaines « des ressources fiscales évolutives », en l'occurrence un pourcentage de 10 % de l'accroissement annuel du versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.) à répartir entre ces établissements publics au prorata de leur population. Afin de remédier à l'une des fai-

blesse congénitales des communautés urbaines, les participants ont demandé, en outre, l'octroi de prêts à très long terme (trente à quarante ans) avec faibles taux d'intérêt pour la constitution de réserves foncières.

Pour donner plus de poids à leurs revendications, les communautés urbaines se sont constituées en un groupement qui agit comme interlocuteur de l'Etat dans les grandes questions concernant ces établissements publics. M. Pierre Pflimlin en a été élu premier président.

J.-C. HAHN.

(1) Il existe huit communautés urbaines françaises : Douai, Strasbourg, Lyon, Le Grand-Croix - Montceau, Les-Mines, Cherbourg, Bordeaux, Lille-Roubaix-Tourcoing, Brest.

Faits et projets

Environnement

● « NON » AU TRANSFERT DE L'X SUR LE PLATEAU DE SACLAY. — Le président de la Société amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique vient d'écrire à M. Giscard d'Estaing pour lui rappeler qu'une majorité « incontestable » d'anciens élèves s'est prononcée contre le transfert de l'X à Palaiseau, sur le plateau de Saclay (Essonne) : « L'environnement que trouverait l'X n'est certes de s'amoindrir, au point qu'elle serait seule transférée dans une zone rurale, constate le président. Nous avons pris soin de vous présenter des solutions précises et chiffrées pour la rénovation de l'école sur son site actuel et pour la réaffectation à des besoins prioritaires de l'Etat des bâtiments construits à Palaiseau. » Le chef de l'Etat, ancien polytechnicien, lui-

même, a confirmé, il y a un an, l'installation de l'Ecole polytechnique dans ses nouveaux locaux, prévue pour le 1^{er} octobre 1976 (le Monde du 7 octobre).

● PARLEMENTAIRES MENACÉS. — Plusieurs parlementaires du Finistère et d'Ille-et-Vilaine appartenant à la majorité, ont reçu, vendredi 10 octobre, des lettres de menaces du Front de libération de la Bretagne (F.L.B.-A.R.B.). Ces lettres mettent en garde leur destinataire « contre les positions qu'ils pourraient prendre en faveur de l'implantation de centrales nucléaires en Bretagne ».

● PARIS : RONDE À VELO. — Plusieurs centaines de cyclistes ont participé le samedi 11 octobre, à la deuxième ronde à vélo organisée à Paris par le Mouvement de défense de la bicyclette. « Doubles les cyclistes à plus d'un mètre », demandaient leurs dossards aux automobilistes.

Leo Burnett

السنة 1400

La région parisienne

**UN ENTRETIEN
AVEC M. DE LA MALÈNE**

Après le vote du Conseil de Paris du 30 avril, peut-on dire que la rénovation est bien repartie ?
— La décision du président de la République et du gouvernement avait rendu caduque le plan d'aménagement des Halles et donc pratiquement annulé la convention liant la SEMAH à la Ville de Paris. Cette situation avait conduit la SEMAH à demander à la Ville, dans l'attente de nouvelles directives, de travailler, en quelque sorte, sous garantie de celle-ci. L'acceptation par la Ville d'un nouveau plan d'aménagement, le 30 avril, permet à la SEMAH de retrouver un cadre juridique pour reprendre sa mission.
« N'oublions pas que, pendant ces mois, les chantiers — notamment celui du R.E.R. — n'ont jamais été arrêtés et que les calendriers, à quelques semaines près, sont respectés. Mais il demeure que pour la partie en sous-sol, située à l'ouest, comme pour l'ensemble des jardins et des éléments dits de super-structure, les choix faits par la Ville, en accord avec l'Etat, sont très différents, pour ne pas dire à l'opposé, des choix initiaux. Il faut donc trouver maintenant un plan-masse plus une architecture avec des façades, et, enfin, des promotions et des installations de tours publiques ou privées pour réaliser l'ensemble. Ce changement de cap dans une direction plus volontariste et plus ambitieuse rend certainement la tâche plus ardue. Mais les choix sont faits,

les décisions sont prises ; il faut les confronter avec la situation réelle, puis les traduire sur le terrain.
— Quand la rénovation du Carreau sera-t-elle terminée complètement ?
— L'originalité de l'opération d'aménagement des Halles consiste en une intégration très poussée, qui rend très difficile la mise en service secteur par secteur.
« L'opération des Halles comprend cependant une partie Est avec le Centre national d'art contemporain, qui sera mis en service en 1976, et un secteur situé au nord de la rue Rambuteau, qui se réalise, lui, par tranches, la première étant déjà terminée.
« Pour la partie Ouest, des wagons-ateliers de la R.A.T.P. vont pouvoir circuler d'ici à la fin de l'année sur la portion centrale de la ligne du R.E.R. de l'Opéra à la Nation ; et l'on peut espérer qu'avant la fin de 1977 la gare pourra fonctionner avec, sans doute, des aménagements provisoires de sortie.
« La remise en cause des règles du plan d'aménagement des Halles pour le jardin et les super-structures entraînera certainement un retard pour l'ouverture du forum souterrain avec des commerces et des installations de loisirs. Il devrait pouvoir être limité à une année, moins peut-être. Viendra ensuite la fin des super-structures et de la partie souterraine à l'ouest. Au total, avec des mises en service éche-

1208 millions pour la nouvelle opération des Halles

Du flou dans le calendrier

C'EST dans quelques jours que M. Emile Allaud, assisté de MM. Ricardo Boffil et Bernard de la Tour d'Auvergne, va proposer un nouveau parti architectural pour l'aménagement de l'ancien carreau des Halles. Cette opération fut, on le sait, remise en cause en août 1974 par la décision du président de la République de supprimer le centre de commerce international qui devait être construit en cet emplacement, et de le remplacer par un espace vert.
En fait, sur l'emplacement des anciennes Halles les travaux n'ont jamais été interrompus. Dès le début de l'année prochaine, l'aménagement des voies souterraines prévues au plan de Saint-Eustache pourra commencer. Quant au métro express régional, il devrait être achevé, comme prévu, le cœur de Paris à la fin de 1977. Mais pour les édifices de surface qui entourent le forum, le calendrier reste encore flou. La construction des abords de la station de métro ne sera pas terminée, en 1977. Dans un premier temps, l'accès se fera à l'aide d'escalateurs circulants entre les chantiers en cours, comme ce fut longtemps le cas à la station Opéra.
Au-dessus de la gare centrale du métro express, qui est en construction à vingt-trois mètres de profondeur, doit en effet être aménagée un vaste ensemble commercial et de loisirs de 50 000 mètres carrés, « le forum ». Il sera ouvert à l'air libre et comprendra quatre niveaux et un aménagement de surface. Cette vaste surface commerciale devrait être inaugurée, bien que la SEMAH (la Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles), responsable de l'opération, envisage d'advance l'échéance au mai 1979, c'est-à-dire avec un an de retard sur la date initialement prévue.
M. Christian de La Malène, président de la SEMAH et rapporteur général du budget de la Ville, dans la déclaration qu'il nous a faite, le bilan financier de cette opération, qui devrait coûter au total dans les 1 208 millions de francs,

de la République du mois d'août 1974 a abouti, en ce qui concerne la composition et l'architecture des éléments de super-structures, et la forme et l'esprit de l'espace vert, à un changement de cap fondamental. De la création d'un espace vert, « de liaison », ouvert sur le quartier, organisé autour de Saint-Eustache, espace lui-même entouré de bâtiments à architecture libre, à l'extérieur, bien sûr, des contraintes du plan d'aménagement (profondeur de hautesurs, etc.), on est passé à un espace vert « organisé », « architectural », symétrique autour d'un axe, lui-même encadré par des bâtiments à architectureordonnés, l'ensemble présentant une composition de caractère « monumental » au sens propre du terme.
« Il est parfaitement possible d'être en faveur de l'une ou de l'autre thèse. Ce que l'on peut seulement affirmer, c'est que la deuxième est la plus intéressante et plus risquée que la première. Réviser une « architecture » avec les contraintes de l'opération, et le poids de l'environnement est une entreprise difficile.

« A combien finalement se chiffrent cette opération de rénovation au cœur de Paris ?
— Le bilan de l'opération est, actuellement, en francs 1974, de 1 208 millions.
« Pour donner un ordre de grandeur, disons que ce chiffre est comparable au coût de l'opération Centre national d'art contemporain. Un espace vert de plus de 5 hectares, une surface de 11 hectares, au centre de la ville, entièrement réservée aux piétons, la voirie étant enterrée ; une gare souterraine de trans-

ports en commun, de loin la plus importante et la plus moderne de la ville ; un ensemble d'architecture monumentale, groupant à côté des logements et de l'hôtel, des équipements collectifs nationaux, tel le C.N.A.C., un centre de téléphones, etc., et, pour la Ville, des équipements sportifs divers, la crèche, etc.
« Aux sommes qui figurent au bilan s'ajoutent un certain nombre de dépenses qui seront payées directement par l'Etat et la Ville, tels des indemnités, des éléments d'architecture, des coûts d'équipements, etc.
Comment sera payée cette facture ?
— Le coût d'une opération de rénovation est une notion assez difficile à cerner. Ainsi faut-il faire figurer le coût des équipements ou seulement la participation à un déficit éventuel ? Dans le premier cas, il faudrait tenir compte du coût pour l'Etat du Centre national d'art contemporain, d'un élément d'architecture potentiel en surface, du centre de téléphones, etc., et pour la Ville du coût des équipements de sports, de la patinoire, des équipements sanitaires et sociaux, etc. Si l'on s'en tient au deuxième cas, il est possible de rappeler que le déficit initial était de 110 millions de francs, partagés de la façon suivante : 60 millions de francs pour la Ville et 50 millions de francs pour l'Etat, en valeur septembre 1974. Il est devenu, en valeur décembre 1974, de 214 millions de francs, partagés entre l'Etat pour 181 millions de francs et la Ville pour 133 millions de francs.
Propos recueillis par
JEAN FERRIN.

Rectifications de frontières sur la carte orange

La carte orange ? Un succès : Créé le 1^{er} juillet, ce titre de transport mensuel permet d'utiliser, indifféremment et pour un nombre de voyages illimité, les bus, les métros, les trains et les cars privés agréés. Il a été acheté, au mois de septembre, par plus de quatre cent mille habitants de la région parisienne. Il devrait l'être prochainement, estime le Syndicat des transports parisiens, par six cent mille personnes. Première conséquence de cette réussite : la R.A.T.P. vient d'être obligée de mettre en service quarante et un bus supplémentaires.
La carte orange doit gagner du temps à l'usage, qui échète un seul titre de transport une fois par mois. Elle réduit en général son budget « transports », puisqu'elle autorise des déplacements en nombre illimité : ses cinq zones concentriques de tarification offrent la possibilité de se rendre dans deux (40 francs par mois) en seconde classe, trois (60 francs), quatre (80 francs) ou cinq (100 francs).
Cet avantage, allié à des gains de temps et d'argent, incite, d'ira-t-on, les Parisiens à habiter plus loin en banlieue et à utiliser davantage les transports en commun. Dans une certaine mesure — mais il ne faut pas oublier que le choix du domicile est avant tout déterminé par le montant du loyer. On s'est aperçu aussi que les citadins retenus par les voyageurs pour choisir leur mode de transport sont, dans un ordre décroissant, le temps de parcours, la régularité, le confort et le prix.
La carte orange finalement ne favorisera pas, comme on pouvait le redouter, ce que l'on appelle un

développement urbain en tache d'huile », car celui-ci est provoqué par l'existence de voies de communication et non par les coûts de transport. Elle ne dissuade pas beaucoup de Parisiens d'utiliser leur voiture personnelle ; l'économie qu'elle procure à l'usager est le plus souvent dépassée par 80 francs par mois pour des trajets entre le domicile et le lieu du travail.
Le principal intérêt de la formule est qu'elle permet de remédier, dans une certaine mesure, aux inconvénients du développement accéléré de l'agglomération parisienne. « Nous avons cherché, déclare M. Paul Jasso, vice-président délégué du Syndicat des transports parisiens (S.T.P.), à faciliter la vie et les finances de ceux qui sont les plus défavorisés du point de vue des transports, »
Quelles limites ?
Effectivement, les habitants de la grande banlieue obligés d'emprunter un car privé, le train puis le métro pour se rendre à leur travail sont avantagés par la carte orange, ainsi que les usagers des bus et tous les prisonniers des transports en commun que le manque de ressources au départ empêche de circuler en voiture.
Ce « choix social » entraîne pour les transporteurs (R.A.T.P., S.N.C.F., A.P.T.R.) un manque à gagner évalué à 250 millions de francs environ. Celui-ci est couvert par l'extension en grande banlieue du versement « transport » des entreprises et par l'augmentation du taux de ce versement à Paris et dans la proche couronne. Ce sont, en fait, les employeurs qui paient les avantages de la carte orange.

La carte orange n'intéresse pas toute la banlieue. Les usagers de la ligne S.N.C.F. desservant Charilly et Creil (Oise), par exemple, ne peuvent, à la différence des habitants de Fontainebleau, y aller plus éloignés de Paris, en bénéficiant. Pour les habitants de l'Oise, la mise en service de la carte a même coïncidé avec une augmentation des tarifs. Ainsi, le prix du billet aller-retour Orly-Ville-Paris est passé, le 1^{er} juillet, de 6,80 francs à 7,50 francs.
Quand étendra-t-on à tous les banlieusards le bénéfice du nouveau régime ? « Le Syndicat des transports parisiens n'a pas compétence sur les transports du département de l'Oise, qui ne fait pas partie de la région parisienne, répond M. Jasso. De toute façon, un vote du Parlement serait nécessaire pour étendre le versement-transport aux entreprises de ce département. Toute limite est arbitraire, mais il en faut une. Nous avons retenu celle de la banlieue définie par la S.N.C.F. Certes, il reste des anomalies. Nous étudions de petites corrections de frontières, par exemple du côté de Provins, de Nemours (Seine-et-Marne) et de Bourges (Yvelines). Toutefois, nous estimons que les limites actuelles sont bonnes, car elles englobent 97 % des trajets entre le domicile et le travail. »
Creil fait pourtant partie de la banlieue que Provins.
Le gouvernement n'a pas retenu l'hypothèse d'une zone tarifaire unique : la nécessité d'équilibrer les comptes l'aurait obligé à augmenter de 25 % environ le prix de la carte orange pour les habitants de Paris intra muros. Il a préféré créer cinq zones et quatre tarifs.

D'UN DÉPARTEMENT A L'AUTRE

Essonne
UN CHANTIER OUVERT ET FERMÉ
Deux immeubles de quarante-huit appartements au cours d'achèvement à Grose (Essonne) font l'objet d'un litige assez exemplaire.
« Le permis de construire est périmé (...) si les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année. Or le permis obtenu par la société civile immobilière Le Clos de la seigneurie a été délivré en 1966 et modifié en 1967. Les travaux ont commencé en 1969, ont été arrêtés en 1971 et ont repris en 1974, selon les voisins du chantier. Le promoteur déclare que la construction n'a jamais cessé.
Pour le ministre de l'équipement, c'est la déclaration de témoins qui ne constituent pas une preuve suffisante, il n'existe aucune preuve matérielle de l'interruption des travaux pendant plus d'une année. Aucune mesure ne peut donc être valablement prise pour opposer à l'échéance et, à fortiori, pour obtenir la démolition des immeubles ». L'expert commis auprès du tribunal de grande instance de Corbeil-Essonnes remarquait cependant dans un rapport : « Si une activité a eu lieu sur le chantier, elle n'a été entretenue que pour se prémunir contre les dispositions du code de l'urbanisme. Si c'est l'esprit des termes qui prévaut, le chantier a été interrompu sans discussion possible. Si c'est le fait qui doit être retenu, alors, vraisemblablement, il n'y a pas eu interruption. »
Le tribunal a débouté les plaingnants.

Paris
LES TILLEULS DE LA PLAGE DES VOSGES
Les ornements de Paris sont malades ; plusieurs seront abattus et biter sur le quai d'Orsay, l'esplanade des Invalides, le Champ-de-Mars ou dans le bois de Vincennes. Place des Vosges, cent soixante douze ornements seront remplacés par deux cents tilleuls ariens, plantés sur trois rangées, largement espacés sur le pourtour du jardin central entièrement remis à neuf à cette occasion.

Bernard Lafay, le président du conseil de Paris, vient de l'annoncer lui-même. Bravo ! Comment ne pas se féliciter de son initiative ? Comment aussi ne pas regretter qu'il s'en soit tenu à ? Le Jardin à la place des Vosges sera reconstruit dans son dessin d'origine, mais la place elle-même restera encombrée et défigurée par les automobiles qui y stationnent en permanence et empêchent de profiter du jardin. Pas question d'arrêter de la réserver aux banlieusards. Les zones vertes intéressantes ont la plupart du temps servi de support à des opérations immobilières prévues.

Yvelines
UNE PEAU DE PANTHÈRE
Les Yvelines, une « peau de panthère » de béton, telle est la conclusion que l'enquête réalisée par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) sur l'évolution des modes d'occupation du sol dans le département entre 1961 et 1971.
L'urbanisation des Yvelines s'est faite, à l'image de celle de la région parisienne, en « tache d'huile ». La composition sociale du département est, elle aussi, semblable à celle de la périphérie de la capitale : les professionnels libéraux, les cadres supérieurs sont peu à peu réservés les communes de la proche banlieue, équipées et bien desservies par les moyens de transport ; reposent plus loin les ouvriers, tandis que les ruraux tendent à disparaître.
La surface urbanisée du département a augmenté de 40 % de 1961 à 1971, au détriment de 1 500 hectares de forêts et 3 500 hectares de terres agricoles. Enfin, dernière constatation, le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme des Yvelines a été respecté : les zones vertes intéressantes ont la plupart du temps servi de support à des opérations immobilières prévues.

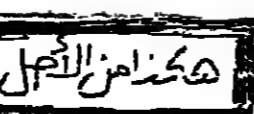
RAMBOUILLET AUX CIVILS
Comme la guerre, la forêt est une chose trop précieuse pour qu'on la laisse aux militaires. A moins de 50 kilomètres de la capitale, dans la forêt de Rambouillet, — authentique panache vert pour les Parisiens, — il est impossible de se promener sans trouver des traces de grenades à plâtre et des douilles insérées sur place par nos bidasses en manœuvres.
Une telle situation est d'autant moins admissible que les usagers de la forêt de Rambouillet doivent déjà concéder aux militaires un terrain de manœuvres avec barrières de tir dans un coin charmant. Alors, Rambouillet un nouveau Larzac ? Pas encore, mais la lutte contre la pollution étant l'affaire de tous, que chacun reste chez soi !

Hauts-de-Seine
PLUS DE PLACE POUR LES MORTS
Plus de place pour les morts. C'est abus que l'on peut interpréter la suggestion du conseil général des Hauts-de-Seine, qui a proposé que soient créés des cimetières intercommunaux à l'est de Paris, au lieu de Paris. Les champs des morts, qui sont aussi pour les vivants des espaces verts, occupent un terrain devenu, dans nos banlieues, trop rare et trop cher.

Montparnasse est au cœur de Paris, et l'hôtel Sheraton au cœur de Montparnasse.

Hôtel Sheraton à Montparnasse. Pour réserver: tél. 260.35.11.

Paris-Sheraton Hotel



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

VIE

EUROPE

RÉUNIS A LUXEMBOURG

Les Neuf tentent de définir une nouvelle réglementation du Marché commun du vin

Les neuf pays du Marché commun tiennent une double réunion, en ce début de semaine à Luxembourg. Lundi et mardi, les ministres de l'Agriculture tentent de définir une nouvelle réglementation pour le marché commun du vin. Lundi également, les ministres des Neuf chargés de la politique de développement se réunissent pour tracer les grandes lignes de l'action de la C.E.E. vis-à-vis du tiers-monde.

De notre correspondant

Luxembourg. — Le régime de la distillation du vin sera au centre des discussions des neuf ministres de l'Agriculture. Les pays membres qui produisent peu ou pas de vin de table hésitent à donner aux viticulteurs, en contrepartie des nouvelles disciplines que ceux-ci se verront imposer, la « garantie de bonne fin » (le prix minimum garanti pour ceux qui stockent leur vin) que réclament la France et l'Italie. La Commission européenne, qui tient, ce lundi matin, une session spéciale consacrée au vin, indiquera au conseil quel pourrait être le coût de cette « garantie de bonne fin ».

Une telle évaluation — d'une signification limitée — permettra cependant de réviser le débat. Un compromis pourrait être trouvé en fixant un plafond financier calculé à partir de l'évaluation de la Commission au-delà duquel la « garantie de bonne fin » cesserait de jouer automatiquement.

La taxe de 12 % sur les importations de vin de table italien en France s'applique depuis maintenant plus d'un mois. Le gouvernement français a répondu récemment à la Commission que la mise en œuvre de cette taxe était juridiquement justifiée, le nouveau règlement que le conseil s'était engagé à adopter avant la fin juillet 1975 n'ayant toujours pas été approuvé. La Commission s'apprête donc à franchir l'étape suivante : mettre en demeure le gouvernement français de supprimer la taxe. Et fait, chacun espère — y compris apparemment les Italiens — que ce conflit juridique sera résolu.

Les constructeurs de cycles et motocycles sont autorisés à augmenter leurs prix de 3 %. Indique le Bulletin officiel des services des prix (BOSEP) du samedi 11 octobre. Les produits d'entretien vont aussi augmenter de 3 %, les tutes de 4 %, les briques et autres produits en terre cuite de 3 % et les bétons prêts à l'emploi de 2 %. Les fabricants de sucre sont autorisés à majorer de 13,60 F le prix des 100 kilos. Enfin, l'ensemble des produits cosmétiques et de toilette (à l'exception des savons) vont augmenter de 2 à 3 % et même de 4 % pour les laques.

(par l'abolition de la taxe) avant que l'affaire ne soit portée devant la cour de justice de Luxembourg.

Le redressement sensible et persistant des prix de marché du vin dans le midi de la France contribue à détendre le climat. Les cours du vin de table se situent désormais au-dessus de 10 F par degré-hecto contre 8,50 F il y a un mois. A ce niveau, les importations de vin italien même assujetties à la taxe restent faibles, mais cette fois sans trop peser sur l'équilibre du marché français. Elles ont atteint environ 400 000 hectolitres en septembre. Si les ministres français et italiens ne sont plus soucieux à une pression aussi vive qu'il y a un mois, il leur faut quand même faire approuver par le conseil une réglementation qui évite, autant que faire se peut, le retour d'une crise.

Peut-on renforcer l'aide au tiers-monde ?

Lundi, toujours, les ministres des Neuf chargés de la politique du développement se réunissent afin de tracer les orientations de l'action de la C.E.E. dans le tiers-monde.

Pour la Commission, la C.E.E. si elle ne veut pas se désolidariser dans le tiers-monde, ne peut continuer indéfiniment à limiter sa générosité à des discours. Il convient donc que les engagements pris en novembre 1974, lors de la conférence mondiale de l'alimentation, puis, plus récemment, lors de la septième session spéciale de l'ONU, se traduisent dans les faits. Pour ce faire, la Commission reviendra à la charge avec deux propositions déjà anciennes : l'octroi d'une aide financière aux pays peu développés non associés à la C.E.E. et le renforcement du programme communautaire d'aide alimentaire.

Il y a quelques semaines, le conseil, en examinant le projet de budget communautaire pour l'année 1976, avait rayé les crédits inscrits par la Commission pour financer cette double opération. La Commission va s'efforcer de contraindre les Neuf à revenir sur cette attitude négative.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

COLLOQUES ET CONGRÈS

LES RÉFORMATEURS ET L'EMPLOI

Fainéants et chômeurs...

« Une société pauvre appelle fainéants ceux qui, pour trouver du travail, n'acceptent pas de sacrifices normaux. Il n'y a pas de chômeurs, mais des fainéants. » Après cette formule-choc, prononcée au colloque sur « les Français et l'emploi » organisé le 11 octobre à Paris par la Fédération des réformateurs, M. Jacques Plassard, conseiller économique du C.N.R.P., s'employa à nuancer sa pensée.

Dans les sociétés plus évoluées, dit-il, les chômeurs sont ceux qui ne peuvent trouver de travail sans faire de sacrifices que nous estimons exorbitants. Cependant, M. Plassard est optimiste : dans les six mois qui viennent, le problème fondamental sera l'accomplissement de la difficulté de trouver une forme de travail dans les catégories immédiatement productives. Il est bon de déculpabiliser le chômeur, mais non de lui enlever sa responsabilité. « Il serait affreux d'accroître le sentiment d'être dans un monde qui n'a pas de croissance. »

L'accord sur les causes du chômage (conjoncturelles et structurelles) se fit à peu près entre tous les participants : M. Michel Durafour, ministre du travail ; M. Gabriel Oheix, délégué à l'emploi ; parlementaires réformateurs.

UN NUMÉRO SPÉCIAL DE «FRANCE-FORUM» SUR LE THÈME «AU-DELA DE LA CRISE»

Excellente idée que d'avoir réuni en un numéro spécial de France-Forum (1) les actes d'un colloque tenu en avril 1975 à Paris sur le thème « Au-delà de la crise ». Cette rencontre n'avait pas en le retentissement qu'elle méritait. Heureusement (ou malheureusement, cela dépend de quel côté l'on se place), les opinions présentées ces jours-là tiennent fort bien le coup, puisque la crise est toujours là et son « au-delà » pas encore entré. Trois rapports structurèrent cette publication : l'un de M. Thierry de Montbrial sur « les conditions d'un nouvel ordre économique mondial », un autre de M. Michel Albert sur « Un nouveau plein emploi », le troisième de M. Jean Boissonnat sur « Le diagnostic de la crise ». Le public de ce colloque de France-Forum ne manquait pas de talent si l'on en juge par la quantité des interventions qui ont suivi les exposés initiaux, lors des séances précédées par M. Alfred Grosser, Raymond Barre et Roger Louet.

1) 8 rue Paul-Louis Courier, 75007 Paris.

teurs, tels que MM. Maurice Blin et René Monory, représentants des dirigeants politiques, tels que M. Alfred Coste-Floret (Centre démocrate) ; représentants d'organisations syndicales (la C.G.T. et la C.F.D.T.) avaient cependant décliné l'invitation) ou professionnelles, etc. Mais il n'y eut pas d'entente sur l'importance du chômage dans les années à venir ni même sur sa définition.

« Nous sommes dans une société de plus en plus exigeante, et la montée de ces exigences nous place en période de tension », constata M. Jean-Claude Collin qui animait le débat. M. Blin avait dit avant lui : « Notre système libéral est entré dans une période de déréglages graves et sur la voie d'un renversement de ses assises (...). L'emploi tel que nous le concevons est inévitablement facteur d'inflation. »

L'« inadéquation » fut souvent citée pour désigner notamment la formation donnée aux jeunes et déplorer le décalage entre les qualifications professionnelles des demandeurs d'emploi et les postes vacants.

Avant de s'attaquer aux abus des offices de « travail intérimaire », M. Antoine Fessich (P.O.) se tourna implicitement vers M. Plassard : « On a pris conscience, dit-il, qu'il ne fallait pas traverser le chômage par le chômage, qu'il fallait dépasser la notion d'assistance, et dans cet accident de parcours, lui maintenir son revenu. »

Concluant les débats, le ministre du travail rappela les moyens de sa stratégie à court et à moyen terme pour assurer un meilleur emploi : « La crise n'a pas un caractère insaisissable et il ne faut pas se laisser enfermer dans une situation de sous-emploi », a déclaré M. Michel Durafour, qui a insisté sur le redéploiement de l'appareil de production et sur la revalorisation du travail manuel. Il s'agit là, a-t-il indiqué, d'un moyen prioritaire de redonner à la nation son équilibre et de fournir aux jeunes des emplois valorisants et enrichissants ». — J. R.

M. PIERRE MASSÉ a reçu, le 10 octobre, le prix Paul-Louis Merlin pour l'ensemble de son œuvre industrielle, économique et littéraire. Ce prix, d'un montant de 10 000 F, a été créé en 1969 par le fondateur de Merlin-Gerin et des personnalités de l'université de Grenoble. Il est destiné à récompenser un lauréat (personne physique ou morale) ayant réalisé pour la France une œuvre d'un intérêt exceptionnel pour la nation et le développement dans les domaines scientifique, culturel, économique et social.

TRAVAILLEURS INDÉPENDANT

AU CONGRÈS DU CID-UNATI

M. Nicoud souhaite rencontrer M. Giscard d'Estaing

De notre correspondant

Brest. — M. Gerard Nicoud souhaite rencontrer M. Giscard d'Estaing, président de la République. Le secrétaire a CID-UNATI a fait cette déclaration dimanche soir à Brest de la première journée du congrès de son Mouvement.

« Nous représentons deux cent mille personnes, ce qui nous autorise à placer quelques mots dans le concert des appréciations sur la situation actuelle », a-t-il déclaré après que le congrès l'eût mandaté à cet effet.

Avant de rencontrer le chef de l'Etat, M. Gérard Nicoud a décidé de faire le ménage dans son organisation : une importante réforme de structure a été votée par les congressistes. Elle prévoit principalement une régionalisation de

mouvement : les comités régionaux seront remplacés par des fédérations régionales.

Dans son discours, le leader du CID-UNATI diagnostiqua le mal du mouvement : l'unité. Il semble qu'à huis clos, qui s'est ce thème, a été assés M. Nicoud a parlé de « chirurgie » et de « docteur Lombard ». Par ce figure sans doute p. Enfin, au cours M. Nicoud a proposé de réflexion aux comités commerciaux du probi consommation.

CONFLITS SOCIAUX ET REVENDICATIONS

GRÈVES TOURNANTES DANS LES SERVICES DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET A L'INSPECTION DU TRAVAIL

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. viennent de lancer, du 13 octobre au 5 novembre, une grève tournante, à raison d'une journée par semaine et par région, dans les services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre, qui emploient quatre mille cinq cent soixante fonctionnaires — outre les inspecteurs du travail — pour veiller à l'application de la législation du travail et instruire les dossiers des chômeurs. Les deux syndicats exigent la création d'au moins mille emplois nouveaux et la titularisation des auxiliaires.

D'autres conflits se poursuivent dans le secteur privé, notamment à l'usine ATO-Chimie, sur la zone industrielle du Havre : les grévistes qui occupent l'usine depuis le 24 septembre, pour obtenir, notamment, la retraite à soixante ans ont également occupé — symboliquement le paquebot France dimanche 12 octobre durant deux heures.

Dans l'Orne, où une partie des deux cent vingt salariés de la Société ligérienne de ressorts de précision sont en grève depuis une semaine pour obtenir une augmentation de salaire, la C.F.T.C. a porté plainte pour violation d'un accord contre la direction : celle-ci se déclare dans l'impossibilité d'attribuer, cette année, une prime de participation.

ASSURAN MALAD

REVALORISAT DES INDEMNITÉS JOI

Attendue depuis plus et promise le 19 sept par M. Michel Du congrès des Mutuelles à Amiens (le Monde tembre), l'augmentation de 10 % des indemnités journalières de maladie a été fixée par un arrêté officiel du 12 octobre. Les assurés longe toute maladie ou décès du travail de huit mois.

Les indemnités sont de 18,50 % ; elles sont sur un salaire à n't 1^{er} janvier 1974, de 10 % qu'elles portent sur du premier semestre 6 % pour un salaire semestre 1974.

LES ANCIENS D DE LA C.F.T. ont française du tra 11 octobre, à Paris fondateurs, dont battu au congrès, bre, et remplacé p la nouvelle Union double appartena cule » et offre « ture d'accueil copen nir (aux salariés) nécessaire que le b de la C.F.T., ne pa diement leur dom.

POURQUOI 600 SOCIÉTÉS INTERNATIONALES* ONT-ELLES CHOISI D'IMPLANTER EN IRLANDE LEUR CENTRE DE PRODUCTION POUR L'EUROPE ?

Parce que la politique du gouvernement de la République d'Irlande (Membre de la CEE) repose sur une volonté délibérée de développer la fabrication de produits destinés à l'exportation en les rendant compétitifs.

Parce que la République a su maintenir un équilibre harmonieux entre le patronat et la main-d'œuvre. Les produits fabriqués en Irlande bénéficient sur les marchés internationaux d'une compétitivité accrue grâce au coût raisonnable de la main-d'œuvre et des charges sociales.

Parce que la République apporte aux sociétés qui créent des industries exportatrices une aide financière inégalée en Europe. Leurs bénéfices ne sont pas imposables.

Une large part du montant des investissements est couverte par des subventions non remboursables. Les taux de leasing sont exceptionnellement bas. La constitution du capital et du fonds de roulement peut être réalisée à peu de frais. Ces avantages peuvent également s'appliquer à certaines sociétés de services.

LES BONNES NOUVELLES VIENNENT D'IRLANDE

IDA Ireland, chargée d'exécuter le programme d'industrialisation massive prévue par le gouvernement, peut vous faire une proposition détaillée (avec plan de financement) adaptée à chaque projet.

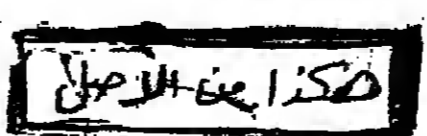
IDA IRELAND, 45 rue Pierre-Charron, 75008 PARIS
Tél. 359.77.67 - Téléc. 660.416
Veuillez m'envoyer tous les renseignements concernant le programme de financement exceptionnel proposé par la République d'Irlande.

nom : _____
fonction : _____
société : _____
adresse : _____

IDA Ireland

Siège social: Lansdowne House, Dublin 4 • 77, rue Joseph II, Bruxelles 1040 • 28, Bruton Street, Londres W1X7DB • 5, Köln Marientburg 51, Bayenthalgürtel 13, Cologne • Nyropsgade 47, 1602 Copenhague V.

* Quelques-unes de ces sociétés : Essilor, Poclair, Digital, Syntex, Gillette, Courtaulds, Asahi, Tube Investments, Snia Viscosa, Akzo, Borg Warner, Plessey, Pfizer, Black and Decker, etc. Liste complète sur demande.



J.P. de L.S.D.

LA VIE ÉCONOMIQUE

BILLET

L'LENDEMAIN DU 62^e SALON DE PARIS automobile, pavillon haut

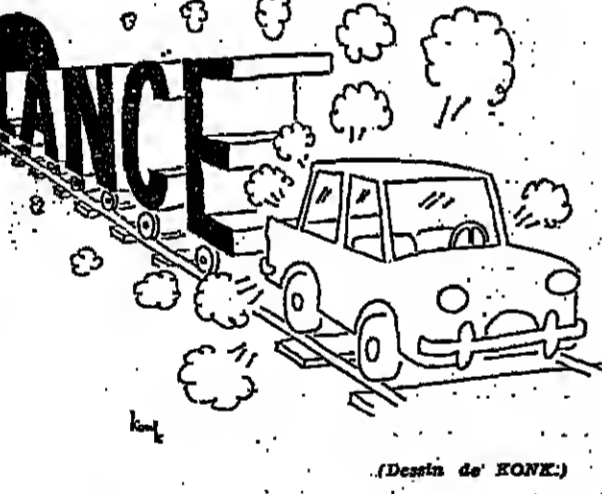
Rogala d'intérêt? C'est certain. On n'ira pas plus loin. Les pourcentages triomphalistes d'augmentation des ventes au Salon même, annoncés dimanche, sont déstabilisés de sérieux. 300% aurait été une marque allemande; 80% aurait affiché Renault. Seuls les résultats obtenus par les concessionnaires durant la première quinzaine d'octobre permettront de juger s'il y a eu ou non flambée des ventes. A cette heure aucun constructeur ne dispose de ces renseignements, même pour son propre réseau.

Les dernières statistiques disponibles sont celles de septembre: au cours de ce mois, les ventes d'automobiles en France furent en augmentation d'environ 5% sur celles de la même période de l'année précédente. Donc, toujours en recul de quelque 10% sur le niveau de 1973. On s'attend à un quinquennat sera meilleur, mais peut-être en raison des retombées du Salon que de la mise en vente simultanée de plusieurs nouveaux modèles Simca, Renault, Peugeot et Citroën.

Chez les constructeurs, les prévisionnistes se gardent d'aller plus loin: ils travaillent « au mois par mois », décembre pouvant infirmer les promesses d'octobre.

Par leurs propos assurés de dimanche, les porte-parole des constructeurs cherchaient sans doute à convaincre les candidats à l'achat. Ils visaient aussi à donner un moral d'acier à leurs concessionnaires: « la veille d'une grande bataille commerciale. Durant l'hiver, tirant argument de ses nouveaux modèles, chaque société d'automobiles va s'efforcer de mordre par tous les moyens dans la clientèle du voisin. Quand on part à la guerre, c'est toujours pavillon haut.

P.-M. DOUTRELANT.



A L'ÉTRANGER

MSSIONS SUR LES VENTES DE CÉRÉALES AMÉRICAINES A L'UNION SOVIÉTIQUE SONT AJOURNÉES

Les missions portant sur la longévité de céréales américaines à l'Union soviétique se poursuivaient à Paris le 30 septembre, terminées samedi 11 octobre.

Le secrétaire d'Etat américain M. Charles Robinson, sous-secrétaire d'Etat aux affaires économiques, qui dirigeait la délégation américaine, s'est rendu à Paris, où il assistera à la conférence préparatoire sur l'énergie et les matières premières, qu'il serait de retour dans la capitale soviétique mardi ou mercredi. M. Robinson s'est refusé à préciser les raisons de cet ajournement, se contentant de déclarer que les entretiens étaient parvenus à un stade très délicat.

En fait, il semble bien qu'une double négociation se déroule actuellement entre Américains et Soviétiques. La première portant sur la vente de céréales américaines, la seconde sur l'achat de pétrole soviétique. A ce propos, le New York Times affirme dans ses éditions du dimanche que les États-Unis avaient proposé à l'Union soviétique de lui acheter du pétrole à un prix inférieur de 14% à celui du marché, proposition qui avait été refusée par Moscou. Même s'il n'a jamais été affirmé clairement que les deux négociations étaient liées, on peut penser que le refus soviétique explique pour une large part l'ajournement. M. Robinson reste cependant très optimiste: quant aux chances de parvenir à un accord.

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

Dollars	Deutsche Marks	Francs suisses
3 3/8	6 3/8	2 1/2
3 7/8	6 7/8	2 7/8
4 1/8	7 1/8	3 1/8
4 5/8	7 5/8	3 5/8

La conférence Nord-Sud

(Suite de la première page.) Celle-ci a survécu au boycottage par la France de l'Agence internationale de l'énergie, à laquelle participent pourtant les huit autres membres de la Communauté économique européenne.

M. Callaghan met-il vraiment en danger, par son accès de « joberisme », la construction européenne déjà si fragile? Qui pouvait être assez naïf pour croire que les héritiers de l'Empire britannique, qui contrôlent encore le second centre financier du monde et vont devenir une puissance pétrolière d'importance mondiale, se catégorient d'assistants à une conférence économique internationale comme un membre parmi tant d'autres, une délégation européenne anonyme?

Si la Grande-Bretagne s'entête, un difficile rébus diplomatique va se présenter. D'autres membres de la Communauté, à commencer par la France, seraient amenés à demander à être représentés, et demander tant que tels. Du côté du tiers-monde, on ne pourrait plus alors s'en tenir à dix-neuf participants, obligeant à la communauté de correspondre à une certaine clé de répartition maintenant presque commune entre les pays du tiers-monde: six pour l'Amérique latine, six pour l'Asie et sept pour l'Afrique.

Nul ne peut dire aujourd'hui comment se terminera cette affaire. Les « optimistes » pensent que le Grand-Bretagne cherche simplement à échanger son alignement. Des « pessimistes » y voient le main de l'Onclé Sam. Les Britanniques peuvent en tout cas arguer que, au tout début du lancement de l'idée de la conférence Nord-Sud, il n'avait pas été clairement indiqué que la Communauté parlerait d'une seule voix.

Ce qui se révélera peut-être simplement comme une façade du Foreign Office devant rassurer les évocats du dialogue Nord-Sud. N'est-ce pas le signe que ce dialogue est pris au sérieux et que l'idée lancée par M. Giscard d'Estaing était bonne? M. de Guitingaud, le représentant permanent de la France aux Nations unies, qui va assurer une fois de plus la « présidence technique » de la réunion de Paris, triompha. Modestement certes. Mais il s'empêcha, vendredi, lors de la conférence de presse qu'il eut tenue au Quai d'Orsay, il a fait distribuer des copies de la déclaration qu'il avait faite en avril, selon laquelle certaines divergences avaient pu « être résolues grâce aux efforts de toutes les parties », la compréhension mutuelle des positions de chacun ayant « beaucoup progressé ». Après huit

Faits et chiffres

● LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT APPELLE, DANS UN COMMUNIQUÉ, ses militants et ses organisations à ne pas accepter les loyers, à agir pour refuser collectivement toute nouvelle majoration des loyers. La C.N.L. fait savoir également qu'elle demandera audience à M. Jean-Pierre Fourcade pour obtenir, dans l'immédiat, un blocage temporaire des loyers et une stricte limitation des charges locatives et des frais de chauffage.

● M. GEORGES MARCHAIS, secrétaire général du P.C., a estimé, samedi 11 octobre, à l'ouverture des journées nationales d'études paysannes, organisées à Montreuil par son parti, que « la situation de la paysannerie qui reste à la terre offre des possibilités nouvelles et des perspectives de développement de l'alliance de la paysannerie et de la classe ouvrière ». Tout en soulignant « les différences de situation entre les couches paysannes », il a ajouté: « Il est possible de faire participer à la lutte anti-monopole non seulement les petits paysans mais également la grande masse des autres ».

P.C.E.M. 1

Pharmacie

des équipes de médecins-assistants: auvent de novembre à juin les étudiants de chaque C.E.U., par: groupe de 15 parallèle à la fac. dans toutes les matières.

CEPES

Équipement libre de franchise, 57, rue Charles-Lafitte - 82 - Reims.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
Société Nationale de Constructions Métalliques

S. N. MÉTAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Un appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture d'équipements destinés au complexe de RELIZANE.

Ces équipements comprennent divers lots:

- Lot n° 1 A: Outillage
- Lot n° 1 B: Soudage
- Lot n° 3 A: Cintage et pliage des tôles
- Lot n° 3 B: Coupure et cisailage tôles et profilés
- Lot n° 5: Machines à découper, border etagrafer les tôles minces
- Lot n° 6: Cintresses à profilés et à tubes
- Lot n° 7: Machines-outils de mécanique générale
- Lot n° 8: Laboratoires d'essais destructifs et non destructifs
- Lot n° 9: Fours de stabilisation
- Lot n° 10: Outillages divers
- Lot n° 11: Manutention

Les dossiers techniques peuvent être consultés et retirés à l'adresse suivante:

S.N. METAL, Direction Développement
Projets RELIZANE
Route de MEFTAH - Oued Smar - ALGER

contre la somme de 50 DA par lot et 50 DA pour le cahier des charges.

La date de dépôt des offres est fixée à dix-huit (18) jours de la date de parution du présent communiqué dans la presse nationale. Les soumissionnaires demeureront engagés pendant 90 jours de la date limite de remise des offres.

Les soumissions doivent parvenir sous pli cacheté et double enveloppe, la première ne portant aucun signe distinctif mais seulement l'adresse suivante:

S.N. METAL, Direction Développement
Projets RELIZANE
B.P. 25 El Harrach

et la mention: Appel d'offres international Fourniture d'équipement No pas ouvrir.

PHILIPPE SIMONNOT.

Lanvin, 15, Faubourg St-Honoré, Paris, 265 14-40

Les cravates spéciales Lanvin ou les attraits de la singularité

Aux cravates le dictionnaire, à décorer peut signifier selon le contexte embellir ou honorer. Les cravates spéciales Lanvin contiennent volontiers des termes taillés à la mesure de celui qui les porte à de quoi se sentir une âme de commandeur.

Il faut en effet savoir que ces cravates ont une singularité. Créées par Lanvin, elles ne sont fabriquées qu'en très petit nombre: cinq ou six exemplaires à peine pour chaque modèle. Jamais plus; c'est une règle.

Comme une toile de maître

C'est au-dessus du magasin, dans un atelier qui rappelle celui d'un peintre, que tout au long de l'année, les modèles sont créés. Chacune des cravates dans son originalité porte un nom, un peu comme une toile de maître. En voici une baptisée « Escadre » dont les dessins évoquent des vaisseaux. Celle-ci nommée « Forestière ». Ou encore cette autre si fluide et si légère appelée « Voilage ». Ironie du sort: un modèle un jour baptisé « Trafalgar » fut un de ceux qui connut l'un des plus retentissants succès.

Pour chacune des trois collections de l'année, une quinzaine de cravates seulement sont retenues. Dessinées à Paris, elles sont tissées à Lyon.

Cela ne relève pas d'une décentralisation à la mode, mais plutôt d'un respect des compétences locales, aujourd'hui légendaires.

Là, dans des ateliers où la notion de « temps passé » n'a jamais supplanté celle de qualité, fidèles en cela à l'esprit de leurs ancêtres, fournisseurs des rois de France, des maîtres tisseurs réalisent les pièces de soie dans lesquelles sont taillées les cravates. Pour satisfaire les exigences de Lanvin, il leur a fallu construire des métiers spéciaux. Il en sort une soie dont le tissage a atteint depuis longtemps la perfection. La regarder à la loupe est d'ailleurs intéressant. Selon le dessin, on peut y voir mille des file d'or ou d'argent.

Mais aussi perfectionnées soient-ils, ces métiers ne travaillent que lentement. Et qui songerait que pour confectionner trois cravates, il faut près d'un mètre carré de soie? Sans parler, bien sûr, de celle de la doublure.

Le coût d'un privilège

Chaque collection comportant une quinzaine de modèles, cela fait environ une cinquantaine de cravates différentes par an. Parmi elles a de fortes chances de se trouver, non pas celle qui plaît, mais celle que l'on aime. Et qu'à ce titre on n'aimerait voir au cou de personne d'autre.

Pour quelques centaines de francs, c'est chose possible. Il suffit pour cela de se rendre rue du Faubourg Saint-Honoré et d'y acquiescer au rendez-vous des cinq ou six uniques modèles qui s'y trouvent.

Cela peut sembler une opération onéreuse pour une cravate. Pas pour un privilège; surtout celui-là.

Dans les ordres de la chevalerie, la « cravate » est un symbole de réussite. Mais au fond, chez Lanvin, est-ce tellement différent?

G.L.



MIRABEAU 71 Av de Versailles PARIS 16^{ème} 525.14.20

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

Essai des nouvelles 316 - 320 et de toute la gamme

E

RAVAILLÉES IND...

Nicoud souhaite M. Giscard d'Est...

NALES LANDE EUROPE?

MARCHES

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉ

O.P.E. DE TRINDEL SUR FORCLUM

Il est rappelé aux actionnaires de Forclum que la période d'échange de leurs actions, à raison d'une action Forclum portant jouissance du 1^{er} janvier 1975 contre une action Trindel de même jouissance, reste ouverte jusqu'au 31 octobre 1975.

FORCLUM

Malgré une activité légèrement réduite du fait de la conjoncture économique, les comptes pour le premier semestre 1975 se soldent par un bénéfice net de 1,6 million de francs après provisions pour impôts.

TRINDEL

La société vient d'arrêter la situation provisoire de ses activités du premier semestre 1975 se soldant par un bénéfice, lequel, après provisions d'imposition, est de 3,92 millions de francs.

C. T. BOWRING

PUBLICATION DES BÉNÉFICES POUR LE SEMESTRE SE TERMINANT LE 30 JUIN 1975

Les résultats provisoires consolidés du groupe pour la période de 6 mois se terminant au 30 juin 1975 se sont élevés à 1.404.000, contre 1.222.000 pour la période de 6 mois se terminant au 30 juin 1974.

	6 mois écoulés		12 m. écoulés
	30-6-74	30-6-75	31-12-74
	en millions de francs		
Chiffre d'affaires	234 611	322 275	486 480
Résultats consolidés du groupe	3 825	7 494	9 218
Frais financiers (bruts)	638	639	1 278
Impôt	3 186	6 855	7 940
Bénéfices après impôt	1 689	3 602	4 131
Moins intérêt minoritaire	1497	3 253	3 809
Dividende versé aux actions de préférence	186	126	372
Bénéfices distribuables aux actions ordinaires	1 511	3 117	3 437
Bénéfices distribuables aux actions ordinaires	5	5	11
Bénéfices distribuables aux actions ordinaires	1 306	3 112	3 426

Les bénéfices de courtage d'assurances ont enregistré une hausse significative au cours de cette période. Bowmaker, filiale spécialisée dans le crédit à la consommation et l'immobilier, a connu une forte reprise : ses bénéfices avant impôts se sont élevés à 1.828.000 (contre une perte de 1.986.000 au cours du premier semestre 1974).

TOTAL Compagnie Française de Raffinage

La C.F.R. publie les éléments relatifs à son activité au cours du premier semestre 1975 et à ses résultats au 30 juin 1975.

Au cours du premier semestre 1975, les quantités de pétrole brut traitées par la C.F.R., tant dans ses propres raffineries que dans celles où elle dispose de capacités autrement que par voie d'échange, se sont élevées à 13 702 000 tonnes, en régression de 2,5 % sur les quantités traitées pendant le premier semestre 1974, qui étaient de 14 064 000 tonnes. Les ventes de produits ont également en baisse sensible, s'établissant à 12 739 000 tonnes contre 16 millions 443 000 tonnes pour la période correspondante de 1974, soit une diminution de 22,4 %.

JACQUES BOREL INTERNATIONA

OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE
des actions SOFFTEL
contre des actions

JACQUES BOREL INTERNATIONAL
et des obligations convertibles SOFFTEL
contre des obligations 10,90 %

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

Closure le 20 octobre 1975

Via COB n° 78-121 du 10-9-1975

Avia Chambre Syndicale des Agents n° 75-637 et 75-638 du 27-8-1

CÉRALIMENT-LU BRUN

PROCHAINE FUSION

CÉRALIMENT, qui détient 51 % de LU BRUN & ASSOCIÉS, a acquis les actions détenues (34 %) par la Société Financière, dont le président est M. André Forquet. Sous les réserves d'usage, Céraliment et Lu Brun pourront ainsi fusionner d'ici à la fin de l'année.

Le nouvel ensemble réalisera en 1975 un chiffre d'affaires consolidé de 750 millions réparti en 3 divisions

BIS

Le chiffre d'affaires, le premier semestre 1975 (228 150 000 F) contre 22 pour le premier semestre qui représente une baisse.

Pour la même période, avant impôts et provisions d'impôts et investissements à 10 743 794 F, alors qu'il s'élevait à 10 528 272 F pour la période 1974, soit une baisse de 2,1 %.

Le résultat net après provisions pour partie d'investissements au 30 s'élevait à 6 721 786 F alors qu'il s'élevait à 6 721 786 F après provisions pour la période exceptionnelle de 1974, soit une augmentation de 10,1 %.

Sur le plan national, nous avons maintenu l'activité cent vingt-quatre agents dans votre réseau en dix-sept agences à 1/4 de poste de point de vente de 1974 conduits par des techniciens expérimentés à ceux du premier semestre 1975 et probalement (second semestre 1974).

Le résultat net au 30 1975 se présente donc ration sur celui du 31 de ce fait, le dividende au moins égal à celui précédent.


ÉTUDES FISCALES INTERNATIONALES S.C.A.E.
présente sa nouvelle étude :
IMPLANTATIONS INTERNATIONALES D'ENTREPRISES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER "RÉGIME FISCAL"

Patrick MICHAUD
Ancien élève de l'École Nationale des Impôts
Avocat au Barreau de Paris

Michel SAILLANT
Ancien élève de l'École Nationale des Impôts
Tax Consultant

Étude 21 x 29,5 x 30 - France 250 FF
E.F.I., 24, rue de Madrid PARIS 75008

Le présent avis est publié uniquement à titre d'information.



BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT


US \$ 25.000.000
CRÉDIT FINANCIER INTERNATIONAL À 5 ANS

Mis en place par
CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

et consenti par

- CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE
- MORGAN GUARANTY TRUST COMPANY OF NEW YORK
- BANQUE WORMS
- WELLS FARGO BANK INTERNATIONAL
- INTERNATIONAL BANK FOR ECONOMIC CO-OPERATION
- ALLIED BANK INTERNATIONAL
- BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD (EUROBANK)
- BANQUE EUROPÉENNE DE FINANCEMENT (THE FIDELITY BANK)
- BANQUE EUROPÉENNE DE TOKYO S.A.
- BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
- BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTÉRIEUR, Paris
- BANQUE DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE EUROPÉENNE
- BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE
- CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE (MOYEN-ORIENT) S.A.L.
- IRVING TRUST COMPANY
- PITTSBURGH NATIONAL BANK
- SOCIÉTÉ CENTRALE DE BANQUE
- UNION DE BANQUES ARABES ET FRANÇAISES - U.B.A.F.
- BANK POLSKA KASA OPIEKI, Succursale de Paris
- CRÉDIT SUISSE
- UNIONE DI BANCA ARABE ED EUROPEE - U.B.A.E. (ITALIA) S.p.A.

Agent
CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE



Septembre 1975

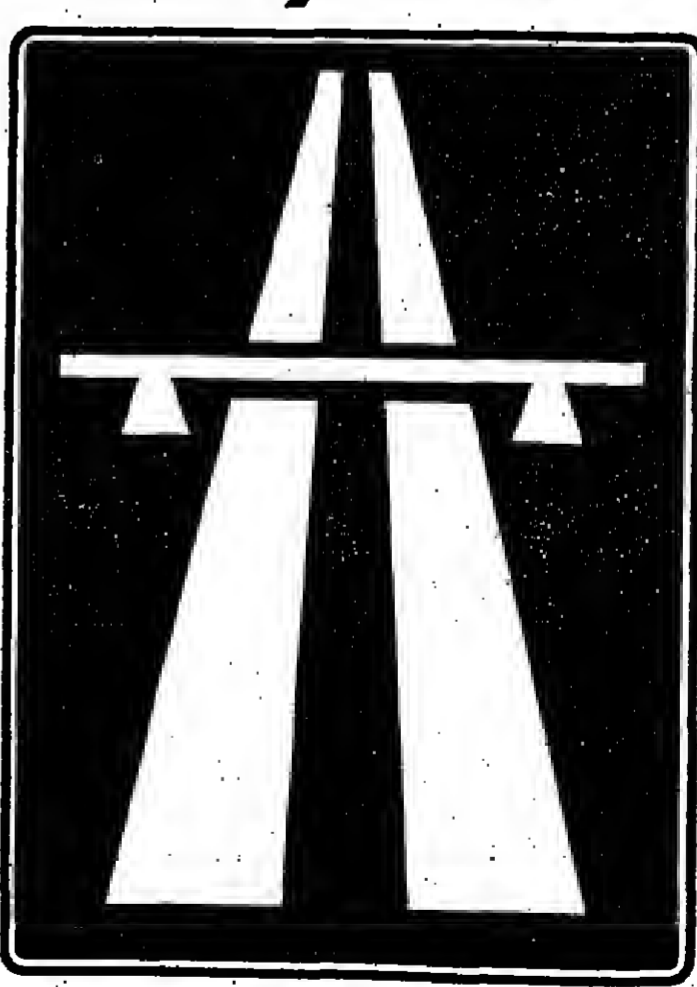
caisse nationale des autoroute

EMPRUNT

OCTOBRE 1975

taux de rendement actuariel brut

10,13%



émission à partir du 13 octobre • clôture sans préavis

سكنا في المرحله

Journal de 1975

LES MARCHÉS FINANCIERS

NO-OBLIGATIONS

Laferrière... (Agel) - Pour le premier septennal, les obligations sont...

LONDRES

Les industriels... (Agel) - Pour le premier septennal, les obligations sont...

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

Table with columns for indices: Cote, Différence, etc. Includes indices for 10/10 and 15/10.

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns for daily indices: Cote, Différence, etc.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table with columns for dollar rates: 1 dollar (en yen), 15/10, 10/10.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PERODU... Bénéfice net de premier semestre... LEROY-SOMER... Bénéfice net de premier semestre...

VALEURS

Main table of stock values with columns: Valeurs, Cours précéd., Dernier cours, etc. Includes various company names and their stock prices.

BOURSE DE PARIS - 10 OCTOBRE - COMPTANT

Table of Paris stock exchange data for October 10th, including various stock prices and indices.

MARCHÉ A TERME

Table of forward market data, including various financial instruments and their prices.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies, including the US Dollar and others.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices, including various gold-related instruments.

de la brevité du délai qui nous est imparti pour publier la cote...

de la brevité du délai qui nous est imparti pour publier la cote...

de la brevité du délai qui nous est imparti pour publier la cote...

